

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world directly from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 14 novembre 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Cénet : BELAIR 3361

M. King s'en remettrait aux Communes

Les prochaines élections municipales Projet d'un bloc dans l'ouest de l'Europe

La candidature de M. Adhémar Raynault

Une délégation de citoyens s'est présentée la semaine dernière chez M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, et lui a demandé de poser sa candidature aux prochaines élections à la mairie.

En effet, dans un mois les contribuables montréalais devront se choisir des conseillers et décider s'ils veulent porter de deux à trois ans le mandat civique.

M. Raynault s'est intéressé activement aux affaires municipales depuis un grand nombre d'années et il y a acquis une longue expérience qui lui permet de rendre d'utiles services à ses concitoyens.

La vie municipale montréalaise offre un caractère particulier en ce qu'elle a presque toujours été fort influencée par la politique extérieure. Il fut un temps où l'administration municipale était, à toutes fins pratiques, une sorte de ministère du gouvernement provincial, une chaise gardée et très riche où le patronage s'exerçait librement, de façon plautureuse. On conçoit que Montréal, grand centre de l'argent et des affaires, où le budget annuel dépasse les cinquante millions de dollars, est de nature à exciter les convoitises du monde politique.

Malheureusement les contribuables montréalais n'ont pas eu à se louer de cette situation équivoque et ils en ont payé lourdement les erreurs. C'est ainsi qu'on leur a imposé des annexions ruineuses qui ont gonflé démesurément la dette. Chaque année Montréal doit verser près d'un demi-million rien que pour financer des municipalités que des politiciens ont conduites à la faillite et où elle n'avait rien eu à voir. Pendant la crise économique de la dernière décennie notre ville était devenue le refuge des sans-travail de la province. En effet, une des principales raisons que M. le Dr Ant-B. Valois, démographe de la cité de Montréal, indique pour la stagnation du chiffre de la population de 1931 à 1938 est celle-ci : "Les restrictions sévères apportées à la distribution des secours directs arrêtaient l'immigration rurale et forçaient les nouveaux citadins à retourner dans leurs campagnes".

Bref, Montréal a eu rarement à se féliciter de l'intérêt provincial dans ses affaires. Si elle paie une très large part des revenus provinciaux, ce qui est raisonnable, puisqu'elle est le grand centre monétaire, en retour elle n'a guère bénéficié des fonds publics provinciaux depuis plus d'un quart de siècle, si l'on excepte les vastes travaux de voirie, au Jardin botanique, à l'île Sainte-Hélène, etc., entre 1936 et 1939.

Montréal paie une large part des revenus de l'automobilisme, qui servent à la voirie dans le reste de la province, mais elle n'en garde rien et doit assumer seule le coût de

ses travaux de construction et entretien des rues.

En résumé, Montréal, comme cité, a tout intérêt à ne s'occuper que de ses affaires, à ne pas se prêter comme tremplin aux ambitions politiques de l'extérieur et à choisir de préférence ceux qui veulent s'intéresser surtout à ses affaires. Cela ne signifie pas que l'administrateur montréalais doive être régulièrement hostile aux autres gouvernements, ce qui serait une politique sottise.

Mais Montréal ne doit pas transposer dans le champ municipal les conflits de politique extérieure. Que le candidat soit bleu ou rouge ou autre, cela est normal, mais ce qui est détestable, c'est que l'on élise un conseiller municipal parce qu'il est rouge ou bleu, c'est qu'un monsieur sollicite le corps électoral parce qu'il veut promouvoir les avantages d'un parti, au lieu du seul intérêt de la cité.

Car alors tout le mécanisme électoral, le fanatisme partisan dans ce qu'ils ont de plus nocif viennent s'intégrer à la vie civique. En sorte que le souci dominant n'est plus notre ville, mais le succès d'un parti. Non seulement l'esprit de l'électeur se trouve détourné de ce qui devrait être le seul et unique souci, mais le but de l'élection est faussé puisqu'elle n'est plus qu'un paravent pour d'autres fins. Il se peut occasionnellement que l'on doive tenir compte de la politique extérieure à la vie municipale, dans le choix des conseillers, que les relations dans les deux domaines puissent faciliter le règlement de certains problèmes. Mais, en règle générale, le bien de notre ville sera toujours mieux sauvegardé si les administrateurs montréalais sont choisis uniquement dans la mesure des intérêts municipaux, en fonction de leur compétence en la matière.

De même il faut se rappeler que l'administration d'une cité est, comme en d'autres domaines, affaire de qualifications appropriées. Si l'on doit écarter ceux qui s'y révèlent incapables ou nuisibles, il convient d'appuyer les gens qui y ont fait preuve d'intégrité, de savoir et dont les années d'expérience en font en quelque sorte de véritables spécialistes.

En somme, le règne Raynault a été satisfaisant et M. Raynault à la hauteur de sa tâche. Sauf une candidature exceptionnellement élevée et d'un mérite transcendant, il ne paraît pas y avoir lieu d'écarter le maire présent. Ses bons états de service l'imposent plutôt à la population de Montréal. Au reste, jusqu'ici on ne voit personne à l'horizon qui pourrait jeter M. Raynault à l'arrière-plan. S'il est candidat, ce sera tout à fait acceptable.

14-XI-44

Alexis GAGNON

CHOSSES D'OTTAWA

M. King convoque les députés pour le 22 novembre

Il leur demanderait un vote de confiance sur la question des renforts — M. Bracken et les progressistes-conservateurs somment le gouvernement de faire "son devoir" en imposant la conscription — Le "Journal" et la "Free Press" parlent d'engagements violés

(par Pierre Vigeant)

La prochaine phase de la crise politique fédérale se déroulera au Parlement. Le premier ministre King, qui confie d'instinct avec autant de promptitude que de décision, vient en effet de convoquer la Chambre des communes pour le 22 novembre prochain. Voici en quels termes le premier ministre a annoncé la nouvelle hier soir :

"Lorsque la Chambre des communes s'est ajournée le 15 août après avoir disposé des affaires courantes, elle fut ajournée au mercredi 31 janvier 1945, mais la résolution renfermant une clause prévoyant que si le président estimait, après avoir consulté le gouvernement de Sa Majesté, que l'intérêt public exigeait que la Chambre se réunisse à une date plus rapprochée au cours de l'ajournement, il pourrait publier un avis à cet effet et que la Chambre se réunirait alors à la date mentionnée dans cet avis et qu'elle exécuterait les affaires comme si elle avait été régulièrement ajournée à cette date."

"J'ai communiqué, au nom du gouvernement, avec Son Honneur le président qui est convenu que l'intérêt public exige que la Chambre se réunisse maintenant."

"Le président m'a informé qu'il est en train d'avertir les députés d'avoir à se réunir mercredi, 12 courant, à trois heures."

On n'a pas été lent à remarquer que la déclaration du premier ministre ne dit pas un mot du Sénat, ce qui indique bien que la Chambre des Communes est seule convoquée à se réunir le 22 novembre. Les journalistes ont d'ailleurs obtenu la confirmation du fait en s'adressant au greffier du Sénat, M. Clare Moyer, qui leur a dit que les sénateurs ne recevraient leur avis de convocation que le 31 janvier. Le greffier de la Chambre des Communes, M. Arthur Beauchamp, leur a appris de son côté qu'aucun avis de convocation officielle ne marquerait la réouverture de la session qui ne fait que se continuer après un ajournement. Il n'y aura pas de discours du trône et le feuilleton ne comportera que quelques avis de motions de députés et quelques bills privés qui se trouvaient inscrits lors de l'ajournement le 15 août dernier jusqu'à ce que le premier ministre ait exposé aux dé-

putés les motifs de leur convocation.

Le fait que les députés aient été seuls convoqués et non pas aussi les sénateurs semble bien indiquer que la session sera extrêmement brève, que le gouvernement n'a pas l'intention de soumettre de projets ni d'en faire voter de crédits. M. King a déjà pris les parlementaires par surprise, en janvier 1940, en les convoquant en session dans le seul but de leur annoncer la dissolution des Chambres. La séance de l'après-midi du 25 janvier fut la seule de cette session plus que brève et les législateurs s'en retournèrent chez eux après avoir entendu la lecture d'un discours du trône disant que le gouvernement désirait obtenir un vote de confiance. On croit généralement que la session sera exclusivement consacrée à un débat sur la question de la conscription et qu'elle sera ensuite ajournée au 31 janvier si le premier ministre ne décide pas de brusquer l'appel au peuple.

Chez les progressistes-conservateurs, on apprend que le chef du parti, M. John Bracken, ne fera pas de déclaration en marge de la convocation de la Chambre, mais que le chef parlementaire, M. Gordon Graydon, en fera probablement une dans le courant de la journée après avoir consulté le comité national du parti qui se trouve actuellement réuni à Winnipeg. Le chef de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, a déclaré à Saskatoon, que la convocation de la Chambre est précisément ce qu'il a suggéré parce que c'est le seul moyen de permettre à la Chambre des communes qui doit porter la responsabilité de la décision et au peuple canadien de bien se rendre compte de la situation. M. Ralston a dit qu'il remèterait ses vacances pour assister à la session annoncée.

La campagne conscriptionniste

Comme on pouvait le prévoir, la campagne conscriptionniste s'engage et s'étend à travers le pays. Le nouveau ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, s'emploie énergiquement à mettre en vigueur son programme de volontariat et à enlever ainsi des arguments aux adversaires du gouvernement. Il a réuni en conférence à Ottawa les commandants de tous les districts militaires du pays et leur a fait entendre leur devoir des directives touchant l'intensification du recrutement et la façon de manier les conscrits.

On répète à Ottawa que 1,500 conscrits se seraient enrôlés pour service outre-mer depuis le discours du général McNaughton à Arnprior. Le ministre des Services nationaux de guerre, le général Laflèche, s'est efforcé de son côté à faire pièce à l'effort de son collègue en annonçant que les Canadiens français ne font pas leur part sous le régime du volontariat. Il s'efforce à trouver dans la province de Québec les renforts dont peuvent avoir besoin les régiments canadiens-français outre-mer et il annonce qu'il a déjà l'assurance de la part des commandants de quatre régiments qu'ils lèveront un bataillon de renfort et qu'il attend la même assurance d'un cinquième régiment.

Fidèle à ses traditions, même s'il s'en est écarté en 1940 sous M. Macdonald, le parti conservateur continue à réclamer à grands cris la conscription. Son chef, M. Bracken, vient de faire une nouvelle déclaration pour sommer le gouvernement de "faire son devoir" en utilisant immédiatement les conscrits de l'armée de la défense du Canada pour renforcer les divisions canadiennes outre-mer. Il dit que la déclaration de M. Ralston démontre que les besoins sont urgents et immédiats, que la question est maintenant claire et qu'il s'agit de savoir si nous allons soutenir nos soldats outre-mer en recrutant à ce qu'il estime la seule méthode sûre — celle d'utiliser les conscrits comme renforts.

M. Bracken somme en même temps tous les ministres du gouvernement d'exposer publiquement leur attitude personnelle. "Tout le monde sait, dit-il, que le cabinet resté divisé et qu'il se trouve dans un état d'incertitude" (suite à la dernière page)

L'actualité

L'Alcide furieux

(par Némésis)

Inquiet des regards sournois que lui lançaient ses voisins de banquette et alerté par leurs grognements significatifs, Alcide, qu'une émotion violente secouait de soubresauts intempestifs, jugea plus prudent de descendre du tramway et de continuer sa lecture en marchant dans la rue. Le visage enfoui dans les pages de son journal qu'un vent aigrelet et loquace déchaînait entre ses doigts, lui jetait dans les yeux et dans le nez, il marchait à grandes enjambées tout en proférant des injures... Ingrat... voyou... fripon... lorsqu'un grand heurt l'immobilisa et, comme une douche, calma son emportement.

— Pardonnez-moi...
— Toujours aussi distrait, jeune ami. Autrefois, vous preniez un quid pour un quod; aujourd'hui, dans la rue, vous prenez les passants pour des butoirs.

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

(par Louis ROBILARD)

17 jours

Les législatures des autres provinces canadiennes donnent à notre des exemples renouvelés de célérité. La session du Parlement de la Saskatchewan qui vient de se clore n'a duré que dix-sept jours; elle semble tout de même avoir accompli une besogne appréciable puisqu'elle a adopté 31 bills en un si court espace de temps.

A Québec, une réunion législative de quinze jours serait considérée comme une session écourtée, ou "railroadée". Une quinzaine suffit à peine à mettre la machine délibérante en branle; il lui faut un mois pour se réchauffer. Les préliminaires — salamalesques d'ouverture, débat sur le discours du trône — courent à eux seuls un

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Ce sont les sénateurs qui vont avoir l'air fin : on ne leur demande même pas leur avis.

M. King voudrait s'en remettre très démocratiquement aux seuls élus du peuple. Que les députés votent la conscription pour outre-mer, M. King s'en va, lui aussi, pour la même conscription.

Le nouveau ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, s'est prononcé contre la conscription et pour le volontariat dans le recrutement pour l'outre-mer. C'est même pour cela et à cause de cela qu'il a été nommé ministre. Qu'est-ce qui s'ensuivrait de l'avis du général, qu'est-ce qu'il deviendrait du ministre ?

Heureusement qu'il nous reste des députés ministériels, élus contre la conscription, et qui s'en souviennent.

Me Maurice Lalonde, encore député de Labelle à Ottawa, en parlant à la radio : "Serait-ce le libéral Caldwell ? le tory Bracken ? le libéral King ?... Dilemme sérieux..." Un dilemme à trois cornes, ça doit être aussi dangereux que la bête à sept pattes.

Du même, en la même circonstance : "Encore une fois, qu'on le veuille ou non, nous sommes pris entre ces trois cornes : King, Caldwell, et Bracken. C'est comme ça que c'est fait, abstraction faite de notre volonté que ce soit autrement."

Le député de Labelle ne perçoit plus guère bien les choses : la dualité, qu'il s'agisse de dilemme ou de pôles, lui paraît toujours triple.

La triplicité politique le hante sans cesse : "Si je ne suis pas content du rationnement, je devrai quand même choisir entre ces trois hommes ; si je ne suis pas satisfait des lois de mobilisation, je devrai quand même voter pour l'un ou l'autre de ces trois chefs ; si je maugrée contre le don d'un milliard... je serai toujours pris dans le dilemme..." Toujours trois, triangle inéluctable. Le sénateur Bouchard va finir par voir une allusion persécutrice.

Le Grincheux

14-XI-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"C'est une grande faiblesse pour une entité nationale et religieuse de n'être pas maître de sa vie économique, et la religion en souffre. Un peuple catholique doit se donner des institutions catholiques, il doit se donner des dirigeants qui reflètent ses intérêts religieux et nationaux. Notre patrimoine est en grande partie aux mains de gens qui ne sont pas de notre famille religieuse et ethnique ; et c'est un danger pour elle."

Mgr Joseph CHARBONNEAU, arch. de Montréal. (Discours devant la Chambre de Commerce des Jeunes, 30 avril 1943).

L'Angleterre, la France, la Belgique et la Hollande feraient un pacte pour la surveillance de l'Allemagne après la guerre — La Russie organiserait un groupe analogue à l'est — Ordre d'arrêter le comte de Paris — La conférence internationale du commerce et le problème des cartels

Depuis plusieurs mois déjà on parlait dans les milieux diplomatiques alliés de la formation d'une alliance entre certains pays de l'Europe occidentale. Une dépêche d'hier disait qu'à la conférence Churchill de Gaulle n'avait pas été question de ce sujet et le correspondant voyait là une concession à la Russie qui verrait d'un mauvais oeil la formation d'un tel groupe de pays. Aujourd'hui une agence française de nouvelles rapporte que l'Angleterre et la France sont d'accord pour la formation d'un bloc de pays de l'ouest de l'Europe dans le but de tenir l'Allemagne en respect après la guerre.

La Belgique et la Hollande seraient invitées à signer cet accord avec la France et l'Angleterre, puis éventuellement la Norvège, la Suède et le Danemark pourraient entrer dans le groupe. Une dépêche de Londres dit que la Russie formerait un groupe analogue dans l'est de l'Europe, avec la Tchécoslovaquie et la Pologne, et qu'à la prochaine conférence Churchill-Roosevelt-Staline les trois chefs alliés examineraient peut-être comment ces alliances pourraient fonctionner dans le cadre du futur organisme de sécurité internationale. Il aurait été convenu à la conférence de Paris que ces pactes de sécurité régionale feraient partie de l'organisation générale de la paix et ne seraient pas susceptibles d'opposer les divers groupes entre eux. La répartition des tâches dans le bloc ouest-européen serait la suivante, selon une information venant de Londres : la part de la France ce serait de tenir sur pied une forte armée, l'Angleterre tiendrait en disponibilité une flotte et une aviation puissantes ; la Belgique et la Hollande fourniraient des bases aériennes près de la frontière allemande.

Si ces informations sont fondées, les entretiens Churchill-de Gaulle seraient la suite de récentes négociations à Londres entre des représentants de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande. Cela concorde aussi avec une déclaration de M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, qui a annoncé hier soir que son pays avait demandé aux Alliés de participer à l'occupation militaire de l'Allemagne ; il a ajouté qu'il avait lui-même discuté avec les autorités britanniques la possibilité d'équiper immédiatement une armée belge.

A Londres, le ministre des Affaires étrangères, M. Eden, a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que l'occupation allemande de la France a resserré les liens d'amitié entre la France et l'Angleterre ; il a ajouté que la France se remettrait de ses épreuves, car elle fait preuve dans son histoire d'une puissance de rétablissement qui a étonné le monde. Il a rendu hommage au général de Gaulle et aux collègues dont celui-ci s'est entouré et a dit que la détermination de la France de combattre aux côtés de ses alliés exprime le désir du peuple français et que c'est là le seul fondement solide de la politique étrangère d'un pays libre. On lui a demandé s'il serait possible d'organiser une réception pour le général de Gaulle à Londres et il a répondu qu'il espérait que la récente visite à Paris serait éventuellement remise.

En France, une nouvelle complication vient de surgir. Le gouvernement a ordonné l'arrestation du comte de Paris, prétendant au trône de France, qui serait entré en France par la frontière espagnole, à Perpignan ; il aurait été blessé. L'ordre d'arrestation a été émis par le ministère de l'Intérieur et adressé à tous les préfets ; on y accuse le prétendant d'avoir violé la loi qui interdit au prétendant de demeurer en territoire français. Le comte de Paris à qui la loi interdit de servir dans l'armée française s'est engagé sous un nom d'emprunt et a fait la guerre. Le gouvernement ordonne son arrestation en vertu d'une loi vieille de près de 60 ans, alors que le même gouvernement vient de permettre l'entrée au pays du chef communiste Maurice Thorez qui a été condamné en 1939 à six ans de prison pour désertion de l'armée.

CARTELS INTERNATIONAUX

La conférence qui se tient ces jours-ci à Rye, N.-Y., sur le commerce international, ne réussira probablement pas à conclure un accord au sujet des cartels. Cette question semble la plus controversée de la conférence qui doit se terminer à la fin de la semaine. C'est la délégation hollandaise qui a provoqué le débat hier en déclarant que les cartels sont nécessaires pour l'exportation des affaires. Cela a suscité de la part des représentants de l'Inde une vigoureuse dénonciation de ces accords entre des intérêts privés de plusieurs pays aux fins de réglementer l'industrie et le commerce. Un délégué a exprimé l'avis que les points de vue sont trop divergents pour que la conférence puisse adopter une déclaration qui les concilie. La délégation étatsunienne a distribué sans commentaire un rapport où un comité du Sénat de Washington recommande la mise hors la loi du système des cartels internationaux après la guerre.

Le comité de la conférence chargé d'étudier les relations monétaires entre pays a commencé l'étude du projet de stabilisation adopté à la conférence monétaire de Bretton-Woods, N.-H., en juillet dernier ; ce projet comporte l'établissement d'un fonds international pour stabiliser les charges après la guerre, et l'institution d'une banque internationale qui effectuerait des prêts pour le travail de reconstruction.

On a soumis à ce comité un autre projet que les banquiers étatsuniens trouvent préférable à celui de Bretton-Woods. Il s'agirait de stabiliser les deux monnaies qui servent le plus aux échanges internationaux, la livre anglaise et le dollar étatsunien ; les partisans de ce projet disent que pour stabiliser la livre sterling et le dollar, il faudrait réaliser trois conditions préliminaires : 1o, suppression du problème des dettes de guerre entre les deux pays par l'annulation des dettes de guerre de la Grande Guerre et par un "régle-

ment généreux" des obligations anglaises du prêt-bail ; 2o, abaissement des barrières commerciales entre les deux pays par l'élimination des restrictions tarifaires et d'autres contrôles des importations et exportations ; 3o, octroi à l'Angleterre par les Etats-Unis des crédits d'après-guerre qui pourraient être de l'ordre de \$3,000,000,000.

L'IRLANDE ET LES CRIMINELS DE GUERRE

Le gouvernement anglais vient de communiquer à la Chambre des Communes les résultats des négociations avec l'Irlande au sujet des criminels de guerre. L'Eire a répondu qu'elle ne pouvait donner aucune assurance quant au refus du droit d'asile aux réfugiés politiques, pour le cas où "la justice, la charité ou l'honneur du pays" commanderaient de l'accorder. Le président de Valera ajoutait toutefois que c'est la politique du gouvernement irlandais de refuser l'admission aux étrangers dont la présence pourrait affecter la neutralité du pays ou les intérêts des pays amis.

Une dépêche de Dublin rapporte que dans un discours récent, M. de Valera a réitéré son programme de réunir à l'Eire les six comtés de l'Ulster. Nous avons décidé, a-t-il dit, que nous pouvions administrer nos propres affaires nous-mêmes, et notre premier objectif a été de nous débarrasser des gens du dehors et d'assurer le gouvernement par notre propre peuple ; ce but a été réalisé pour 26 des 32 comtés irlandais, mais nous voulons la liberté pour tout le pays, et la tâche d'assurer la liberté aux six comtés de l'Irlande du Nord demeure.

Il a insisté sur la restauration de la langue irlandaise. Si la génération actuelle, dit-il, ne réussit pas à faire revivre la vieille langue irlandaise et à en faire la langue de tous les jours dans le pays, ce serait l'équivalent d'une grande défaite nationale. Nous pouvons épargner à la nation cette terrible défaite finale, mais nous ne pouvons pas l'éviter.

Cette liberté, a ajouté le premier ministre, le peuple irlandais la veut pour les choses matérielles comme pour les spirituelles. Le pays a joué le rôle d'une ferme pour l'Angleterre. Les Irlandais devaient vendre leurs produits agricoles au prix que les Anglais voulaient payer, — le plus bas prix qui permit de tenir l'Irlande en production. Le résultat fut la perte de la population par l'émigration, et le peuple irlandais a été en danger de disparaître comme nation jusqu'à l'adoption de la politique actuelle de produire lui-même plusieurs des choses qu'il importait autrefois.

FRONT DE L'OUEST

La 3e armée étatsunienne du général Patton a pris quatre forts devant Metz. Hier soir, ses troupes sont entrées presque sans combat dans le fort de l'Aisne et deux de ses satellites moins importants. Ces positions, à six miles de Metz, sont tombées comme les assaillants étendaient leur front et avançaient au sud ; ils se sont rendus jusqu'à la Moselle et ont pris Cerny, Pommérieux, Vervy et Liehon. Aujourd'hui, les Etats-Uniens ont pris une autre des défenses de Metz, le fort Orny et sont avancés à moins de trois miles et demi de Metz en passant derrière le fort Driant qui avait résisté auparavant à un assaut de front. D'autre part, par suite de l'avance alliée des deux côtés de Metz, toutes les routes de renfort et de retraite de Metz se trouvent sous le feu de l'artillerie.

La radio de Berlin laisse prévoir une retraite générale en Lorraine ; le commentateur allemand Guenther Weber a expliqué que Metz a déjà rempli son rôle et que ce serait une erreur de donner une importance exagérée à la forteresse de Metz ; que la tête de pont allemande au delà de la Moselle avait accompli son objectif qui était de retarder l'offensive alliée pendant qu'on renforçait le mur de l'ouest. Le système de défense de Metz comprend en tout 22 forts dont 9 sont plus considérables que les autres. Il est possible que la ville la plus fortifiée de l'ouest de l'Europe soit évacuée sans combat.

En Hollande, sur le front occupé par les troupes britanniques et canadiennes, les opérations se bornent à des patrouilles et à un duel d'artillerie d'un côté à l'autre de la Meuse. Au sud du front, l'infanterie de la 7e armée étatsunienne du général Patch a avancé de deux miles aux deux extrémités d'un secteur de dix miles, dans la région des Vosges.

Les troupes russes sont entrées dans l'important centre ferroviaire de Jaszbereny, à 37 miles à l'est de Budapest, et combattent corps à corps avec l'ennemi. Les Allemands jettent dans la bataille un grand nombre de chars d'assaut neufs et une bonne quantité d'armes antichars afin d'empêcher les Russes de tourner la capitale hongroise. C'est la plus forte résistance d'unités blindées allemandes depuis la grande bataille de chars où l'ennemi a été défait dans la région de Debrecen le mois dernier. Les Allemands ont admis que les troupes rouges sont entrées dans Jaszbereny, mais ont ajouté que les assaillants avaient été chassés de la ville.

Les colonnes soviétiques qui combattent au nord-est après avoir franchi la rivière Tisza ont apparemment pris contact avec la 2e armée ukrainienne du général Malinovsky et aident à resserrer l'attaque contre Jaszbereny par l'est, l'ouest et le sud. Malgré la résistance vigoureuse de l'ennemi les Russes ont pris dix villes y compris le terminus ferroviaire de Jaszapati, à 11 miles à l'est de Jaszbereny et à 45 miles à l'est de Budapest.

Dans la guerre aérienne, la R.A.F. a coudé le célèbre cuirassé allemand "Tirpitz", dans le fjord de Tromsø, en Norvège. Ce vaisseau de 41,000 tonnes qui n'avait jamais combattu a chaviré 15 minutes après avoir été atteint directement par trois bombes de six tonnes ; sa construction avait pris cinq ans et il avait coûté cinquante millions de dollars. — Paul SAURIOL.

14-XI-44

Toute sa vie Ponton a voulu servir les cultivateurs

(suite de la page trois)

Le syndicalisme coopératif et corporatif, c'est la vie chrétienne traduite dans les actes. Il ne faut pas l'envisager uniquement comme moyen d'assurer la prospérité dans la vie présente, mais avant tout comme moyen de faire son salut. La base de tous nos mouvements, qu'il s'agisse de syndicats ouvrier et agricole, doit être la charité. Sans la charité, c'est l'égoïsme de groupe qui prévaut et l'appât du gain qui ne diffère guère du matérialisme des païens. Il vaut mieux donner que recevoir.

A l'issue de la messe, les invités se rendirent prendre le dîner offert aux invités d'honneur par le cercle de l'U.C.C. de Bromptonville et l'Union diocésaine de Sherbrooke.

Immédiatement après le dîner, l'on se rendit en groupe au cimetière de Bromptonville faire une courte prière sur la tombe de J.-N. Ponton, l'un des fondateurs professionnels des cultivateurs. Sur le magnifique monument de granit de la famille Ponton, on peut lire l'inscription suivante: J.-Noé Ponton, né le 8 décembre 1885, décédé le 11 décembre 1929.

Le ralliement

Le grand ralliement qui suivit réunissait un grand nombre de cultivateurs de Bromptonville et des environs en la salle paroissiale. Plusieurs orateurs portèrent la parole, entre autres, M. Albert Nicole, président diocésain, qui présenta les orateurs, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., M. Firmin Létourneau, M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., et M. l'abbé Ledoux, curé de Bromptonville.

M. Abel Marion

Présenté par M. Albert Nicole, président diocésain de l'U.C.C. pour Sherbrooke, M. Abel Marion dit que: "La seule raison de ma présence ici c'est d'avoir recueilli la succession des présidents généraux de l'U.C.C. J.-N. Ponton peut voir le couronnement de son œuvre d'une sphère plus élevée que la nôtre. En comparaison de ceux qui ont conservé son souvenir, nous ne représentons qu'une poignée. S'adressant au prêtre du matin, M. Marion lui emprunte cette phrase: "Il vaut mieux donner que recevoir". On ne peut travailler au bien général sans qu'on en retire soi-même quelque chose.

En honorant la mémoire de Ponton, vous honorez la classe agricole, dit encore M. Marion. J.-N.

Avis de décès

REID. — A Verdun, le 11 novembre 1944, à l'âge de 51 ans, est décédé André Reid, époux de Fabiola Rochon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15. Le convoi funéraire partira de son domicile, 364, St-Avenue, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là à l'église paroissiale de Châteauguay Village, où un deuxième service sera chanté à 10 heures. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BARITEAU. — Mme Médard Bariteau, M. et Mme Perpétue Bariteau, Sr Marie-Honorius, M. et Mme J.-H. Girouard, M. et Mme Germain Bourbonais, Mme Tancrède Bessier, Mmes Bariteau remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Médard Bariteau, de Valleyfield, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

ALAIN. — A Montréal, le 12, à 65 ans, M. J. Alain, né Marie-Louise Gagné.
BÉAU. — A Montréal, le 12, à 75 ans, Mlle Rose-Blanche, fille d'Alfred Beau et de Marie-Rose Girouard.
BOUGIE. — A Montréal, le 13, à 66 ans, Mlle Anna Bougie.
BOUANGIER. — A Montréal, le 12, à 62 ans, F. Jean Boulangier, époux d'Anna Tan-
CHAREST. — A Montréal, le 12, à 82 ans, André Charest, époux de feu Alma Tan-
DUBÉAU. — A l'Abord-à-Plouffe, le 11, à 59 ans, Eugène Dubéau.
RUFFO. — A Montréal, le 12, à 68 ans, Mme J.-B. Ruffo.

A L'ETRANGER

A Jersey-City, Frank J. Marshall, champion américain du jeu d'échecs de 1909 à 1906.
A Elizabeth, N.-J., Soeur Marie-Dominique, des Soeurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Montréal.
A Boston, à 60 ans, E.-J. MacNamara, bien connu à la scène et à l'écran.
A Buchanan, Joseph Conklin, M. Conklin laisse sa femme et 97 descendants.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNERAIRE

URGEL BOURGIE Limitée

- ASSURANCE FUNERAIRE
- DIRECTEURS DE FUNERAILLES
- SERVICE D'AMBULANCE

Selons mortuaires à la disposition du public

SERVICE JOUR ET NUIT

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME O. — Tél.: WE. 1145

théoriciens en agriculture marchent la main dans la main. Nous voulons que le praticien fasse confiance à l'agronome et qu'à son tour l'homme de la science fasse confiance à l'agriculteur. Nous avons voulu d'une union où les deux marcheraient de pair, se donneraient la main, agiraient ensemble. Nous avons besoin de la science, mais la science a besoin de nous, elle a besoin des connaissances pratiques des cultivateurs. Il y a place pour les deux dans l'U.C.C.

M. Firmin Létourneau

L'orateur suivant, M. Firmin Létourneau, a retracé la toute première histoire de l'U.C.C. Le cofondateur de l'U.C.C. dit qu'elle a connu des débuts bien pénibles, mais, d'il-l, elle vit aujourd'hui des heures de gloire profonde. L'association compte aujourd'hui 35.000 membres et un journal qui a un tirage de 65.000 copies. L'une de ses joies, c'est d'avoir son premier président ministre de l'Agriculture.

Au nom de Ponton dont l'esprit plane ici, au nom de son frère, de ses sœurs et de ses amis ici présents, je vous remercie, dit M. Létourneau, je remercie l'Union diocésaine, je remercie le cercle local. Ponton était un fils de cultivateur de votre paroisse. Il a connu comme vous le dur travail de la terre.

M. Létourneau repassa ensuite chacune des étapes de la vie de Ponton: ses études classiques au séminaire de Sherbrooke, ses études en agromonie, son séjour à Guelph, ses vacances employées à travailler sur des fermes, son stage d'un an, comme professeur à Oka, son entrée au *Bulletin des Agriculteurs* en qualité de rédacteur, sa campagne politique, qui fut sa première épreuve, puisqu'il fut battu dans le comté de Richmond, ses polémiques dans le *Bulletin des Agriculteurs* contre la manœuvre du ministère de l'Agriculture sur la Coopération centrale des Agriculteurs de Québec, etc.

Il retraça ensuite le grand congrès agricole de Québec en 1924, où la suggestion de Barré pour la fondation d'une association professionnelle prévalut. Messieurs les cultivateurs, s'écria alors écrié le ministre actuel de l'Agriculture, voulez-vous une association professionnelle? Ponton y avait pensé à cette fondation, mais il fallait les 2.000 cultivateurs réunis en congrès et la parole éloquent de M. Barré, qui accepta la présidence, pour rendre service. Depuis ce moment, dit M. Létourneau, l'U.C.C. a cessé de progresser.

En 1927, Ponton avait fait le sacrifice de se retirer de l'U.C.C. pour la paix. Il pensa de servir l'agriculture par la politique, mais l'esprit de parti était trop fort. Il se présenta dans Richmond et perdit. La politique nous a fait un grand tort, ajouta M. Létourneau. Essayons à l'avenir de mettre la politique au-dessus des partis. Un jour viendra où elle le sera. Ponton a tout de même exercé une certaine influence sur la politique, puisque dans le programme agricole Perron de 1929, on retrouvait les idées de Ponton. Il mourut en décembre 1929 et il fut inhumé dans le cimetière de Bromptonville, où nous sommes allés tout à l'heure.

Toute sa vie, ajouta en terminant M. Létourneau, Ponton a voulu servir les cultivateurs de sa province, il les aimait et voulait leur bien. L'U.C.C. continuera à rappeler sa mémoire. Approchons-nous des hommes tels que lui. L'agriculture nous a faits ce que nous sommes, c'est elle qui a forgé la race canadienne-française; elle ne fait pas de millionnaires, mais façonne des hommes de caractère et de bon sens. Il faut que les hommes de bon sens se dirigent vers la terre. Entrons dans l'U.C.C., remplissons ses cadres et vous verrez tout le bien qu'on en retirera. C'est J.-N. Ponton qui vous a donné l'U.C.C. Le meilleur moyen de rester fidèle à sa mémoire, c'est de faire partie de l'Union catholique des cultivateurs.

M. Létourneau suggère, en terminant, qu'on fonde une école moyenne d'agriculture dans le diocèse de Sherbrooke qui porterait le nom de J.-N. Ponton.

M. Laurent Barré

J'ai bien connu Ponton, dit M. Barré, comme il se levait pour prendre la parole, aux applaudissements de la foule. Il y en a parmi vous qui l'ont connu davantage: il était votre coparoisien. Je vous en félicite. Je l'ai connu à mes débuts comme cultivateur. Ces débuts furent difficiles. Je sentais les humeurs qu'il aurait fallu faire disparaître, qu'il faut faire disparaître les causes qui ont entrainé mes relations avec Ponton.

Il y avait l'ignorance des connaissances agricoles chez les jeunes cultivateurs, ce qui les empêchait de rivaliser avec ceux des autres pays. J'ai donc connu Ponton dans ces conditions. Ce fut un ami pour moi. Que voulait Ponton? Que voulions-nous faire? Qu'avons-nous fait? Qu'allons-nous faire? Ponton voulait le bien des cultivateurs de la province de Québec. Le cultivateur était un être méprisé par ses concitoyens. On le traitait d'"habitant". Il fallait la prédication, le journal, il fallait l'association professionnelle qui devait défendre la profession. L'Union est venue, les beaux jours sont venus, nous avons une Union, elle est à nous. Vous avez une Union, c'est à vous; gardez-la jalousement; ne laissez pas les autres s'en emparer.

Le plus grand désir de Ponton, c'était que les praticiens et les

théoriciens en agriculture marchent la main dans la main. Nous voulons que le praticien fasse confiance à l'agronome et qu'à son tour l'homme de la science fasse confiance à l'agriculteur. Nous avons voulu d'une union où les deux marcheraient de pair, se donneraient la main, agiraient ensemble. Nous avons besoin de la science, mais la science a besoin de nous, elle a besoin des connaissances pratiques des cultivateurs. Il y a place pour les deux dans l'U.C.C.

Les instituteurs

Une réunion plénière de la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise aura lieu jeudi soir à 8 h. 30 à l'école Holy Cross, sous la présidence du président de la fédération.

Le problème de la réhabilitation

Le retour d'outre-mer sans cesse croissant des militaires démobilisés, hommes et femmes, laisse prévoir, pour l'année 1945, une augmentation sensible dans le travail de réhabilitation. Le président du Y. M. C. A. de Montréal, M. Gerald-W. Birks, déclarait dernièrement à ce sujet: "L'accroissement du retour à la vie civile des militaires démobilisés (venant d'outre-mer) viendra doubler le cadre de notre jeunesse montrealaise. Le fait d'envisager ce problème et celui des Alliés nous obligera, conclut-il, à élargir considérablement notre champ d'action".

Intérêt des militaires à la crise politique

Halifax, 14 (C.P.). — Des centaines de militaires, blessés au cours des campagnes d'Italie, de France et autres, sont arrivés au Canada hier, à bord du navire-hôpital *Aba*. En touchant la terre canadienne, ces "retour du front" ont mis temporairement de côté leurs souvenirs de guerre, pour manifester un vif intérêt à la crise politique qui sévit actuellement ici. Les journalistes, qui sont montés à bord du navire ancré, furent bombardés de questions sur, par exemple, la résignation de M. Ralston, et l'attitude du général MacNaughton au sujet de la conscription pour outre-mer.

Les membres de l'armée canadienne étaient en majorité parmi les arrivants. Ils étaient accompagnés d'un petit groupe d'aviateurs du C. A. B. C. On voyait aux côtés des blessés des militaires renvoyés au Canada pour raisons de santé à autres motifs valables.

L'éducation aux frais des parents

Sherbrooke, 14 (D.N.C.). — En vertu d'un jugement qui vient de rendre le juge C. D. White, en Cour supérieure, un père de famille est toujours responsable des frais d'éducation de son enfant, même à l'école de réforme. L'action dans cette cause avait été prise par la cité de Sherbrooke contre un citoyen, père de deux enfants, qui avaient été conduits à cette école de réforme en vertu d'un jugement rendu en Cour d'appel dans une cause de Bourgeois, de Magog, contre le gouvernement provincial, lequel avait établi qu'un père n'est pas obligé de payer les frais d'entretien de son fils dans un asile d'aliénés s'il n'a pas les moyens de le faire. Dans son jugement, le juge White a déclaré que le cas de Bourgeois ne s'applique pas à la cause qu'il vient de décider et que s'il existe un article en ce sens dans la loi des maisons d'aliénés, il n'en existe pas dans la loi des écoles de réforme. Le défendeur plaideait que la cité de Sherbrooke était responsable de l'entretien de ses deux enfants à l'école de réforme, aussi bien que de leur transport. Il repoussait la réclamation de \$321.50 en disant qu'il n'avait pas les moyens de payer cette somme, qu'entre 1937 et 1940, il n'avait travaillé que trois jours par semaine et qu'au surplus, l'action était tardive. En réplique, la cité disait que le défendeur n'avait pas cessé de travailler, mais qu'il s'était remarié et avait dispersé ses enfants. La ville tenait, par ses procureurs, à faire établir le principe que le père est toujours responsable des frais d'éducation de son enfant et elle obtient gain de cause.

L'Abitibi et son effort de guerre

La région minière de l'Abitibi se réclame à bon droit de nombreux volontaires de l'armée active du Canada. Il n'est pas exagéré de dire que plus de mille hommes d'une faible partie de l'Abitibi ont joint les rangs de notre armée depuis le début de la guerre. Cette partie, formée par Val d'Or, Malartic, Bourlamaque et Amos a honoré ces braves en inscrivant leurs noms sur des tableaux d'honneur qui furent dévoilés au cours de cérémonies impressionnantes, qui eurent lieu depuis mercredi jusqu'à samedi, la semaine dernière.

L'armée était représentée à ces fêtes par des officiers des quartiers-généraux d'Ottawa et du district militaire no 4. On remarquait M. Léon Trépanier, directeur régional pour le recrutement, représentant l'adjutant général du Canada; le lt.-col. C.-A. Brosseau, représentant le major-général E.-J. Renaud, officier commandant le district militaire no 4, le major A.-J. Lapointe, député à la Chambre de communes et officier en charge du recrutement pour la région de Sherbrooke, représentant le lieutenant-col. W.-H. Scott, officier commandant de la compagnie de recrutement du district militaire no 4; le lieutenant A. Chénier, du bureau de recrutement de Saint-Jérôme; le capit. H.-E. Lanctôt, du recrutement de Montréal et coordinateur des fêtes de l'Abitibi.

Amos, la fête eut lieu sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Les représentants militaires, civils et religieux furent reçus à un banquet donné dans la salle du collège d'Amos. Outre les représentants nommés plus haut, on remarquait M. Hector Authier, député fédéral de l'Abitibi, Mgr J.-O.-V. Dumaine, P.D., V.F., d'Amos, le lieutenant d'aviation Gilbert Desjardins, qui a combattu en Europe, et autres.

Le service des pertes humaines

Ottawa, 14 (C. P.). — Dans l'un des multiples édifices temporaires érigés à Ottawa pour la durée de la guerre, se trouve une division des pertes humaines, nommée le service des pertes humaines, attachée au département des registres et qui a pour tâche d'informer les familles des soldats canadiens de la mort, des blessures ou de la disparition des militaires.

Ce service, ayant un personnel composé d'officiers et autres militaires ainsi que de civils, au nombre de 300, se met à l'œuvre dès que les quartiers-généraux militaires canadiens à Londres rapportent que le soldat est devenu une perte.

Il faut alors vérifier le nom du militaire, l'adresse de sa famille, envoyer un télégramme à la famille, et ouvrir un dossier pour rapports subséquents. Si le militaire est mort, on avertit le comité des allocations aux dépendants de militaires ainsi que la division des biens personnels qui s'occupe des effets du défunt.

Cela peut paraître une affaire de routine mais il y a, par exemple, 4,693 membres de l'armée canadienne qui s'appellent Jones. On compte 3,071 Brown, et 3,754 McDonald ou Macdonald dont 36 se nomment Neil McDonald.

Un soldat blessé peut être placé dans six catégories différentes. Dans le cas des disparus, la division des pertes laisse un dossier ouvert jusqu'à ce que le militaire soit officiellement rapporté comme étant prisonnier de guerre, ayant rejoint son unité ou finalement trouvé la mort.

Les familles des militaires dans tous les cas énumérés sont toujours prévenues par télégramme et le plus tôt possible. Quand il s'agit de blessés, on tient les familles au courant de l'état du militaire au fur et à mesure que les nouvelles arrivent.

Cette division a souvent de nombreuses difficultés à localiser des familles parce que celles-ci ont négligé de donner leur changement d'adresse.

Pie XII s'adresse à des médecins

Rome, 14 (C. P.-Reuter). — Le pape Pie XII a reçu en audience hier 800 membres de l'Association Saint-Luc des médecins praticiens catholiques.

Sa Sainteté a déclaré que pas un pouvoir sur la terre n'a le droit d'enlever la vie si ce n'est en exécution d'une sentence contre une personne coupable.

"Tout acte tendant directement à enlever la vie à un être humain innocent, soit comme fin, soit com-

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



me moyen pour cette fin, que cette vie soit embryonnaire ou pleinement développée, ou près de sa fin, est défendu".

Parlant des tendances sexuelles, le pape ajouta: "Les jeunes hommes, sous l'influence des passions grandissantes, ou les fiancés qui attendent le mariage, ont souvent recours au docteur lui demandant son avis et espérant en obtenir un conseil qui serait contraire à la nature et à l'honneur."

"On apportera les arguments possibles de morale médicale, eugénique et sociale dans l'espoir d'induire un docteur à donner un conseil ou un secours calculé dans le but d'aider à la satisfaction des besoins naturels d'une manière qui frustre la fin des forces génératrices de vie. "Seul un médecin personnellement convaincu de ces intentions divines résistera à ces assauts."

Le pape dit que le devoir de dire la vérité ne signifie pas qu'un médecin doive révéler crûment des faits que les patients ne peuvent porter ou entendre.

Finalement, Sa Sainteté a touché à la question du secret professionnel. Il a dit que si l'observance d'un tel secret est désirable, il n'y a aucune obligation à garder le silence quand agir ainsi servirait des fins de fraude ou de crime.

Mlle Marcelle Gauvreau au Mont-Saint-Louis

Hommage au Frère Marie-Victorin

On nous écrit: Comme suite au projet lancé, en octobre dernier, d'élever un monu-

ment au souvenir du Frère Marie-Victorin, Mlle Marcelle Gauvreau, directrice de l'Ecole de l'Eveillé, donnait, hier l'après-midi, au Mont-Saint-Louis, une conférence en hommage au grand disparu.

Collaboratrice du Frère Marie-Victorin depuis plusieurs années, initiée à tous les secrets de sa famille, Mlle Gauvreau est éminemment préparée à traiter de la vie intime du Frère Marie-Victorin. Aussi, le fit-elle, avec un art et une maîtrise qui suscitèrent l'admiration des quelque huit cent cinquante élèves du Mont-Saint-Louis et de leurs professeurs.

Présentée par le Frère Merry-Allphonse, directeur, la conférencière sut, au moyen de projections appropriées et de son verbe distingué, faire revivre devant ses auditeurs les diverses étapes de la vie et de l'œuvre de notre botaniste national. Grâce à son habitude de l'enseignement à l'Ecole de l'Eveillé, Mlle Gauvreau possédait l'art de choisir le détail précis, l'incident approprié qui suscitent l'intérêt et soutiennent l'attention.

Le Frère Réginald, sous-directeur, qui remercia la conférencière, émit le vœu que cette intéressante causerie soit répétée dans toutes les institutions où l'enseignement des sciences naturelles a bénéficié de l'impulsion donnée par le Frère Marie-Victorin.

A l'issue de la conférence, le Frère Directeur annonça que les élèves du Collège offraient, séance tenante, cent cinquante dollars comme première contribution à l'érection du monument au Frère Marie-Victorin.

Mes enfants, je vous laisse un bon nom

Parole du père de famille canadien-français depuis huit générations

Peu ou pas de richesse, mais un bon nom

Nos ancêtres furent généralement peu riches.

Ils étaient peu cultivés... en apparence.

Ils ne connaissaient pas les formules savantes pour exprimer les beaux principes... mais ils savaient bien les pratiquer.

Un bon nom: Ce mot résume toute leur vie: vie droite, vie de devoir, vie sans peur et sans reproche.

Soyons fiers de notre nom, soyons fiers de nos ancêtres. Inscrivons leurs noms et leurs gestes dans un livre d'or, le livre d'or de la famille.

Trente et un ans de recherches patientes et une immense documentation méthodiquement accumulée nous mettent en état de faire pour vous ce "Livre d'or" complet, admirable de fond et de forme.

Et avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours
Démarrage: MERCREDI 13 NOVEMBRE 1944
S. ALBERT LE GRAND, conf. et doct.
Lever du soleil, 6 h. 50.
Coucher du soleil, 4 h. 30.
Lever de la lune, 4 h. 25.
Coucher de la lune, 4 h. 50.
Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir.
Nouvelle Lune, le 13, à 5 h. 28m. du soir.
Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du mat.
Pleine Lune, le 29, à 7 h. 52m. du soir.

NOVEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 14 NOVEMBRE 1944

Domain : FRAIS avec AVERSES.

MAXIMUM et MINIMUM :
Aujourd'hui maximum, 36.
Minimum, aujourd'hui, 28.
Même date l'an dernier, 28.
Même date l'an dernier, 28.
BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m.,
29.75; midi, 29.80.

(Chiffres fournis par la maison M.-R. de
Mésle 441 Sherbrooke est, Montréal)

Son Eminence termine sa visite outre-mer

Le primat de l'Eglise canadienne monte à bord d'un navire de guerre — Chez les Chevaliers de Colomb, à Londres

Londres, 14 (C.P.-Reuter) — Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a terminé sa visite outre-mer. Il s'est rendu en Italie, en Belgique et en Grande-Bretagne et en fin de semaine, la marine royale canadienne a annoncé qu'il avait visité un dépôt de la marine, dans un port britannique. Le cardinal de Québec, à la veille de son départ pour le Canada s'est rendu à bord du H.M.C.S. Stroz, l'un des plus récents destroyers canadiens. Il a été reçu par l'officier commandant le H.M.C.S. Stroz, R.C.N., de Victoria, et il a été présenté aux officiers et aux membres de l'équipage. C'était la première visite du cardinal à bord d'un navire de guerre.

Le cardinal Villeneuve a aussi visité le H.M.C.S. Niobe, le principal dépôt de la marine canadienne au Royaume-Uni et a fait la "ronde du samedi" avec l'officier commandant, le capitaine Eustache Brock, R.C.N.V.R., de Winnipeg. Le cardinal a célébré la messe, dimanche matin, et a ensuite visité un hôpital s'occupant de chaque lit, parlant à tous les malades et laissant des cigarettes en cadeau.

Le Conseil municipal sur le numéro "37" depuis 12 jours

On adopte l'article 3 du projet de Commission municipale du service civil

Le conseil municipal semble avoir entrepris un marathon. Il siège depuis le 2 novembre déjà et il est toujours au numéro 37 de l'ordre du jour, relatif à la création d'une Commission du service civil pour la ville de Montréal. Hier les conseillers ont étudié, d'abord, en comité plénier, puis en assemblée régulière, l'article 3 de ce projet de règlement, qui est ainsi rédigé: "Nulle vacance dans la Commission n'enlève aux membres qui restent le droit d'exercer leur charge".

Le débat autour de cet article a occupé les quatre heures de la séance et il fut finalement adopté par un vote majoritaire de 73 à 15 en comité plénier et de 69 à 15 en Conseil. Le conseil a insisté, mais en vain, pour que l'on ajoute à l'article 3 une clause forçant le comité exécutif à combler dans les trois mois toute vacance au sein de la commission en proposant un nouveau commissaire à l'approbation du conseil municipal. A défaut, par le comité exécutif, de combler cette vacance dans ce délai, le conseil serait autorisé à prendre l'initiative de faire la nomination.

Au cours de la discussion en comité plénier, M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, a déclaré que tous les directeurs de départements étaient en faveur de la création de la commission municipale du service civil. M. Jean-

Les lauréats du mérite agricole juvénile

Ce concours a lieu chaque année dans la région où se tient le mérite agricole des adultes

Québec, 14 (D.N.C.). — M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a communiqué ce matin les noms des lauréats du Mérite agricole juvénile pour l'année 1944.

Dans la classe des diplômés, M. Roland Pelletier, fils de M. Omer Pelletier, de Baie des Sabres, comté de Matane, se classe premier et remporte le trophée de la province, une médaille d'or et cinquante dollars en argent. M. René Marcotte, d'Amos, Abitibi, est arrivé deuxième. Son succès lui vaut une médaille d'argent et trente-cinq dollars. En troisième place on trouve M. J.-C. Villeneuve, de Ste-Croix, comté de Lac-St-Jean. Il gagne une médaille de bronze et vingt-cinq dollars en argent.

Dans la classe des non-diplômés, c'est M. Jos.-E. Hudon, de St-Amé, comté de Chicoutimi, qui remporte la palme. Le ministre lui décernera les récompenses suivantes: une bourse d'étude de deux ans dans une école moyenne d'agriculture, le trophée de la province, une médaille d'or et vingt-cinq dollars en argent. M. Elzéar Henry, de Beauport, se classe deuxième dans cette catégorie. Il bénéficie d'une bourse d'étude d'un an et gagne une médaille d'argent et vingt dollars.

Enfin en troisième place, on trouve M. Jacques Larose, de Barrabou, Abitibi-Est; son succès lui vaut une bourse d'étude d'un an, une médaille de bronze et quinze dollars en argent.

Ce concours du Mérite agricole juvénile, a précisé M. Barré, se tient chaque année dans la région où se tient le mérite agricole des cultivateurs adultes, soit pour 1944, dans les comtés suivants: Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Lac-St-Jean, Matane, Matapédia, Rimouski, Roberval et Saguenay.

Les juges du concours étaient cette année MM. Alex.-J. Rioux, chef de la division des associations agricoles, et H. Laubrière, agronome régional à Châteauguay. Les vainqueurs, MM. Pelletier et Hudon, avaient été entraînés respectivement par MM.

Vote de confiance ou non ? Les récents résultats du Ville emprunt

Selon le "Citizen" et le "Journal", d'Ottawa, le premier ministre King se contenterait, lors de la réunion du Parlement, le 22 novembre, de soumettre tous les faits au sujet du volontariat et de s'en remettre ensuite à la décision des représentants du peuple

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le "Citizen" d'Ottawa et le "Journal" d'Ottawa publient aujourd'hui tous deux des informations disant que le premier ministre ne réclamerait pas un vote de confiance sur la question du volontariat lorsque la Chambre se réunira le 22 novembre, mais qu'il lui soumettrait tous les faits et s'en remettrait à sa décision.

Voici le texte de l'information du "Journal": "Lorsque la Chambre se réunira, M. King exposera son attitude à l'appui de la continuation du système volontaire pour le renforcement de l'armée. "Ayant cependant longtemps insisté sur sa foi en la souveraineté du Parlement, M. King tempèrera son attitude en indiquant clairement dès le début que si la Chambre veut la conscription il l'acceptera. "Si la Chambre allait ensuite décider que les "zombies" doivent être envoyés outre-mer pour corriger immédiatement la pénurie de renforts de l'armée, c'est le Parlement qui sera responsable de la décision et non M. King.

"Et lervote ne serait pas un vote de confiance". Voici maintenant le texte de l'information du "Citizen": "C'est l'intention déclarée du gouvernement "de soumettre tous les faits à la Chambre" et de s'en remettre à sa décision à la lumière des renseignements qui seront apportés et de la discussion qui aura lieu. "La Chambre n'est pas appelée à l'intention expresse de lui demander un vote de confiance dans la politique du gouvernement telle qu'elle a été exposée. Elle n'est pas appelée non plus à approuver une politique de conscription. Elle est plutôt réunie afin de permettre que la situation telle qu'elle existera au moment où les députés seront rassemblés soit pleinement révélée et discutée. Toute décision qui pourra être prise le sera à la lumière de ces discussions. "L'entente serait que la porte n'est fermée à aucune politique que le Parlement, après avoir pris connaissance des faits, pourrait juger bon d'adopter."

S. E. Mgr Julien, p. b., à Montréal

Mgr le vicaire apostolique du Nyassa n'avait pas revu les siens depuis huit ans

Son Exc. Mgr Oscar Julien, P. B., vicaire apostolique du Nyassa, est arrivé à Montréal, gare Windsor, ce matin. Après un voyage de 12,000 milles par mer et par l'Afrique depuis deux ans, Mgr Julien arrivait ce matin à la gare Windsor. C'est la première fois depuis qu'il est en Afrique, que Son Excellence revient au Canada. La dernière fois c'était à l'occasion de sa consécration épiscopale, en 1930.

L'attendant à la gare, les supérieurs des Pères Blancs de la province, son frère M. J.-A. Julien, président de la Société Saint-Vincent de Paul.

Mgr Julien est vicaire apostolique du Nyassa, 2,000,000 d'indigènes constituent la population de ce diocèse dont 200,000 sont catholiques et 100,000 cathémanes.

Accompagné par Mgr Julien et de retour lui aussi d'Afrique, le Père Roy Laliberté, p. b.

La période des fêtes aux postes

Ottawa, 14 (C.P.) — M. Arthur Macnamara, directeur du service national sélectif, a annoncé aujourd'hui des règlements spéciaux permettant aux magasins de détail et aux bureaux de postes d'employer un surplus de main-d'œuvre pendant la période achalandée des fêtes.

Du 13 décembre au 5 janvier, les commerçants pourront prendre à leur emploi des femmes, des étudiants et des professeurs (en vacance), de même que des hommes âgés d'au moins 59 ans, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir la permission du service sélectif. Quant aux bureaux des postes, ils pourront employer cette catégorie de personnes, aux mêmes conditions, du 1er décembre au 10 janvier.

Si les employeurs du genre désirent retenir les services de ces employés temporaires au-delà de cette limite de temps, il leur faudra obtenir le permis ordinaire, prévu par les règlements du Service national sélectif.

Légère avance en Birmanie

Kandy, Ceylan, 14 (C.P.). — Une avance de cinq milles a conduit aujourd'hui les troupes chinoises à deux milles de Bhamo dans la vallée Irrawaddy, en Birmanie.

Une autre colonne vers l'est a fait de légères progrès hier en dépit d'une résistance acharnée. Une unité se dirigeant vers le sud-ouest de la région de Monauk a aussi atteint un point à deux milles de la route conduisant au sud de Bhamo.

Cent soixante milles au sud-ouest, les troupes britanniques exerçaient une pression toujours plus serrée au nord et à l'ouest sur Kalemno, une base japonaise à 55 milles de la frontière de la Birmanie. Le communiqué a rapporté quelques progrès ne dépit d'une forte résistance.

Pour favoriser les habitations familiales

Québec, 14 (D.N.C.). — L'établissement d'un crédit pour favoriser la construction d'habitations familiales et des prêts jusqu'à 100 pour cent de la valeur de la maison pour construire, voilà les principales suggestions que formulait M. Lucien Darveau, à l'issue d'un forum sous les auspices de la section de St-Sacrement de la Société St-Jean-Baptiste. Ce forum, qui avait pour titre "Pourquoi y a-t-il si peu de propriétés à Québec?" a eu lieu hier soir à la salle paroissiale de St-Sacrement.

Observons l'Immaculée-Conception

La Ligue du Dimanche se permet de rappeler, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, combien il importe d'observer strictement nos fêtes d'obligation. Outre le devoir qui nous est imposé par l'Eglise et dont toutes les circonstances de force majeure peuvent nous exempter, il y a aussi la mauvaise éducation, le péché de scandale qu'il nous faut éviter. Les protestants qui vivent au milieu de nous savent l'obligation que nous impose notre religion ces jours-là. De nous voir fréquenter leurs magasins, en violation de nos lois ecclésiastiques, ne peut guère les édifier sur la valeur de notre catholicisme. Et au lieu de les attirer alors vers la vérité nous les en éloignons. Que de conversions ont pu être ainsi compromises! Lourde responsabilité à laquelle on ne songe pas la plupart du temps, mais qui est quand même. L'exemple est un puissant moyen d'apostolat et c'est d'abord en vivant intégralement notre foi que nous conquerrons les âmes.

LA LIGUE DU DIMANCHE

Churchill dans les monts Jura

Sur le front des Vosges, 14 (C.P.). — Le premier ministre Churchill a visité hier le secteur de la 1ère armée dans les monts du Jura. Cette visite a été la plus difficile de toutes celles qu'il a faites depuis le début de la guerre.

Il est arrivé toute une série de mésaventures sur la route glissante qui traverse ce secteur, présentant un recouvert de neige. Durant 15 minutes, l'auto dans laquelle le premier ministre voyageait, fut immobilisée dans un banc de neige. Il venait d'être immobilisé durant 10 minutes à la suite d'une crevasse d'un pneu. Plus tard, les chaînes se sont détachées d'une roue.

Le premier ministre était si fatigué qu'il a dû aller à la petite gare d'où il était parti à 10 heures de l'avant-midi, qu'il s'est mis au lit quelques minutes après avoir écouté, au garde-à-vous, en compagnie du général de Gaulle, les hymnes nationaux anglais, américain et français.

Gains alliés dans la région de Forli

Rome, 14 (C.P.). — Un communiqué allié annonce aujourd'hui que la 8e armée a réalisé d'importants gains dans la région de Forli. Dans une poussée dirigée du nord-ouest de Forli, les troupes britanniques ont fait une avance de plus de deux milles et ont capturé le village de San-Tome, à la suite d'un léger engagement.

Au sud-ouest de Forli, les Britanniques ont traversé la rivière Montone à plusieurs endroits et avancé actuellement sur la rive nord, où ils rencontrent une forte opposition.

Les opérations aux Philippines

Quartier général du général MacArthur, Philippines, 14 (A.P.). — Les préparatifs pour une contre-offensive japonaise avec probablement 60,000 hommes sont interrompus aujourd'hui, apprend-on, alors que l'armée américaine avance dans le corridor d'Ormoc. Les Allemands ont pénétré dans une région ennemie vitale.

Le général MacArthur a rapporté l'avance alliée qui se fait lentement, brisant tous les projets ennemis.

Alors que l'infanterie américaine attaque l'ennemi dans le secteur d'Ormoc, des éléments d'armée ont saisi une autre élévation, le mont Cabungangan, au cours d'une avance de trois milles du mont Caba-ran.

Breve attaque

Londres, 14 (A.P.). — Après un calme relatif de plusieurs jours, les Allemands ont lancé une brève attaque de bombes volantes sur le sud de l'Angleterre durant la nuit.

Une dépêche officielle dit que des dommages ont été causés.

Collision de tramways: 4 morts, 36 blessés

Pittsburgh, 14 (A.P.). — Quatre personnes ont été tuées et 36 autres ont été blessées lorsque deux tramways sont venus en collision dans un brouillard intense, à Munhall, ce matin.

Cinq automobiles de la police et trois ambulances ont conduit les blessés à l'hôpital. Les morts ont été identifiés comme étant le garde-moteur d'un des trams et trois passagers.

La Chambre de commerce de Québec

Québec, 14 (D.N.C.). — "Nous n'obtiendrons jamais aucun soulagement dans la taxation à moins que nous ne fassions quelque chose en ce sens. Nous devons d'abord chercher et déterminer exactement ce que nous voulons, puis soumettre nos propositions au peuple canadien tout entier. Tous les hommes de bonne volonté doivent travailler ensemble à ce problème, pour le bien de tous".

C'est ce qu'a déclaré hier soir, M. Gordon A. Ross, vice-président de la *Parliamentary Committee*, en terminant la causerie qu'il a prononcée devant les membres de la Chambre de commerce senior de notre ville, à l'occasion du dîner bi-mensuel de la Chambre, à l'hôtel Saint-Louis.

13 candidats dans l'arène municipale

Jusqu'à date, treize aspirants candidats à l'élection municipale du 11 décembre ont pris copie des listes électorales chez le Greffier de la ville de Montréal, en acquittant le dépôt requis, fixé à 1/2 sou par nom. Le montant leur sera remis s'ils se portent officiellement candidats au jour de la mise en candidature, le 29 novembre.

48 heures après la clôture officielle de la campagne de souscription, la province de Québec avait dépassé son objectif par une marge de 9.43 pour cent, soit un grand total de \$403,833,150 — Au même moment, l'île de Montréal s'était inscrite pour \$301,915,100, ou un pourcentage de 106.8

Les derniers rapports qui nous ont été transmis à midi, des quartiers généraux du comité national des finances de guerre nous informent qu'à l'heure actuelle, la province de Québec a dépassé son objectif par \$34,833,150. Elle a atteint en effet \$403,833,150, ce qui représente 109.43 pour cent de son objectif de \$369,000,000.

L'île de Montréal a dépassé, elle aussi, son objectif de \$283,000,000 en atteignant \$301,915,100, ce qui constitue un excédent de \$18,915,100. C'est 106.68 pour cent de son objectif.

A travers la province

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.). — La ville des Trois-Rivières a souscrit la somme de \$4,097,800 au cours de la campagne du Ville emprunt de la victoire, soit 122 pour cent de son objectif de \$3,410,000, soit un demi-million de plus que lors de la campagne du sixième emprunt au mois de juin dernier. Et l'on doit tenir compte que le résultat final pour l'unité des Trois-Rivières ne sera pas connu avant quelques jours. C'est donc dire que la marge sera encore plus considérable.

La vente générale et l'épargne sur le salaire au cours de la campagne qui a pris fin officiellement, samedi soir dernier, s'est élevée à \$1,784,800, soit 42% de l'objectif de notre ville. On a obtenu le grand total de 8,155 souscriptions, une augmentation de 400 sur la campagne précédente.

Voici comment s'est divisée cette catégorie pendant le dernier emprunt: ventes générales 2,846 souscripteurs représentant \$1,087,250 d'épargne sur le salaire; 5,669 souscripteurs pour une somme de \$697,550.

Au sixième emprunt on avait obtenu 1932 souscriptions se chiffant à \$746,050 pour la vente générale et 5,827 souscriptions représentant \$591,050 pour l'épargne sur le salaire.

Il y a eu de changements pour ce qui est des noms spéciaux. Au cours de la dernière campagne, ils ont totalisé \$2,313,000 et au sixième emprunt, ils s'élevaient à \$2,271,500.

Le comité des noms spéciaux du comité national des finances de

La J. O. C. chez le maire Raynault

Trois représentants de la J.O.C. se sont présentés ce matin chez le maire de Montréal, M. Raynault, pour lui faire cadeau du calendrier de 1945 que cette association mettra en vente samedi.

Ces représentants étaient: M. A. Charron, président fédéral, Mille Giséle Payette, présidente diocésaine de la J.O.C.F., et M. Philippe Laroché, président diocésain.

Toute sa vie Ponton a voulu servir les cultivateurs

Imposante cérémonie à la mémoire de l'un des pionniers de l'U. C. C. — On fonderait une école d'agriculture qui porterait le nom de J.-N. Ponton — Discours de MM. Laurent Barré, Firmin Létourneau, Abel Marion et Gérard Filion

Un nombre imposant de dirigeants de l'U. C. C. et de cultivateurs ont rendu hommage, dimanche dernier, à la mémoire de J.-N. Ponton, l'un des pionniers de l'Union catholique des cultivateurs.

Cette manifestation du souvenir, organisée lors du congrès général, a été en même temps un ralliement uéciste dans la paroisse natale de J.-N. Ponton, Bromptonville, une grande messe célébrée à dix heures en l'église de Bromptonville, un sermon de circonstance prononcé par M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain de l'U. C. C. pour Sherbrooke, une visite sur la tombe du regretté disparu, dans le cimetière paroissial, et enfin un grand ralliement uéciste en la salle paroissiale au cours de l'après-midi.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de Québec, premier président de l'U. C. C.; M. Abel Marion, président général actuel; M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain de Sherbrooke; M. Firmin Létourneau, l'un des fondateurs de l'U. C. C.; M. Gérard Filion, secrétaire général; M. Joseph-Louis Ponton, frère du disparu; deux de ses sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces; M. Albert Nicole, président diocésain; M. Oscar Gatiueau, ancien secrétaire général; M. le curé Philibert Ledoux, de Bromptonville; M. Donat-C. Noisueux, ancien secrétaire général; M. Paul Boucher, également ancien secrétaire général; M. J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale de Lennoxville, M. S.-J. Chagnon, l'un des fondateurs de l'U. C. C.; et nombre de cultivateurs de Bromptonville et des paroisses environnantes.

Cette influence de l'Eglise s'est fait sentir dans les relations des hommes entre eux. L'amour a fait place à l'égoïsme, à l'intérêt personnel et à l'appât du gain personnel. Le rôle de l'Eglise est encore plus visible quand il s'agit des travailleurs de la terre. C'est elle qui a libéré l'agriculteur de la condition misérable dans laquelle il vivait en lui donnant une conception chrétienne de la vie. Elle a toujours, au cours des âges, entouré la classe agricole de sa sollicitude.

L'amour surnaturel enseigné par l'Eglise a fait place au luxe et à la jouissance qui, encore de nos jours, accablent trop la préoccupation des hommes. Il y a l'amélioration des conditions de la vie présente, mais il y a aussi la nécessité d'assurer son salut. Ce n'est que par l'amour surnaturel qu'on y parvient. C'est le but auquel tous doivent tendre.

La messe
Cette journée du souvenir a été

(Suite à la page 2)

LA SESSION D'OTTAWA

La Chambre des Communes est convoquée pour le 22 novembre. Il s'ensuivra vraisemblablement une session courte mais de très vif intérêt. Notre camarade Pierre Vigant la suivra pour le compte du "Devoir" et de ses lecteurs. Qu'on s'abonne ou qu'on retienne son numéro chez le dépositaire.



Mardi, 14 novembre 1944

AVEC LA SAN CARLO



Sydney Rayner, ténor, que l'on peut entendre cette semaine avec La San Carlo Opera Co., présenté par M. Louis-H. Bourdon.

A la scène, au concert et à l'écran

L'opéra

"Carmen"

La Compagnie d'Opéra San Carlo, pendant tant d'années notre seul lien avec la scène lyrique, fait cette semaine sa tournée périodique en notre ville, où elle joue les œuvres les plus connues et les plus populaires du répertoire: la *Bohème*, le *Barbier de Séville*, *Aida*, la *Traviata*, *Faust*, les jumeaux *Calaveria Rusticana* et *Paillasses*, et *Rigoletto*. La troupe San Carlo n'a pas la prétention de se comparer au Metropolitan ou à l'Opéra de Chicago, mais, pour les amateurs de drames lyriques, cela n'a aucune importance: l'amour de l'opéra est une sorte de maladie qui aveugle tous ceux qui en sont atteints.

Si la *Carmen* d'hier était loin de la perfection, il ne faudrait pas croire que tout y était mauvais; à côté des défauts habituels aux troupes de tournée, il y avait assez de qualités pour que le nombreux auditoire ne menagât pas ses applaudissements.

Le rôle de Carmen est naturellement le plus important et Mlle Margery Mayer, qui a une fort belle voix, lui a donné de l'allure; c'est une actrice accomplie qui a de plus le mérite de parler le français de manière à se faire comprendre. D'ailleurs il y a peu de mauvaises *Carmens*: c'est un rôle tout de passion et d'émotion, un rôle en or. Par contre celui de Don José exige des qualités d'interprétation que possèdent peu de ténors et M. Tandy MacKenzie n'est pas une exception à la règle, d'autant plus que sa voix n'est pas de première qualité.

Pour plusieurs, et cela se comprend, le rôle le plus intéressant était celui de Micaëla, chanté par l'artiste canadienne Mary Henderson. Mlle Henderson est douée d'une voix de soprano d'un timbre plaisant et assez puissante pour ne pas redouter la comparaison avec aucun des membres de la troupe, sa diction est excellente et son jeu donne du relief à un rôle que les librettistes ont négligé.

Les chœurs sont pauvres, mais l'orchestre, augmenté de musiciens montrealais, a rendu justice à l'une des plus belles partitions de la scène lyrique. Il faut aussi remarquer les décors, qui sont propres, contrairement à l'habitude.

Ce soir, on joue la *Bohème*, avec Mary Henderson dans le rôle de Mimi.

Romain-Octave PELLETIER

Les "Amis de l'Art"

Les Compagnons de saint Laurent invitent les membres des "Amis de l'Art" et toute la jeunesse en général de porter attention à l'invitation suivante: spécialement pour eux, sera donnée, en matinée, le 18 novembre, à la salle de l'Ermitage, une représentation d'opéra. Représentations en soirée, les 15, 17, 18 novembre.

Au théâtre His Majesty's, le 19 novembre, Bronislava Huberman, célèbre violoniste polonaise. A l'Auditorium du Plateau, le 18 novembre, première Matinée symphonique pour la jeunesse. Chef d'orchestre: Jean Beaudet.

Au théâtre Saint-Denis, le 17 novembre, France-Film présente les pianistes-duettistes Luboshutz et Nemenoff.

Au Monument National, les 24, 25, 30 novembre, les Variétés Lyriques. Opérette à l'affiche: *Vénise*. Chez Eaton (troisième et quatrième étages, près des escaliers mobiles), une exposition de dessins exécutés par les abonnés de la Bibliothèque des Enfants.

Des billets pour toutes les manifestations artistiques ci-dessus mentionnées sont en vente au secrétariat des "Amis de l'Art", 1097 rue Berri. Tél. BE. 3357. (Communiqué)

Les Compagnons dans "Orphée" et "Oedipe-Roi"

Les Compagnons de saint Laurent présentent à l'Ermitage, demain soir, vendredi, samedi en matinée et en soirée, deux pièces de Jean Cocteau, *Orphée* et *Oedipe-Roi*.

M. Del Rio Canedo conférencier

L'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Francisco Del Rio Canedo, sera le conférencier au premier dîner de la Ligue panaméricaine, qui aura lieu demain à l'hôtel Windsor.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS:
Les Otages
12 h. 3 h. 17. 6 h. 14. 9 h. 41.
Mademoiselle Mozart
1 h. 27. 4 h. 34. 8 h. 21.
ORPHEUM:
"Tu es toujours dans mon cœur"
10 h. 12 h. 15. 2 h. 45. 5 h. 8.
7 h. 25. 9 h. 55.
LOEW'S:
"Dragon Seed"
10 h. 12 h. 15. 3 h. 40. 6 h. 25.
9 h. 10.
PALACE:
"Janie"
11 h. 05. 1 h. 45. 4 h. 25. 7 h. 05.
9 h. 45.
CAPITOL:
"Gypsy Wildcat"
12 h. 20. 2 h. 4. 4 h. 40. 7 h. 20.
10 h.
PRINCESS:
"Song of the open Road"
11 h. 40. 3 h. 05. 6 h. 30. 10 h.

VENEZ ENTENDRE RAOUL JOBIN

Auditorium du Plateau
Samedi, 18 novembre
à 8 h. 45 p.m.
Pour réservations:
Ed. Archambault - MA. 6201
Librairie J.-O. Pineault - HA. 6221
Wills & Co. - MA. 3743
PRIX: \$3.00 \$2.50 - \$1.75
(taxes comprises)

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Les *Otages* avec Jean Paqui, Annie Varnay et Pierre Larquey. *Mademoiselle Mozart* avec Danielle Darrieux et Pierre Mingand. (Du 11 au 16 novembre inclusivement).

LOEW'S: *Dragon Seed*, avec Katherine Hepburn, Walter Huston, Akim Tamiroff, Turhan Bey et Aline MacMahon. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

PALACE: *Janie* avec Joyce Reynolds, Robert Hutton, Edward Arnold. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

CAPITOL: *Gypsy Wildcat* avec Maria Montez, John Hall et Peter Coe. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

PRINCESS: *Song of the Open Road* avec Edgar Bergen, Charlie McCarthy, Bonita Granville et W. C. Fields. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

ORPHEUM: *Tu es toujours dans mon cœur* avec Gloria Warren, Kay Francis et Walter Huston. Un film anglais dialogué en français. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

Théâtre

ARCADE: Le professeur Klenow avec Marcel Chabrier et Antoinette Giroux. (Du 9 au 16 novembre inclusivement).

L'ERMITAGE: Les Compagnons de Saint-Laurent présentent *Orphée* et *Oedipe-Roi* de Jean Cocteau. (15, 17, 18 novembre). Matinées les 11 et 13 novembre.

MONUMENT NATIONAL: L'Equipe présente FANNY. (7, 9 et 10 décembre, matinée le 9 décembre).

Musique

LE PLATEAU: Récital Raoul Jobin (18 novembre).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent *Vénise*, opérette de Richpin. (23, 24, 25, 26, 27, 28, 30 novembre et 2 décembre).

AU THEATRE DE SA MAJESTE: L'Opéra San-Carlo. Ce soir: *La Bohème*.

L'ERMITAGE: La Petite Symphonie de Montréal, sous la direction de Bernard Naylor. (Ce soir).

AU HIS MAJESTY'S: Bronislava Huberman, violoniste virtuose, que la Société classique présente en récital (19 novembre).

AU SAINT-DENIS: Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff, duettistes du piano, présentés par France-Film. (17 novembre).

FORUM: Le Gala des artistes (16 novembre).

AU LADIES' MORNING: Eugene Istomin, pianiste russe (le 16 novembre).

LE PLATEAU: La Symphonie féminine de Montréal sous la direction d'Edith Stark. Soliste invitée: Henrietta Schumann, pianiste. (22 novembre).

Jeunes chanteuses avec le "San-Carlo"

Plusieurs jeunes chanteuses seront entendues avec la San Carlo Co.

Margery Mayer a chanté avec le Chicago Opera Co. Mlle Mayer est native de Chicago.

Edith Ercole, qui chante le rôle-titre dans *Aida*, est née à New-York de parents italiens et a parcouru les maisons d'opéra italiennes. Mary Henderson, une soprano de Montréal, a gagné un prix du Metropolitan Opera et fut engagée par la New Opera Company. Mlle Henderson a chanté la plupart des premiers rôles de soprano avec la San Carlo Co., depuis deux saisons.

Grace Panvini, qui chante les rôles de soprano coloratura au répertoire, a passé plusieurs saisons avec la compagnie. Dernièrement, Mlle Panvini fut la prima donna de la soirée Sigmund Romberg avec Romberg. Elle fut entendue ici dans le rôle de Rosine dans le *Barbier de Séville*. Wilma Stewart, la dernière soprano à rejoindre la troupe, est une soprano dramatique, qui vient du Missouri.

ST-DENIS A L'AFFICHE

LES HORREURS DE L'OCCUPATION

VERNA LARQUEY
SARAH FABRE
CHARPIN

LES OTAGES

ANTOINETTE GIRoux
PIERRE MINGAND

ARCADE A L'AFFICHE

CHABRIER
ANTOINETTE GIRoux

LE PROFESSEUR KLENOW

LE TONDALE
GAREAU
FRECHETTE

KINGSLEY

KAT FRANCIS
WALTER HUSTON

TU ES TOUJOURS DANS MON COEUR

GLORIA WARREN

ORPHEUM

DRAGON SEED

KATHARINE HEPBURN
WALTER HUSTON
AKIM TAMIROFF

LOEW'S 2

JANIE

SHIRLEY TEMPLE

GYPSY WILDCAT

BOB CROSBY

SINGING SHERIFF

PRINCESS

SONG OF THE OPEN ROAD

THUNDER ROCK

IMPERIAL

TROIS DERNIERS JOURS
CARMEN MIRANDA
DON AMECHE
"Greenwich Village"

Autre spectacle:
"Secret Command"

Le camouflage des aérodromes ennemis

Impressions d'un correspondant de guerre en Hollande
(Par Charles Milville-Deschênes, correspondant du C.A.R.C.)

Avec les aviateurs canadiens en Hollande, 14 (Dépêche retardée) — L'aviation allemande avait une telle peur des forces aériennes alliées qu'elle n'a rien négligé pour camoufler ses aérodromes. Les hangars étaient recouverts de toiles blanches, imaginaires, de treillis vermillon bien faits. Malgré cela, nos aviateurs n'ont pas manqué de pénétrer ces bases qui étaient des objectifs de tout premier choix.

Croyant avoir déjà vu toutes les sortes de camouflage, quelle a été notre surprise à notre arrivée à une base aérienne située en Hollande. Il y avait un peu partout des chevaux de bois et des vaches en papier mâché. "Ah! avons-nous pensé, si les petits Québécois étaient ici, ce qu'ils en auraient du plaisir!" Mais les Nazis ne s'amusaient pas, eux, avec ces animaux. Ils s'en servaient le jour, pour camoufler cette base de chasseurs de nuit.

Le soir venu, les bêtes (et quelles bêtes!) étaient remisées dans les hangars et, au petit jour, elles étaient sorties pour faire place aux avions. Puis, on dispersait chevaux et vaches sur les pistes d'envol, afin de faire croire qu'il ne s'agissait que d'un pâturage. On aura tout vu dans cette guerre.

Beau temps, mauvais temps

A cette base aérienne, sise tout près de la ligne de feu, les notes du personnel au sol travaillent avec le dévouement et la constance qui les caractérisent. Armuriers, électriciens, commis aux salles de rapport, conducteurs de camion, escafettes, pompiers, mécaniciens, tous, veillent nous croire, font de leur mieux pour maintenir l'allure des opérations. Et pourtant, la température n'est pas toujours idéale. Il a même plu à tel point, pendant quelques jours, que l'on nous fit la blague suivante: — As-tu appris que nous ne porterons plus l'uniforme de combat ordinaire? nous demanda-t-on. — Mais qu'allez-vous porter? — Le maillot de bain.

Il va sans dire que l'on se payait notre fête, mais cela démontre combien les notes ont du mérite à bien accomplir leurs fonctions. Parmi les Canadiens français affectés ici, se trouvent les aviateurs-chefs J.-A. Campeau, de Fournier, Ont.; H.-L. Chauvette, 5454 av. Monkland, Montréal; J.-R. Plante, de l'île d'Orléans, Qué.; D.-A. Perron, 1146 rue Saint-Ursule, Trois-Rivières; R. Poirier, de Félix de Ringy, comté de Drummond.

Il y a également le capitaine C.-R. Loyer, 10727 rue Hamel, Montréal, et l'aviateur-chef J.-F.-A. Dionne, de Grand Falls, N.-B., dont les services sont fort appréciés à la salle de rapport.

Le blanchissage

Au Canada — et surtout dans les foyers où l'on compte un parent ou un ami dans le C.A.R.C. en service actif — l'on doit se demander comment s'y prennent officiers et aviateurs pour faire

"Hansel et Gretel" au His Majesty's

L'opéra d'Humperdinck *Hansel et Gretel*, composé pour les enfants d'un de ses amis et qui l'a rendu célèbre dans le monde entier, a été choisi par Mme Pauline Donald pour être présenté par l'Opéra Guild, au théâtre His Majesty's, le mardi soir, 26 décembre, et le mercredi, 27 décembre, en matinée. Le Conte de fées en musique d'Humperdinck a été donné à Montréal une seule fois auparavant.

S'appuyant sur les grands succès remportés par l'Opéra Guild ces dernières années dans les représentations inoubliables de *Cosa Fan Tutte*, de Mozart, et du *Coq d'Or* de Rimsky-Korsakoff, *Hansel et Gretel* sera présenté à l'exception d'un seul rôle, par des artistes locaux. Jean Vallerand, secrétaire du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province en est le directeur musical et le chef d'orchestre, pour les deux représentations.

Les principaux rôles de *Hansel et Gretel* seront chantés par Ada Warren et Betty Rabina. Vivian Bauer, mezzo-soprano américain, est le seul membre de la distribution venu d'en dehors. Mlle Bauer chantera le rôle de la "sorcière".

blanchir leurs vêtements. Eh bien, c'est bien simple. En Normandie, il y avait des Normandes qui, moyennant des sommes fort modiques, s'acquittaient très bien de cette tâche. En Belgique, les buanderies étaient nombreuses. En Hollande, l'on a recouru à des fermières.

A proximité de cette base se trouvent plusieurs petites fermes. L'une semble particulièrement hospitalière avec son typique moulin à vent qui bat des ailes et le toit de chaume posé comme une lourde calotte sur la tête d'un bambin. Nous y sommes allés avec un correspondant de langue anglaise de Toronto qui allait chercher ses rizzes avant de partir en congé. La scène aurait inspiré le plus pauvre des portraitistes.

A notre entrée, la fermière s'est levée. Pendant qu'elle se dirige dans une pièce opposée, un bambin de dix ans nous offre deux chaises. Il a la figure barbouillée et porte de bruyants sabots de bois. Sa sœurette sauvageonne se renfroigne près de la porte. En murmurant des mots de flamand qui sonne à nos oreilles comme de l'allemand, la fermière remet à mon confrère le linge ravaissant de blancheur. En retour, il lui remet une tablette de chocolat et un paquet de cigarettes du Canada. Le marché rend heureux les intéressés.

"Et tout le monde s'organise ainsi", nous disent les aviateurs-chefs G.-E. Bedard, de New Liverpool, Lévis, Qué.; J.-D. Bissonnette, 114 rue Morin, Qué.; J.-R. Vaillancourt, 4542 rue St-André, Montréal; J.-A. Dufour, 329 chemin Canada, Edmundston; J.-A. Forget, 459 Lussignan, Montréal; J.-R. Blanchet, de Ste-Anne de la Pocatière, Kamouraska; J.-A.-H. Valières, 3814 rue Evelyn, Verdun, Qué.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame, Montréal.

Vous écouterez Me PAUL-E. LAFONTAINE de l'organisation Bracken

Il expose les vues de Québec

devant M. Bracken

à Ormstown

Les postes suivants vous porteront sa voix

à partir du 14 novembre

			P.M.
MONTREAL	— C.K.A.C.	Mardi	14 10.00 à 10.30
SHERBROOKE	— C.H.L.T.	Mercredi	15 9.00 à 9.30
CHICOUTIMI	— C.B.J.	Jeudi	16 10.00 à 10.30
STE-ANNE DE LA POCAITIÈRE	— C.H.G.B.	Jeudi	16 7.30 à 8.00
TROIS-RIVIÈRES	— C.H.N.L.	Vendredi	17 8.30 à 9.00
QUEBEC	— C.H.R.C.	Samedi	18 10.00 à 10.30
RIMOUSKI	— C.J.B.R.	Dimanche	19 8.30 à 9.00
NEW CARLISLE	— C.H.N.C.	Lundi	20 9.30 à 10.00
HULL	— C.K.C.H.	Mardi	21 10.30 à 11.00

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:
9.00 p.m. CONCERTO No 2 DE RACHMAÏNOFF. — Alexandre Brailowski, pianiste d'origine russe, exécutera pour l'auditoire le Radio-Canada, mardi, le Concerto no 2 de Rachmaïnov. L'orchestre exécutera à Suite Casse-Noisette de Tchaïkovski, sir Ernest MacMillan dirigera.
11.30 p.m. COMPOSITEURS CONTEMPORAINS.

Sommaire des postes locaux

CBP-690 kilocycles	9.30 A choisir.	7.00 Musique de danse.
8.00 Radio-journal.	10.00 Nouvelles.	6.25 "Le soir."
6.25 Causette.	10.10 Chronique bibliographique.	6.30 Mélodies canadiennes.
6.30 Intermède musical.	10.30 Show time.	7.15 Lumière Abner.
6.45 Musique.	11.00 Nouvelles de BBO.	7.30 Ronald Colman.
7.00 Un homme et son péché.	11.15 Relais de BBO.	8.00 Ville et campagne.
7.15 Métropole.	12.00 Musique.	8.30 Caravans de la gaité.
7.30 Romanes.	CKAC-730 kilocycles	9.00 Studio.
7.45 Fantaisie musicale.	8.00 Vir de famille.	9.30 Rendez-vous avec la vie.
8.00 Dr. Morhanges.	8.15 Quelles nouvelles?	10.00 Bob Hope.
8.30 La mine d'or.	8.30 Forum des sports.	10.30 Nouvelles.
9.00 Les concerts symphoniques.	8.40 La pièce du jour.	10.45 Musique de danse.
10.00 Radio-journal.	8.45 Nouvelles.	11.00 Le conteur.
10.15 Causette sur l'après-midi.	7.00 André Louvain.	11.15 Danse.
10.30 Récital.	7.15 Originalités.	11.30 Danse.
11.00 Musique de danse.	7.30 Le petit café du coin.	12.00 Nouvelles.
11.15 Musique.	8.00 His town.	
11.28 Nouvelles.	8.30 Rendez-vous romantique.	
11.30 Musique contemporaine.	8.45 Nouvelles.	
12.00 Nouvelles.	9.00 En chantant dans le soir.	

Mercredi, 15 novembre 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

8.30 p.m. LE MOT, S'IL VOUS PLAIT. — Les notes du Radio-Canada à sa tribune du Mot, s'il vous plaît, mercredi, seront Mme Jovette Bernier, Mlle Jean Gillis, Raymond Tanguay et Léon Lorrain.
10.15 p.m. CAUSERIES DE M. ROCH BRUNET. — Radio-Canada a confié à M. Roch Brunet, notaire et docteur en droit, une série de causeries sur la loi, dont le titre: Initiation au droit civil, explique le but recherché. Il s'agit de mettre à la portée de tous les notions élémentaires des contrats et des actes légaux les plus fréquents dans la vie courante.

Sommaire des postes locaux

CBP-690 kilocycles	5.45 A choisir.	CFPC-600 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique.	6.00 Programmes de la soirée.	11.00 Heures.
8.00 Radio-journal.	6.05 Intermède.	9.45 Brakfast club.
8.15 Émissions.	6.10 La Bourse.	10.00 Nouvelles.
8.30 Pot-pourri musical.	6.15 Nouvelles.	10.10 Musical headlines.
8.45 Musique.	6.20 L'emprunt de la victoire.	10.25 Intermède.
9.30 Les chansons que vous aimez.	6.30 Sketch.	10.30 Baby Institute.
9.45 Mélodies.	6.45 Nouvelles de BBO.	10.45 Gene et Glenn.
9.57 Nouvelles.	10.00 Intermède.	11.00 Voice of the city.
10.00 Choeurs.	10.05 Choeurs d'artistes, chanteuse.	11.15 Novelty group.
10.15 Courrier-confiance.	1.45 Commentaires.	11.30 For ladies.
10.30 Vie de famille.	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	11.45 Crown Prince.
10.45 Pierre Guérin.	1.45 Commentaires.	11.50 Nouvelles.
11.00 Grande revue.	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	12.00 Mélodies.
11.15 Métairie Rancourt.	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	12.15 Choeurs d'artistes, chanteuse.
11.45 Les joyeux troubadours.	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	12.30 Solitaires wife.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	2.45 Highlights.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.00 Heures.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.10 Friendly Hour.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.20 Trio Wakely.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.30 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.40 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	3.50 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.00 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.10 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.20 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.30 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.40 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	4.50 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.00 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.10 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.20 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.30 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.40 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	5.50 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	6.00 Hour of the Wright.
	1.45 Choeurs d'artistes, chanteuse.	6.10 Hour



Directrice : Germaine BERNIER

Ceux qui firent
notre pays

Saint Isaac Jogues

(1607-1646)

Parmi les Canadiens d'adoption que nous pouvons aujourd'hui invoquer, il n'en est pas d'autre que celui de Saint Isaac Jogues. Il naquit à Orléans, le 10 janvier 1607, et perdit bientôt son père. Sa mère, née de Saint-Mesmin (Françoise), le plaça au collège des Jésuites, fondé depuis peu. L'un de ses frères devint Capucin. A l'âge de 17 ans, Isaac entra au noviciat des Jésuites, à Rouen. Il compléta sa formation philosophique, enseigna la grammaire et les belles-lettres, puis fit sa théologie à Paris. Il fut promu au sacerdoce, le 11 février 1636, et bientôt assigné aux missions canadiennes. Il partit de Dieppe à bord d'un vaisseau et débarqua, le 2 juillet, à Québec. Saint Isaac Jogues semble avoir été doué d'une grande ferveur missionnaire. Dès le 19 août, il quitta la capitale de la Nouvelle-France pour monter au pays des Hurons; il y arriva le 11 septembre. Dès le début, les souffrances horribles qu'il eut à endurer menacèrent sa santé. Durant plusieurs années, il travailla durement, et sans grand succès, à la conversion des Indiens, tantôt en compagnie de saint Charles Garnier, tantôt avec le Père Raimbault. Après six ans d'évangélisation lente et pénible, Jogues revint à Québec et s'apprêta à repartir sans délai. Il quitta les Trois-Rivières, le 1er août 1642, dans un convoi de douze canots chargés d'effets, de provisions et de 40 personnes. On notait entre autres la présence de saint René Goupil, un donné, et un autre serviteur des Jésuites, un jeune homme de Québec, nommé Thérèse, et des Hurons convertis. Le groupe voyageait avec prudence, mais, après avoir traversé le lac Saint-Pierre, il tomba dans une embuscade de 70 Iroquois. Jogues fut l'objet d'un traitement cruel; ses bourreaux inventèrent d'indescriptibles raffinements de barbarie. Durant plusieurs mois, il fut traité de village en village et torturé par les femmes et les enfants. Le 31 juillet 1643, il fut libéré par les Hollandais. Il parvint en France, reçut les hommages du Pape, de la reine et de tous les personnages influents. Mais dès l'année suivante il était de retour au Canada. Il exerça son rôle durant deux ans à Québec et à Montréal, puis il fut envoyé chez les Iroquois à titre de parlementaire. C'est là qu'il fut tué traitreusement, le 18 octobre. Saint Jean de la Lande, son compagnon, fut massacré de la même façon, le lendemain.

Villa Maria

Le comité exécutif de l'Association de Villa Maria remercie bien cordialement toutes les personnes qui se sont rendues à la partie de cartes.

Celles qui n'ont pas encore rendu compte de leurs billets sont priées de le faire dans le plus court délai.

A l'abri de...

En fin de compte, il y a tout à gagner à confier aux techniciens de Léveillé Ltée le NETTOYAGE de vos vêtements, meubles, et autres articles de ménage. Leur longue expérience vous met à l'abri de "toutes les expériences".

Léveillé
Les Teinturiers et Nettoyeurs connus.

Bureau : 4368, Parthenais

Ateliers : 4371, Lafrance

CH. 2152

67. (Suite)

— Je peux bien dire que je n'ai point le défaut de bavardage. La considération que je voulais ajouter est celle-ci: Ils ont une meute qui l'era merveille après vous par la nuit claire, tandis que chacun sait bien que les lévriers, comme les limiers et autres chiens de cour, perdent les trois quarts de leur flair dans la brume.

— Je n'ai jamais ouï parler de cette meute, dit monsieur Hue. Aubry s'approcha.

— Monsieur mon père, répliqua-t-il, tout ce que vient d'avancer le brave frère Bruno est la vérité même. Il connaît les grèves mieux

Lettre de Fadette

Il est un sentiment qui enracine l'homme au pays natal: c'est lui qui l'harmonise avec l'ambiance où il a vu le jour, c'est lui qui met dans son cœur l'ardeur généreuse avec laquelle il donnerait sa vie pour défendre, quand il est en danger, ce sol auquel il tient par toutes les fibres de son être physique et moral. Ce sentiment est grand comme une religion et c'est le patriotisme.

Portant en lui-même sa suffisante raison d'être il se rencontre sous toutes les latitudes: des mélancoliques régions qu'éclaire le soleil de minuit aux terres dévorées par l'implacable soleil des tropiques, comme aux pays privilégiés auxquels la main de Dieu a prodigué l'insépensible trésor des biens et des beautés de la nature, il n'est pas un coin de terre qui ne soit aimé de ses enfants, car, quel qu'il soit, il conserve les deux pôles de la vie humaine, il porte les berceaux et il renferme les tombes, il est une chose sainte et sacrée, il est la patrie.

Le patriotisme, comme toute religion, demande du dévouement et vit de sacrifices.

Les femmes ont un rôle important dans l'éducation du patriotisme, qui est un instinct ayant besoin de formation et de culture pour devenir un sentiment profond et vivifiant.

Le premier service que la patrie attend des femmes, c'est de lui donner, nombreux, de vrais chrétiens et de bons citoyens.

Donner la vie, c'est bien, mais ce n'est pas tout. Ces enfants, il faut les élever par leur âme et leur corps. Aux mères d'enseigner la grande science de vivre, comme elle doit être vécue, cette vie qu'elles leur ont donnée.

Elles de faire à leurs enfants des âmes de patriotes et il n'est jamais trop tôt pour commencer à leur faire aimer leur patrie, le Canada.

Notre immense et beau pays, faites-leur connaître et admirer d'un océan à l'autre. Qu'ils apprennent à être fiers d'être Canadiens.

Dans cette grande patrie qui est la nôtre sont renfermées des petites patries, notre province française, la ville ou le village où nous vivons.

Nous les aimons avec tendresse comme un âme sa famille et ses amis intimes, sans que cela nuise en rien à l'amour dû à la grande patrie, tout le Canada.

Vos enfants s'éloignent, vos fils font leurs études. Dites-leur que la patrie a besoin d'intelligences développées par l'effort du travail. Ils songent au choix d'une carrière, dites-leur que, quelle que soit celle qu'ils embrasseront, la patrie a besoin qu'ils en remplissent courageusement toutes les obligations. Quelques-uns aspireront à l'honneur du sacerdoce, soyez des mères heureuses et remerciez Dieu de la belle âme de cet enfant qui est le prolongement de la vôtre.

Il ne semble pas que, chez nous, soit bien vif ce patriotisme nécessaire, c'est aux femmes d'abord qu'il faut demander de le réveiller, de le rendre plus ardent, d'en déposer les germes dans les petites âmes; et ensuite c'est aux éducateurs et aux éducatrices de le fortifier, de l'élever très haut au-dessus de tous les petits côtés de la vie.

Ce n'est pas seulement aux mères de famille qu'il faut recommander cet apostolat.

A toutes les femmes qui font toutes seules le chemin dans la vie, rappelons qu'elles ont la grande famille humaine à qui il faut prodiguer les trésors d'une maternité spirituelle qui a une immense valeur.

Les femmes sont les apôtres du Bien et du Beau dans le monde, c'est pourquoi les jeunes filles doivent être préparées sérieusement à ce beau rôle bienfaisant.

Elles tiendront, plus tard, dans leurs petites mains les âmes d'enfant si pures, si malléables. Elles auront à y déposer avec d'autres le germe d'un patriotisme qui sera une grande force, car ce patriotisme devra être large, éclairé et fervent.

Il y a des enfants, et plus qu'on ne pense, qui n'ont jamais entendu parler de patriotisme: c'est pour eux un mot vide de sens.

Que dans toutes les écoles, les collèges, on donne de temps à autre une définition très large de ce beau mot qui représente une si belle chose.

14-XI-44

FADETTE

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Messe de Requiem

Le comité de régie de l'Association des gardes-malades diplômées de l'Hôpital Notre-Dame invite ses membres à assister à une messe à la chapelle de l'hôpital, vendredi, 17 novembre, à 7 h. du matin. Cette messe sera dite pour le repos de l'âme des membres défunts de l'association.

Hospice de la Providence

Une partie de cartes organisée par les dames de charité de l'hospice de la Providence, 1691 boul. Pie IX, aura lieu mercredi, le 15 novembre, à 2 h., sous la présidence d'honneur de Mme Adémar Raynaud.

Récollections mensuelles

Mercredi, le 15, à 2 h., 30, aura lieu la récollection pour les dames des Fraternités missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier. Dimanche, le 19 novembre, à 8 h. 30 du matin, récollection pour les jeunes filles. Bienvenues aux dames et aux jeunes filles.

Retraites à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, tél. DO. 8026, des retraites aux dates suivantes: pour dames, du 20 au 24 novembre, et du 27 au 30, par le R. P. Clémentin, O.F.M. Pour jeunes filles du 24 au 26, par le R. P. Hadd, S.M. Du 4 au 7 décembre pour jeunes filles, par le R. P. Chénervet, O.M.I. Du 11 au 14 pour infirmes. Du 15 au 18 décembre pour fiancées, par le R. P. Sanchagrin, O.M.I. Du 19 au 22 décembre pour élèves, par un R. P. Oblat. Prière de s'inscrire à l'avance.

Conférence chez les Infirmières

Sous les auspices de l'Association catholique des infirmières canadiennes de Montréal une conférence intitulée Voyage au Mexique sera donnée par Mgr Olier Maurault, F.S.S., P.D., le 24 novembre, à 8 h. 30 du soir, à la maison des infirmières de l'Hôpital Notre-Dame, 2205 rue Maisonneuve. Pour plus amples renseignements, communiquer avec le siège social de l'A.C.I.C., P.L. 9108, P.L. 9109.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi, 15 novembre, à 2 h., et à 7 h. 30. Le menu suivant permettra d'apprécier de façon très appétissante le canard domestique dont l'usage est trop peu connu, d'enseigner l'emploi de la grande fritture, sans compter l'art de réchauffer les beaux desserts qui font la joie des enfants. La table sera dressée.

Dîner de famille: potage aux pois verts, canard domestique, chicorée braisée, pommes de terre frites, salade romaine, sauce vinaigrette, pouding mousseline, St-Honore, éclair au chocolat.

A l'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires, affiliée à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, tiendra son assemblée mensuelle mercredi, le 15 nov., à 8 h. 30 du soir, à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 rue Sherbrooke est. La conférence sera donnée par Mme Vauclair qui traitera des problèmes féminins d'après-guerre. Tous les membres, leurs amies et toutes les personnes désireuses de connaître l'association sont cordialement invitées. A l'issue de la soirée le thé sera servi.

La Vie Pratique

Un repas complet sur un seul feu

Beaucoup des aliments qui se préparent le plus facilement sont les meilleurs pour la santé, d'après les services d'Hygiène alimentaire à Ottawa.

Il faut y penser d'avance pour préparer un repas complet sur un petit feu comme beaucoup de jeunes filles et femmes sont obligées de le faire aujourd'hui. Aussi, cette déclaration des autorités en la matière sera-t-elle réconfortante.

Les fruits crus, d'une haute valeur alimentaire, résoudront souvent le problème du dessert. Si on les aime mieux cuits, il est possible de les préparer le soir pour le lendemain. Les légumes, qu'ils soient cuits ou crus, sont aussi nécessaires à notre alimentation. Cuits à la vapeur, ils conservent davantage leurs substances nutritives. Il est facile, en faisant bouillir les pommes de terre, de déposer dans une passoire, sur le dessus du chaudron, des carottes et du céleri, ou des carottes et des navets qui cuiront avec la vapeur qui se dégage de l'eau des pommes de terre. Un seul chaudron et un seul feu suffisent alors.

A part les coupes de viande qui cuisent très rapidement, la cuisson des autres présente quelques problèmes. Un rôti ou un ragoût peut être partiellement cuit le soir et remis sur le feu le lendemain avec les légumes. Les restes de viande cuite font de délicieuses sandwiches. On peut aussi les hacher et les faire réchauffer avec un peu de sauce.

Les oeufs constituent un mets familier pour ceux qui doivent préparer leurs repas à la hâte. Ils peuvent être pochés ou entrer dans une omelette ou fromage ou aux légumes pour plus de variété.

Les salades aux légumes et aux fruits, cuits ou crus, ont l'avantage d'utiliser les restes et de compléter un repas. La quantité de vitamines et de minéraux qu'elles ajoutent à la diète vaut la peine d'être considérée.

Les céréales complètes devraient faire partie de tout déjeuner bien organisé. Une partie de la quantité de lait qu'il faut boire tous les jours sera ainsi absorbée au déjeuner. Le pain Approuvé-Canada ou fait avec la farine à grains entiers devrait toujours figurer sur la table familiale.

Beaucoup de personnes, qui ont peu de facilités pour préparer leurs repas, se contentent de sandwiches, le midi ou le soir. Il n'y a rien de ridicule contre les bons sandwiches, à la viande, aux oeufs ou au fromage, s'ils sont chauds et accompagnés d'une salade. Il serait cependant regrettable que les travailleuses prennent l'habitude de se nourrir presque uniquement de sandwiches en négligeant les autres aliments qui doivent faire partie d'un repas et le compléter.

La Petite Soeur de l'Assomption

La Petite Soeur de l'Assomption, servante et garde-malade des pauvres, se consacre à la consolation des malades morales par lesquelles s'opèrent les conversions. A la pauvreté est venue s'ajouter la maladie.

Pour continuer leur belle oeuvre d'apostolat, Les Petites Soeurs de l'Assomption ont besoin d'aide. Nous la leur procurerons en assistant à la vente de charité qui aura lieu samedi, 25 novembre, à l'Ecole du meuble, angle des rues Berri et Dorchester.

Simphonette
Parfumerie, bijoux, accessoires de toilette
256 Ste-Catherine E., L.A. 6933

Cuisine

Le menu du jour

Soupe aux légumes
Pain de viande
Salade persillée

Chaussons aux pommes

La pomme étant un fruit de chez nous, il faut savoir l'employer de bien des manières: les chaussons aux pommes sont faciles à préparer et délicieux.

Il faut d'abord faire une pâte qui n'est autre chose qu'une pâte à tarte:

1 1/2 tasse de farine
1 1/2 tasse de graisse
1/2 cuil. à thé de sel
Eau très froide.

Tamiser la farine, la mesurer et la mélanger. Ajouter le sel et la graisse. Couper la graisse en petits morceaux dans la farine à l'aide de deux couteaux ou bien d'un petit appareil spécial uniquement destiné à la préparation de la pâte; mais on réussit bien avec deux couteaux.

Verser de l'eau froide sur ce mélange et délayer vivement avec un couteau. Il faut éviter de mettre trop d'eau car cela oblige à ajouter de la farine et on obtient ainsi une pâte dure. C'est toujours ce qui est à craindre dans la confection de la pâte.

La pâte une fois terminée doit être molle mais non collante. Si on peut la faire reposer, elle s'abaissera plus facilement.

Découper des rondelles dans la pâte roulée mince, mettre des pommes coupées en quartiers sur la moitié, saupoudrer d'une cuillerée à table de sucre qui peut être prise sur la ration quotidienne qui est de 3 cuillerées rases par personne, ajouter quelques grains de muscade, mouiller légèrement les bords de la pâte et replier l'autre moitié de la pâte sur les pommes. Presser les bords, faire de petites entailles sur le dessus avec des ciseaux, badigeonner de lait et cuire à four chaud 400°F. 12 à 14 minutes.

C'est tout simplement délicieux et les enfants en raffolent.

Cette recette est tirée du recueil de Mme Rose Lacroix.

A l'Association

Jeanne-Mance

L'Assemblée annuelle de l'Association Jeanne-Mance des gardes-malades diplômées de l'Hôtel-Dieu a eu lieu récemment à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de Mlle Jeanne Gosselin.

Après la lecture du résumé des activités de l'association au cours de la dernière année, les deux délégués de l'association au congrès bi-annuel des gardes-malades canadiens, qui eut lieu à Winnipeg, la dernière semaine de juin, ont présenté leurs rapports. Mlle Jeanne Gosselin a fait un compte rendu détaillé des activités sociales du congrès tandis que Mlle Anne-Ma-

CUMMINGS

La fourrure seyante accentue l'élégance

La coupe des vêtements de fourrure diffère totalement de celle des robes. Depuis plus de 44 ans, nous avons vu la plupart des produits des plus grands descripteurs au monde. Consultations, suggestions, conseils gratuits. Pourrions-nous vous aider à choisir le modèle qui vous convienne exactement?

MANTEAUX QUE VOUS AIMEREZ

MOUTON DE PERSE	\$450
Belle peau souple.....	
RAT MUSQUE	\$425
Teint vison.....	
CHAT SAUVAGE	\$325
Belle qualité.....	

COSTUMES TAILLEUR EN DRAP POUR DAMES. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous soit le plus ayant.

CUMMINGS
FURS LTD
284 Notre-Dame ouest PL. 8901

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI



rie Robert a donné un aperçu du beau travail scientifique des séances du congrès.

Après ces rapports, les membres élurent leur comité exécutif pour le prochain terme 1944-46, avec le résultat suivant: Mlle Jeanne Gosselin, présidente, réélue; Béatrice Roy, vice-présidente, réélue; Gabrielle Brossard, trésorière, réélue; Andréa Lussier, secrétaire, réélue; Marie Pelletier, Suzanne Langevin, Pauline Crevier, conseillères.

Conférence et concert au Mont-Royal

Pour célébrer avec éclat la centième de ses conférences de sécurité industrielle, depuis la dernière grande convention tenue à Montréal, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail (groupe) jeudi soir, 16 novembre, à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, patrons, surintendants et chefs d'équipes à un dîner commémoratif, et à cette fin, a invité comme conférencier d'honneur le président de la plus grande société de sécurité au monde, M. Ned H. Dearborn, du National Safety Council of America. L'association présentera, à cette occasion, des souvenirs à ses chefs de la première heure. Pour agrémenter cette soirée, l'association a tenu à inviter Mlle Claire Gagnier, la célèbre soprano coloratura, et le Quatuor Alouette à venir exécuter quelques pièces de leur répertoire.

A l'Ecole des parents

Le titulaire du prochain cours à l'Ecole des parents du Québec est Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de la revue "Payenne", qui traitera de l'éveil des habitudes

Il y a une raison...

Des centaines et des centaines de personnes, en prévision des "grands froids" qui s'en viennent, ont déjà fait le choix du manteau (ou paletot) de fourrure qu'elles porteront ces semaines-ci. Et ce manteau, — elles l'ont choisi de préférence aux quartiers généraux des belles fourrures, ainsi désignés pour la maison J.-F. Reid. Il y a une raison à cela, c'est que, ainsi que maintes fois constaté, rien ne sort des ateliers de la maison Reid, qui ne soit de qualité, de cette qualité qui répond aux exigences de ses goûts comme la variété des prix répond aux moyens que permet son budget. Pour une livraison sûre au jour convenu, placez votre commande sans tarder chez J.-F. Reid, 1473, rue Amherst.

chez l'enfant, dans la période pré-sociale, un regard de l'émotivité. Elle expose le rôle que jouent les émotions dans la formation de l'enfant, les répercussions qu'elles peuvent avoir sur l'humeur de tout petit.

On devine les problèmes intéressants que soulève un pareil sujet: activité versus passivité, les "états bébés", la peur chez les enfants, la colère, etc., etc. Ce cours sera donné comme d'habitude à 8 h. 30, mercredi soir, 15 novembre, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, Montréal.

Pourquoi La Plupart Des Jeunes Mamans Emploient cette méthode externe pour soulager les souffrances des RHUMES Des ENFANTS

PAS DE RISQUE

DE DÉRANGER
L'ESTOMAC PAR
L'ABSORPTION DE
DROGUES VIOLENTES
* S'APPLIQUE EN
SIMPLES FRICTIONS

PÉNÈTRE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE DES BRONCHES, PAR SES VAPEURS MÉDICAMENTEUSES ADOUCISSANTES

STIMULE LA SURFACE DE LA POITRINE ET DU DOS, COMME UN CATAPLASME RÉCHAUFFANT

Commence À Agir Immédiatement . . . Continue À Agir Pendant Des Heures!

Aide à soulager rapidement les spasmes de la toux, les douleurs ou la constriction musculaires, la congestion et l'irritation des bronches

Il est réellement dangereux de négliger le rhume de l'enfant! La plupart des mamans modernes savent cela.

C'est pourquoi elles ont recours au remède des familles, qui a fait ses preuves, pour soulager leurs enfants des souffrances du rhume—le Vicks VapoRub... L'expérience leur a enseigné ce qu'elles peuvent attendre, quand elles en frictionnent la gorge, la poitrine et le dos, au coucher.

Presque immédiatement—au bout de trois minutes au plus—l'action pénétrante-stimulante du Vicks VapoRub (expliquée ci-dessus) commence à apporter du soulagement.

Pendant des heures, cette merveilleuse double-action continue à agir, provoquant un sommeil reposant, réparateur, fortifiant. Et souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

Dorénavant, quand une personne de la famille—enfant ou adulte—attrapera un rhume, faites ce que font la plupart des mamans modernes, et servez-vous en toute confiance du

XXIX

LE BROUILLARD

Il était environ sept heures du matin quand la mer permit de se mettre en marche.

Ces brouillards des grèves sont si compact pour former autour de l'homme qui marche une sorte de barrière mouvante, possédant à peine la transparence d'un verre dépoli. Figurez-vous un malheureux, errant parmi ces sables où nulle route n'est frayée, avec un bandeau sur la vue, avec un masque qui laisse passer les rayons lumineux, mais qui les disperse, qui les confond, qui les brouille comme ferait un épais et triple voile de mousseline.

On y voit, la lumière est même la plupart du temps vive et blanchâtre pour l'œil, répercutée qu'elle est à l'infini par les molécules blanchâtres de la brume. Mais cette sensation de la vue est vaine; on perçoit le vide brillant, le néant éclairé.

(A suivre)

— Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre Dame est à Montréal, par l'imprimerie Populaire (sa responsabilité limitée) dirigée par M. J. G. — Georges Falardeau, directeur-général.

Feuilleton du "Devoir"

La Fée des Grèves

par Paul Féval

— Je peux bien dire que je n'ai point le défaut de bavardage. La considération que je voulais ajouter est celle-ci: Ils ont une meute qui l'era merveille après vous par la nuit claire, tandis que chacun sait bien que les lévriers, comme les limiers et autres chiens de cour, perdent les trois quarts de leur flair dans la brume.

que nous, et je crois que nous pourrions, à la faveur du brouillard...

— Mais si le brouillard se lève?

objecta Maurever.

Bruno monta sur le mur, afin d'examiner l'atmosphère attentivement.

— Le vent est tombé, dit-il; la mer baisse, nous en avons jusqu'au flux.

— Soit donc fait suivant cet avis conclut Maurever; allons visiter ma fille.

Aubry n'avait pas attendu si longtemps pour cela. Quand il avait pris la parole pour soutenir l'avis du moine convers, c'est qu'il avait déjà rendu visite à Reine. Reine était un peu pâle, mais sa

blessure, assez légère, ne pouvait réellement faire obstacle au départ.

Son père la trouva souriante et gaie, faisant ses préparatifs qui ne devaient pas être bien longs.

Monsieur Hue planta la croix de bois qui lui avait servi pour ses dévotions au point culminant du roc de Tombeline. Nous ne pouvons dire qu'elle y soit encore, mais le petit mamelon qui est au versant occidental du mont porte de nos jours le nom de Croix-Mauvers.

Le frère Bruno songeait bien un peu à déjeuner, seulement, c'était peine perdue. La brume s'épaississait. Il fallait profiter de l'occasion.

Comme on allait se mettre en marche, Simonnette entra dans la tour avec son père, sa mère et le petit Jeannin, qu'elle tenait par la main.

— Que voulez-vous, bonnes gens? demanda monsieur Hue.

— Monseigneur, répondit le vieux Simon, vous nous connaissez bien, nous sommes vos vassaux fidèles, les Le Priol, du village de Saint-Jean. Notre fille Simonnette que voilà est fiancée au jeune gars

Jeannin.

— Ce n'est pas le moment... commença Maurever.

— C'est étonnant, pensa le frère Bruno, comme il y a des gens qui sont verbeux!

— Je ne veux pas vous parler de fiançailles, Monseigneur, reprit Simon; mais le jeune Jeannin est venu à nous et nous a fait part d'une bonne idée qu'il a pour le salut de mademoiselle Reine, notre maîtresse, et nous l'amenons, bien qu'il ne soit point votre vassal. Parle, mon fils, Jeannin.

Jeannin dit rouge comme une pomme d'api.

— Voilà, dit-il, en tournant son bonnet dans ses doigts; on assure que c'est pour la demoiselle que le chevalier Méloir fait tout ce tapage-là. Dans le brouillard, qui sait ce qui peut arriver? Moi, j'ai pensé: j'ai les cheveux comme la demoiselle, et ma barbe n'est pas encore poussée. Je pourrais bien mettre les habits de la demoiselle, et alors, en cas de malheur, ils me prendraient pour elle...

Et s'ils te tuaient, enfant! dit Maurever.

— Oh! ça pourrait arriver, répliqua Jeannin en souriant, car ils seraient en colère de s'être trompés. Mais ça ne fait rien.

— Je vous dis que c'est un vrai bijou, ce Peau-de-Mouton! s'écria Bruno enthousiasmé.

— La demoiselle serait sauvée, reprit Jeannin, voilà le principal.

L'assemblée annuelle du Conseil des Oeuvres

Collaboration et efficacité: programme du conseil pour l'année à venir — Allocutions de M. le chanoine Deschênes et du R. P. Guillemette, O.P.

Le Conseil des Oeuvres, qui groupe quelque 75 œuvres de charité et de bienfaisance, tenait hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, sa huitième réunion annuelle, sous la distinguée présidence de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Au cours de la réunion, une résolution a été adoptée «priant le gouvernement provincial de donner suite aux recommandations suivantes, les plus tôt possible: adoption d'une loi adéquate pour la protection de l'enfance; recommandations de la Commission des Assurances sociales; recommandations de la Commission d'Assurance-maladie».

M. le chanoine Deschênes

Le président, M. le chanoine Arthur Deschênes, a rendu hommage et «double reconnaissance aux religieux de la Providence pour leur cordial accueil. En plus de nous rendre service, dit-il, elles nous préparent, par la vitalité même de l'institution des Sourdes-Muettes, les merveilleuses de la collaboration et de l'efficacité, seules capables de résoudre des problèmes complexes et d'abattre des tâches difficiles.

C'est d'ailleurs le programme du Conseil des Oeuvres pour l'année à venir. Collaboration des auxiliaires, efficacité des services assurés, plus sûrement le bien de nos obligés et le bon nom de notre Eglise. La collaboration s'impose parce que nous sommes en déficience de personnel. On vient vous demander de la nourriture, des vêtements, des remèdes, du loyer. Manque-t-on seulement de cela? Et si l'on reçoit ce qui est demandé, pourrait-on en profiter?

Au Service social de St-Brigide en 1943, 203 clients se sont présentés avec 302 problèmes: éducation, 105; immoralité, 8; mariage, 7; assistance sociale, 118; assistance morale, 12; désaccord familial ou séparation, 18; placement institutionnel permanent, 22; placement institutionnel temporaire, 12.

Pour solutionner ces 302 problèmes, il nous a fallu mettre sur pied un service social individuel, un atelier et un magasin coopératifs ainsi que des cours et des colonies de vacances.

Croyez-vous sincèrement qu'un ouvrier ou un comptable de bonne volonté pris tout le jour par son travail pourrait expliquer clairement avec détails et statistiques ces différents cas aux services fédéraux, provinciaux et municipaux?

Ne faudrait-il pas ouvrir quelques bureaux permanents de Service Social avec personnel masculin et féminin de profession qui ferait les enquêtes les plus compliquées, tiendrait les statistiques et les fiches à jour, et permettrait de réclamer, preuves en mains, les secours et les arrérages qui devraient venir d'ailleurs.

Tous ces problèmes et bien d'autres que vous soumettra notre directeur, nos quatre sections: enfantine, médecine, assistance individuelle masculine, assistance individuelle féminine, assistance familiale, vous invitent à venir les étudier avec les 73 œuvres qui bénéficient déjà et de nos comités et de notre permanence.

Je tiens à rendre hommage à la Fédération des Œuvres de Charité

Concours d'agrégation pour les médecins

Le Conseil de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, conformément à des décisions prises antérieurement, ouvre un concours d'agrégation pour les postes d'agrégés suivants:

- 1-Médecine générale, comprenant: la pathologie médicale, la pathologie chirurgicale, la clinique médicale, la matière médicale et la pharmacologie.
- 2-Chirurgie générale, comprenant: la pathologie chirurgicale, la clinique chirurgicale et la médecine opératoire.
- 3-Urologie.
- 4-Psychiatrie.
- 5-Chirurgie infantile et orthopédie.
- 6-Physiologie.
- 7-Electro-radiologie.

Ceux qui désirent poser leur candidature sont tenus de le faire par écrit avant le 14 décembre 1944, à midi.

Le règlement exige de chaque candidat qu'il ait fait un stage d'au moins trois ans comme assistant à l'une des chaires d'enseignement de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal. Dans certaines conditions la durée du stage peut être abrégée.

Tout candidat doit produire, en même temps que sa demande écrite, une attestation du ou des professeurs auprès desquels il a travaillé. La demande doit aussi faire mention des titres du candidat et des travaux scientifiques qu'il a publiés. Les candidats qui ont déjà produit, depuis le 11 mars 1942, les documents requis, ne sont pas tenus de les présenter de nouveau.

La demande des candidats doit être adressée au Directeur des études avant l'expiration du délai indiqué plus haut (14 décembre, à midi).

Les candidats pourront obtenir une copie des règlements concer-

FAITS DIVERS

Jugement le 20 dans la cause d'Essiambre

Birno et Rossi acquittés de l'accusation de dommages — Une émission radiophonique cause une panique au Chili — Autre procès pour la femme Provencher

Donat Essiambre, 3949 rue Lavallée, accusé de tentative de meurtre sur les personnes de deux policiers, recevra son jugement le 20 de ce mois. D'après la défense, il ne peut y avoir tentative de meurtre, étant donné que le prévenu n'a pas visé dans la direction des policiers qui lui donnaient la chasse et que son revolver n'était pas chargé. Lors de l'arrestation du prévenu, les huit chambres du pistolet étaient vides.

Birno et Rossi acquittés

Le juge Fontaine a renvoyé hier, les plaintes de dommages portées contre Albert «Caramel» Rossi et Bob Birno, à la reprise de l'enquête préliminaire de ces deux accusés. Toutefois, un troisième inculpé dans cette cause, Johnny Young, a été envoyé à l'examen ultérieur, qu'il devra subir le 22 prochain. La Couronne avait obtenu un ajournement de cette enquête, il y a une semaine pour lui permettre de rétracter un témoin oculaire. Ce témoin est toutefois demeuré introuvable.

Conducteur de camion blessé

Nick Andrews, âgé de 60 ans, 3903 rue Colonial, a été admis à St-Luc, de bonne heure hier après-midi, à la suite de blessures reçues lorsque son camion en frappa un autre. L'accident est survenu à l'intersection des rues Saint-Laurent et Marie-Anne.

Fillette blessée

Micheline St-Roch, fillette de 5 ans, dont les parents demeurent au 6229 de l'avenue de Gaspé, a été légèrement blessée, lorsqu'une auto conduite par M. Léonard Ouellet, 305 rue Beaubien, est venue en collision avec l'auto de son père à l'intersection des rues Beaubien et Henri-Julien, hier après-midi.

Un taxi heurte une auto

Pierre Gauthier, âgé de 23 ans, 6275 rue La Roche, a été hospitalisé à St-Luc hier, souffrant de contusions, après que le taxi dans lequel il voyageait fut venu en collision avec une auto conduite par M. Lorenzo Robillard, 33 ans, de Ste-Anne de Bellevue. L'accident est survenu à l'intersection des rues Ontario et Amherst. Le conducteur du taxi est Arthur Delorme, âgé de 49 ans, 201 rue Berri. Gaston Robillard, qui était dans le véhicule de son frère, reçut de légères blessures, mais il a pu retourner chez lui après avoir été pansé à St-Luc.

Affaire de faux

Marcel Jolicoeur, âgé de 27 ans, sans adresse au dossier, a plaidé culpabilité devant le juge Fontaine hier à l'accusation d'avoir obtenu la somme de \$300 sous de fausses représentations (chèques sans provision) à une banque de la métropole. L'inculpé recevra sa sentence le 21 novembre.

R. J. Laflamme, âgé de 30 ans, a plaidé culpabilité à une accusation semblable, soit d'avoir obtenu la somme de \$6,000 dont \$1,000 ont été convertis par lui en certificats de la victoire. Sa sentence a été fixée au 27 de ce mois.

Aviateurs identifiés

Ottawa, 14 (C.P.) — Les cadavres de cinq aviateurs trouvés dans les débris d'un appareil de l'aviation canadienne, près de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, il y a deux semaines ont été identifiés.

Ces victimes sont William Thompson, d'Ottawa; John Hook, de Montréal; Thomas Kidd, de Manotick, Ont.; Cecil Ralph, de Stanstead; James Stick, de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Panique au Chili

Santiago du Chili, 14 (A.P.) — Les habitants du Chili ont été pris de panique hier et plusieurs personnes ont subi un choc nerveux lorsque la radio chilienne a radio-diffusé une émission décrivant une invasion de la terre par les habitants de la planète Mars. Cette émission était tirée de *War of the Worlds* de H.G. Wells, et adaptée à la radio par Orson Welles, dont la fantaisie sur l'invasion par les Martiens a causé toute une sensation aux Etats-Unis et au Canada en octobre 1938.

Les journalistes chiliens ont critiqué cette émission et ont parlé de paniques à Santiago et dans les provinces environnantes. On a enregistré plusieurs accidents et de nombreuses personnes ont été blessées.

Depuis plusieurs jours les journaux annonçaient cette émission et les autorités du pays prendront des mesures rigoureuses pour empêcher la répétition.

Georges Duhamel

L'œuvre théâtrale de Duhamel, par André Antoine — La Prose de Duhamel, par André Thérive — Duhamel et l'abbaye, par René Arcos — Crépus, par Georges Duhamel — L'individualisme de Duhamel, par Jean Prévoist — La Philosophie, par Achille Ouy — Aspect de Duhamel et la médecine, par Jean Fielle — Duhamel et la Poésie, par Paul Gilson — Le Comique de Duhamel, par Marie-Jeanne Dubry — Georges Duhamel, par Christian Rimestad — La Figure de Salavin, par Henri Jourdain — Duhamel et la Guerre, par Roger de Lafforest.

Dessins et portraits inédits de Berthold Mahn et André Szekely de Dora.

Au comptoir ou franco, \$2.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Rareté de cigarettes à Paris

Paris, 14 (A.P.) — La rareté des cigarettes américaines est maintenant étendue au théâtre de guerre européen. Les soldats qui sont à Paris ne recevront pas de cigarettes cette semaine. Les approvisionnements de cigarettes au front se font également lentement.

Autre procès pour la femme Provencher

Sherbrooke 14 (D.N.C.) — On a commencé aux Assises criminelles présidées par le juge Dalma Landry, un autre procès de dame Théodore Provencher, de cette ville, accusée de conspiration dans le but de permettre à des jeunes gens d'acquiescer les rangs de l'armée. On sait que plusieurs accusations analogues pèsent sur cette femme. Dans la présente cause elle est accusée d'avoir conspiré avec André Bélaïe et Napoléon Poulin et autres personnes inconnues.

Cette fois, la défense, représentée par Mes Benoit Turmel et Raoul Gagné, a réussi à obtenir un jury entièrement canadien-français. Dès l'ouverture de la séance ce matin, la défense a présenté la même motion que celle du début du premier procès, mais le président du tribunal l'a rejetée en disant que la loi veut que les jurés de langue française et de langue anglaise soient appelés alternativement et que c'est le privilège de la Couronne de récusar définitivement ou non les jurés. Toutefois, la Couronne a consenti, par le jeu des récusations, à mettre de côté tous les jurés de langue anglaise qui seraient appelés. C'est ce que désirait la défense.

Le constable Lavigueur réélu président

Le constable Roger Lavigueur, un des fondateurs de la Fraternité canadienne des policiers, a été réélu président de cette organisation lors d'une réunion spéciale tenue durant la fin de semaine dernière à l'hôtel Mont-Royal.

Les membres suivants ont également été élus: constable Lucien Marion, secrétaire; constables Lucien Lessier et Aurélien Ducharme, sergents d'armes; le sergent-détective Emile Joyal et le constable Alban Purner, conseillers.

Les autres officiers seront choisis demain lors d'une réunion qui se tiendra au Café Saint-Jacques, à 8 h. 30.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La colonie française célèbre l'armistice

La colonie française de Montréal a célébré l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre. A 8 heures du matin, sur convocation de l'Association des anciens combattants français, la colonie s'est réunie au monument des morts de guerre français et des Canadiens tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'armée française, au parc La Fontaine. Une minute de silence a été observée; l'Association des Français libres et celle des anciens combattants ont déposé des couronnes, et des prières ont été dites par M. l'abbé Lemaitre et par le révérend Paul Villard, pour le repos de l'âme de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France de 1914 à 1918 et de 1939 à 1944, pour demander à Dieu de récompenser ses bénédictions sur la France, sur le gouvernement provisoire et sur son chef, et aussi pour aider les Français de Montréal à consolider et à conserver entre eux un esprit d'union, de concorde et de fraternité qui leur permettra de mieux servir leur patrie.

La chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, une messe a été ensuite célébrée par M. l'abbé A. Lemoine, directeur du collège Stanislas, devant une assistance nombreuse.

Le capitaine Pierre Moncey, consul général de France, accompagné de M. Robert Alaterre, consul de France, de M. Adigard des Gautries, consul de France, de M. G. Dubois, attaché commercial, et du commandant J. Le Normand, assistait à ces cérémonies, ainsi que les présidents des associations françaises.

Aux cérémonies du cénotaphe, la France était représentée par son consul général, par un représentant de l'attaché militaire et aussi par l'Association des Français libres et celle des anciens combattants et un détachement de l'armée de l'air qui prirent part au défilé.

Le général G.-P. Vanier nommé ambassadeur

New-York, 14 (C.P.) — Le gouvernement provisoire français et le gouvernement du Canada se sont entendus pour élever en ambassadeur la légation canadienne à Paris et la légation française à Ottawa; c'est ce qu'a rapporté le service de la presse française.

La dépêche, transmise à la presse française et rapportée par la Commission fédérale des communications, a dit que le premier ministre Mackenzie King a annoncé que le général Georges-P. Va-

nier «présenterait sous peu ses lettres de créance comme ambassadeur au général de Gaulle, et que le gouvernement français avait élevé le comte de Jean-Marie de Hautelocque au rang d'ambassadeur. La dépêche ajoutait: «Chaque Français se réjouira de cette décision qui resserrera les liens, vieux de cent ans, entre la France et le Canada, qui par ses traditions, son sentiment et sa position, constitue un chaînon naturel et précieux entre notre pays et les nations de langue anglaise».

Candidat libéral dans Nicolet

Nicolet, 13 (D.N.C.) — Me Paul A. Trahan, fils du juge A. Trahan, a été choisi hier candidat libéral officiel dans le comté de Nicolet-Yamaska pour les prochaines élections fédérales.

M. Trahan a été nommé au cours d'une convention très houleuse, présidée par M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries et pendant laquelle Me Roch Pinard, avocat de Montréal, a porté la parole.

Dès le début de l'assemblée, Me Trahan fut mis en nomination, de même que M. Lucien Dubois, député actuel du comté d'Ottawa. Peu de temps après, toutefois, on retira la candidature de M. Dubois, sous prétexte qu'il n'a pas été «fidèle» au parti libéral depuis 1940. Les amis de M. Dubois se sont vengés en sabotant l'assemblée de M. Trahan.

Les trois discours, ceux de MM. Bertrand, Pinard et Trahan, n'ont été entendus qu'à grand renfort de haut-parleurs et d'éclats de voix.

M. Lucien Dubois, au cours de la soirée d'hier, a déclaré qu'il serait candidat indépendant dans le comté de Nicolet-Yamaska.

Ouverture du pot-pourri jeudi

Jeudi soir, à 8 h., aura lieu l'ouverture du Pot-Pourri de Charité de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, dans le salon bleu, le salon rose et la Peacock Alley de l'hôtel Windsor, sous le patronage du maire Adhémar Raynault et des autorités municipales; cette grande vente de charité se poursuivra vendredi soir et samedi soir et l'après-midi.

Cette kermesse est organisée sous les auspices du Comité des Œuvres Sociales de la Chambre des Jeunes et les recettes serviront à la réhabilitation physique et morale de l'enfance malheureuse. M. Jean Guimond, le président du Comité, est bien confiant que son organisation dépassera les recettes de l'an dernier, soit \$6,500. Pour accommoder les nombreux visiteurs, l'organisation occupera, cette année, en plus

du salon bleu, le salon rose et la Peacock Alley; des kiosques à nombre de 45 seront ornés de 5,000 cadeaux et constitueront les attractions les plus variées; il y aura de tout au Pot-Pourri, de la pouponnière au cimetière, en effet, l'on pourra prendre sa chance pour de articles de bébé et même pour un monument. Il y aura un bingo, un kiosque de livres, d'épicerie, de pharmacie, de cartes de Noël «Pour Madame», danse, etc. L'entrée est gratuite et des prix de présence seront tirés au sort. (Communiqué)

Mise au point de M. P.-E. Marquette

M. Paul-Emile Marquette nous communique la mise au point suivante au sujet d'une nouvelle parue dans les journaux de fin de semaine se rapportant à une délégation qui se serait rendue chez le maire Raynault pour l'inviter à briser de nouveau les suffrages de l'électorat de Montréal pour la mairie et à M. Henri Blanchette, membre du Congrès Canadien du travail.

«Je ne connais pas ce M. Blanchette et au cours d'une enquête conduite dans les rangs des unions du Congrès en fin de semaine, je n'ai pu trouver son nom nulle part.

«Je tiens à faire remarquer que le Congrès canadien du travail n'a autorisé personne à le représenter dans cette délégation et que si le M. Blanchette en question s'y est rendu, c'est de son propre chef et en son nom personnel seulement, mais non au nom du Congrès. Je ne sais pourquoi ni avec quelle intention on vient mêler le nom du Congrès à une telle délégation. Si c'est dans le but de servir des fins politiques, il me semble qu'on aurait pu prendre d'autres moyens.

«Je voudrais cependant être bien compris. Il ne s'agit pas pour moi de diminuer ou d'augmenter le prestige d'une telle délégation ou de me prononcer en faveur ou contre la mise en nomination du maire Raynault à la mairie de Montréal. Je tiens tout simplement à défendre le nom du Congrès que je représente dans la province de Québec, car je ne voudrais pas qu'on s'en serve pour d'autres fins que celle de promouvoir et de défendre les intérêts des ouvriers dans le domaine qui lui est propre, c'est-à-dire l'organisation ouvrière.

60,000 personnes internées en Belgique

Londres, 14 (C.P.) — L'Agence de nouvelles belge annonce qu'environ 60,000 personnes sont détenues en prison ou dans des camps d'internement, en Belgique, en attendant l'heure de la justice.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la septième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne quant aux projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.

Le cultivateur — le pêcheur commercial ET CELUI QUI VEUT SE LANCER EN AFFAIRES

L'agriculture est la principale richesse naturelle du Canada tandis que, dans certaines régions du pays, la pêche commerciale est de la plus haute importance. Dans tous les coins du pays, le petit négociant contribue réellement à l'économie nationale. Voilà trois domaines où nombre d'anciens combattants voudront se lancer. Il importe le Canada a pris des dispositions complètes à cet égard. Il y a une assistance pécuniaire pour les anciens combattants des deux sexes qui ont la compétence voulue pour réaliser cette ambition.

L'AGRICULTURE

La Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants contient des dispositions concernant le retour à la terre aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux lopins de terre situés en dehors des zones de forte imposition foncière. L'ancien militaire, homme ou femme, qui a les qualités voulues pour l'agriculture recevra une assistance pécuniaire jusqu'à concurrence de \$4,800 pour la terre et les bâtiments. En outre, une somme allant jusqu'à \$1,200 sera mise à sa disposition pour les animaux et le matériel. Toute somme dépassant \$4,800 devra être payée comptant.

Bien que de grandes étendues de terre soient gardées en réserve pour les vétérans après la guerre, il y a une liberté de choix d'une ferme en n'importe quel endroit, pourvu qu'elle offre des chances raisonnables de rétablissement. L'ancien combattant qui s'en va sur la terre doit payer comptant dix pour cent du coût de celle-ci et des bâtiments, et l'établissement lui est vendu pour ce versement comptant plus les deux tiers du coût de la terre et des bâtiments. Ces deux tiers sont remboursables en vingt-cinq ans, avec intérêt à 3 1/2 pour 100.

Le solde du coût de la terre et des bâtiments (23 et 1/3 pour 100) et la somme de \$1,200 pour les animaux et le matériel deviennent un octroi après que le vétéran a observé son contrat pendant une période de dix ans.

Afin de profiter des dispositions relatives à l'établissement sur une terre, l'ancien militaire, homme ou femme, doit posséder les qualités voulues, avoir servi outre-mer ou avoir servi au moins douze mois au Canada, et il doit, en outre, présenter des chances raisonnables de faire honneur à ses obligations.

LA PÊCHE COMMERCIALE

Au vétéran qui a fait la pêche commerciale dans le passé et qui a la compétence voulue pour reprendre cette profession, on donne la même assistance que pour l'établissement sur une terre. On lui fournit la chance d'acquiescer une maison sur un

lopin de terre situé à proximité des endroits où se fait la pêche commerciale, sur la base établie pour les travailleurs urbains ou autres. C'est une mesure qui a pour objet d'assurer la sécurité de l'ancien combattant, car cela lui permet de cultiver les produits requis pour sa nourriture pendant les périodes où la pêche commerciale n'est pas possible ou profitable. Les dispositions relatives à la pêche commerciale tiennent compte du fait que parfois, pour réussir, il faut que deux pêcheurs s'associent. Dans de tels cas, si les associés sont tous deux d'anciens combattants, chacun recevra un octroi de \$1,200 qui pourra être mis en commun pour l'achat de l'équipement de pêche nécessaire. Chacun recevra également la même assistance que le cultivateur, en vue d'obtenir une maison sur un lopin de terre.

ASSISTANCE DANS LES AFFAIRES

Les anciens combattants qui nourrissent l'espoir de posséder leur propre entreprise, peuvent recevoir une assistance pécuniaire. Pour acheter l'entreprise, ils peuvent tirer sur leur crédit de réadaptation, qui est mis à leur disposition sur la base de \$7.50 par mois pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidentale et de \$15.00 par mois pour chaque période de trente jours de service outre-mer. Le crédit de réadaptation peut également être employé pour obtenir un capital liquide pour une entreprise déjà possédée.

En outre, le Canada a reconnu que dans le lancement d'une entreprise il peut s'écouler quelque temps avant que le fruit de cette entreprise suffise à faire vivre son homme. Durant cette période, des allocations d'entretien peuvent être versées à raison de \$50 par mois pour un célibataire et de \$70 par mois pour un homme et son épouse (avec supplément pour les enfants à charge).

Ces allocations peuvent être demandées en tous temps dans les douze mois qui suivent la libération ou dans les douze mois qui suivront la cessation des hostilités.

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques à divers endroits du Canada. Ces fonctionnaires sont les amis des anciens militaires. Il est de leur devoir de conseiller et d'aider tous les anciens militaires relativement à leurs problèmes de rétablissement civil. Avant de prendre des engagements, les vétérans qui songent à profiter de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants doivent s'adresser au surveillant de la région où ils ont l'intention de s'établir.

Le bureau de votre officier du Bien-être des Anciens Combattants est situé à 634 Craig ouest.

Le bureau de votre officier du Bien-être des Anciens Combattants est situé à 634 Craig ouest.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ENVOYEZ CETTE ANNONCE A UN MILITAIRE OUTRE-MER.

Pourquoi tant de médecins

confient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de nos nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage hygiénique et discret, à votre disposition. Assortiment complet de corsets pour maternité, descentes d'estomac, etc.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921, rue SAINT-CATHERINE EST PL. 9622 La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

L'indépendance polonaise menacée

Discours à la radio du Dr Babinski, ministre de la Pologne au Canada, à l'occasion du Jour de l'Indépendance de la Pologne

Samedi dernier, le Dr Wacław Babinski, ministre de Pologne au Canada, a prononcé sur les réseaux anglais et français de Radio-Canada, un discours à l'occasion du Jour de l'Indépendance de la Pologne. Voici le texte de cette allocution:

Le Jour de l'Indépendance polonaise du 11 novembre a été célébré par les Polonais de Montréal, dans les cadres modestes, à cause des conditions de la guerre.

Les services religieux ont été célébrés dans les deux églises polonaises (rue du Centre et Montgommery), et le 12 novembre, une assemblée générale de la colonie polonaise eut lieu dans la salle de l'Association de l'Aigle Blanc.

Dr T. Brzezinski, consul général de Pologne, et le personnel du consulat ont assisté à cette cérémonie. L'assemblée était présidée par M. J. Roszkowski, président du Congrès polono-canadien, branche de Montréal.

Une résolution fut adoptée, dont les parties les plus essentielles, se lisent comme suit:

"Nous payons le tribut à la mémoire de tous les Polonais qui ont reconquis la liberté et l'indépendance de leur patrie en 1918.

Nous rendons l'hommage à tous les Polonais qui luttent aujourd'hui, sans relâche, pour la liberté, l'indépendance et l'intégrité de la Pologne.

Nous nous inclinons avec respect devant l'immortel héroïsme de Varsovie, nous sommes en esprit avec le soldat polonais qui combat sur tous les fronts, pavant le chemin qui conduit notre nation à la liberté.

Nous exprimons notre solidarité avec l'attitude inébranlable du pays et avec le gouvernement polonais de Londres.

Nous rejetons catégoriquement chaque capitulation.

Nous souhaitons à la nation polonaise de longues années de paix et de coopération avec les Nations-Unies. A ce sujet, nous avons l'espoir que la Pologne pourra former les alliances le plus rapprochées possible avec les démocraties de l'ouest, et que sa sécurité ne sera menacée par aucun de ses voisins.

Le voisin de l'ouest de la Pologne, c'est-à-dire l'Allemagne, doit être puni pour le crime de cette guerre, doit être désarmé complètement et doit rendre à la Pologne la Prusse orientale, la Silésie et une partie de la Poméranie.

En ce qui concerne le voisin de l'est de la Pologne, c'est-à-dire la Russie, nous souhaitons qu'elle puisse aussi parvenir à la forme démocratique de la vie, et que son régime démontre de la bonne volonté dans ses relations avec la nation polonaise, tout particulièrement en n'exposant pas nos relations mutuelles par les emprisonnements, les exécutions et la déportation des Polonais ou par l'annexion du territoire polonais.

Le 11 novembre 1918, après 123 ans d'occupation ennemie, la Pologne a reconquis son indépendance.

Le même jour, dans l'ouest de l'Europe, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de l'Amérique ont remporté le triomphe sur l'Allemagne.

En même temps, l'Etat polonais reconstruit a empêché la révolution bolcheviste en Russie de se joindre avec la révolution communiste de l'Allemagne.

C'est pourquoi, à côté de la fête nationale du 3 mai, les Polonais célèbrent le jour du 11 novembre, comme le jour de l'indépendance.

Dans la vie de la nation polonaise, à travers plus de mille ans de son existence, l'élément le plus essentiel était toujours l'idée de la liberté — cette liberté, que les Polonais estiment par-dessus tout. "Citoyens libres dans un Etat libre" demeurait leur idéal politique, lorsqu'ils avaient jadis, en Europe, leur grand Etat.

La lutte pour l'indépendance a été l'expression de ce même idéal, lorsque la Pologne devint conquise

et partagée par les Allemands et les Russes.

Aujourd'hui, de nouveau, les Polonais luttent pour l'indépendance... pour leur liberté et pour celles des autres peuples. Ils luttent, n'épargnant pas les sacrifices; le symbole de cette lutte est aussi bien le récent soulèvement à Varsovie, que la perte d'un quart de l'entière population de 35 millions.

De nouveau, aujourd'hui, l'indépendance polonaise est menacée. Dans l'ouest de l'Europe, nous nous approchons du jour de la victoire finale sur les Allemands. De l'est cependant, le totalitarisme communiste prétend à la moitié de l'Etat polonais.

Il semble que, malgré la Charte de l'Atlantique et contrairement aux traités et à la décente internationale, la Pologne aurait à payer à la Russie, pour l'aide militaire que cette dernière fournit aux Alliés.

Nous croyons fermement que nous ne pourrions pas faire cette chose absurde. Nous croyons au sentiment de la solidarité des Alliés, lesquels, dans leur propre intérêt, sauront s'opposer à ce qu'on sème dans le camp allié la désunion et les conflits, par des prétentions sans aucune base ni raison.

Nous croyons que les Alliés resteront fidèles à la tradition commune de la civilisation occidentale et de l'éthique chrétienne. Nous croyons qu'ils tiendront aux traités signés par eux. Et nous croyons qu'ils ne voudront pas exposer ses futures générations à une guerre nouvelle.

Jamais la paix basée sur le tort et l'injustice ne pourra devenir une paix durable.

Voilà pourquoi les Polonais n'ont pas déposé leurs armes ni cessé de lutter, malgré une pression morale, sous laquelle ils sont forcés de vivre. C'est pourquoi nous lisons, presque chaque jour, d'exploits militaires de l'armée polonaise en Italie ou en Hollande, des luttes et des sacrifices de l'armée clandestine, aussi bien que de ceux de la population civile en Pologne.

C'est pourquoi encore, sur l'ordre du gouvernement polonais, les formations polonaises ont aidé et supporté l'armée rouge partout, la territoire polonais — pour être

ensuite démobilisées, emprisonnées ou déportées par ceux mêmes qu'ils ont aidés.

Nous voulons que notre carte de cette guerre reste aussi honnête, jusqu'à la fin de la lutte, qu'elle l'a été dès le début.

Nous poursuivons un chemin droit, fidèles à nos traditions et à nos engagements. Nous avons confiance que nous atteindrons notre but, qui est la Pologne libre et indépendante.

C'est avec ces intentions et ces sentiments, que les Polonais à travers le monde commémorent cette année leur jour de l'indépendance.

Cours de démocratie donnés aux Allemands

Londres, 14 (C. P.). — 90 Allemands non nazis s'entraînent actuellement à la mode démocratique, dans une école en Allemagne occupée, pour devenir des policiers sous la direction des officiers du gouvernement militaire allié.

Le groupe a comme instructeur le capitaine John J. Knekt, de Philadelphie. L'école est dirigée par le capitaine Ulrich C. Urton, de Lancaster, Ohio. On loge ces élèves dans une étable que l'on a convertie en caserne. Ils mangent et couchent en cet endroit.

Plusieurs autres Allemands succéderont à ce premier groupe pour subir un semblable entraînement. On leur enseigne l'anglais, les lois et les proclamations par lesquelles l'Allemagne sera gouvernée. Une part importante de ces cours consiste dans l'enseignement du principe démocratique par lequel tous les hommes sont égaux devant la loi.

Mort de Wang Ching-Wei

Tchouking, 14 (A. P.). — Commentant hier la mort de Wang Ching-Wei, pseudo premier ministre du gouvernement japonais de Chine, les journaux chinois ont déclaré que le défunt était chanceux de se sauver d'une future exécution en tant que "criminel de guerre".

Les Japonais ont annoncé hier que la mort de Wang Ching-Wei a été causée par des troubles diabétiques.

Les pertes de l'armée canadienne

Officiers:

Morts de leurs blessures: le lieutenant R. Valois, Hull, P.Q.; les lieutenants A.-P. Bissonnet, 2338 ave des Cèdres, Montréal, et D.-Y. Davignon, Marieville, P.Q.

Gravement blessés: les lieutenants P.-E. Perron, Saint-Clet, P.Q. et J.-P.-A. Maltais, Chicoutimi, P.Q.

Soldats et sous-officiers:

Tués à l'action: le sergent J.-D. A. Flibotte, 3480 Rouen, Montréal; le fusilier G. Thibault, East-Angus, P.Q.; le fusilier A. Baudin, 6558 boul. Monck, Montréal; le lance-sergent R. Chouinard, Tourville, P.Q.; les soldats P. Beaudin, Coaticook, P.Q.; J.-O.-C. Demers, Hull, P.Q.

Gravement blessés: le trompette R. Pilon, 3251 ave Verdun, Verdun; les soldats N. Perron, 5339 Champlain, Montréal; A. Desormeaux, Noranda, P.Q.; J. Labilloy, Migouash, P.Q.; A.-R. Girard, 1879 Iberville, P.Q.; M. Jacques, Beaumont, P.Q.; G. Langlois, Port-Daniel, P.Q.

Blessés: les soldats P. Bérubé, 588 Côté-Christophe-Colomb, Montréal; L.-G.-C. Bourcier, 4822, 6e avenue, Rosemont, Montréal; J.-R. Charland, Coaticook, P.Q.; A.-V. Fontaine, Coaticook, P.Q.; le lance-caporal R. Bordeau, Grand-Mère, P.Q.; le caporal J.-R. Dupont, 8514, de Gaspé, Montréal; les soldats J.-N. Gasse, Ruisseau à Patate, P.Q.; J.-L. Rompré, Proulxville, P.Q.; le sergent L. Gilbert, Asbestos, P.Q.; les caporaux R. Lafranchise, 432 Drole, Montréal; B. Vallières, Québec; le sergent M. Martineau, 5291 Rivard, Montréal; le lance-sergent R.-P.-A. Primeau, 5481 chem. Reine-Marie, Montréal; les soldats J.-L. Guilbeault, 32 Goyer, Montréal; L.-J.-P. Labonté, les Trois-Rivières, P.Q.; A. Labrecque, Armagh, P.Q.; A. Lalancette, Chicoutimi; F. Lamotte, les Trois-Rivières; J.-A. Joly, Sainte-Elisabeth, P.Q.; A. Deschamps, Beauharnois, P.Q.; J. Lafrance, St-Félix, P.Q.; R. Morin, uébec; le caporal O. Audet, Maria-West, P.Q.; le sergent H.-P. Lecavallier, 732 Irène, Montréal; les soldats R.-W. Morin, Saint-Lin; N. Nadeau, Saint-

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Elzéar, P.Q.; M. Prévost, uébec; le caporal P. Saint-Amour, 4248 Girard, Montréal; le sergent R. Therrien, 1103, Papineau, Montréal; le caporal W. Larocque, Rock Island, P.Q.; le sergent S.-P. Beauchamp, 2032 Saint-Timothée, Montréal; les soldats R. Bouchard, P.Q.; A. Degagné, 606 Desjardins, Montréal; L. Denis, Québec; G. Landriault, Hull, P.Q.; J. Trempe, St-Jean sur le Lac, P.Q.; le caporal T.-A. Poulin, Ottawa; le soldat G.-M. Poirier, Montréal; le fusilier A. Leclerc, Château-Richer.

Disparus et prisonniers de guerre: les soldats H. Michaud, Lac au Saumon, P.-I. B. Dupuis, Joliette; J.-C.-E. Lampron, Magog; J.-P. Lorrain, Hull; P. Langlois, Windsor Mills, P.Q.; P.-E. Laurencelle, Farnham; J.-P. Vigneault, les Trois-Rivières; R. Rheaume, 150 Notre-Dame, Montréal; H. Richard, Québec; R. Roussel, Hull; le caporal P.-E. Ouellette, Limoilou, Québec.

Correspondants honorés par la Légion

Ottawa, 14 (C. P.). — Les correspondants de guerre canadiens qui ont servi dans un secteur de guerre seront admis à la Légion canadienne comme membres honoraires d'ici la prochaine convention nationale des légionnaires, alors qu'ils seront admis comme membres actifs, annonce le quartier général de la Légion.

L'on a pris cette décision la semaine dernière lors d'une réunion du conseil exécutif de cette association. Les correspondants de guerre n'étaient précédemment pas admis dans l'association et leur entrée nécessitera un changement dans la constitution de cet organisme.

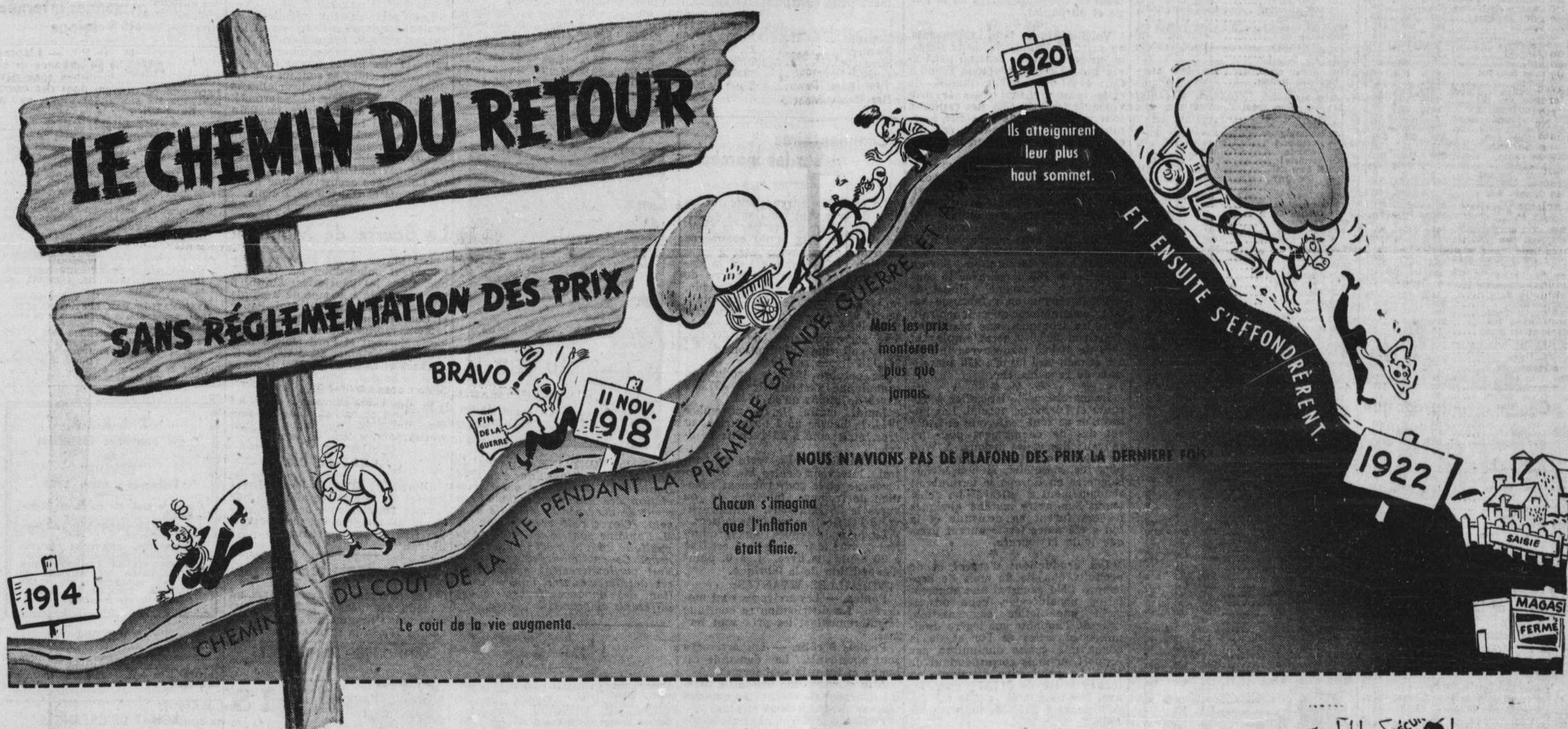
Le quartier général de la Défense a dit que depuis le début de la guerre, environ 30 correspondants canadiens ont servi sur les théâtres de guerre.

Deux cautionnements de \$950 chacun

Jean Dussault, sans adresse connue, accusé de possession d'outils de cambrioleurs et de s'être introduit, par effraction, dans une fabrique de la rue St-Jacques, devra subir son enquête judiciaire le 20 novembre prochain. L'accusé a été libéré sous deux cautionnements de \$950.

Dôme de nouveau illuminé

Lansing, Mich., 14 (A. P.). — Les lumières du dôme des édifices parlementaires du Michigan, éteintes depuis que les Etats-Unis sont entrés en guerre, seront illuminées mercredi pour célébrer le fait que la ville n'a pas reçu de bombes. Ces lumières seront par la suite régulièrement allumées.



La pire inflation survint après la guerre... suivie d'une déflation désastreuse, de chômage et de confusion. Aujourd'hui, pour que le Canada rétablisse sans heurt les conditions des années de paix, évite le chômage et supporte la concurrence universelle, nous devons continuer à maintenir stable notre économie. Afin de protéger l'individu de l'augmentation du coût de la vie, et plus tard du chômage, nous devons continuer à combattre l'inflation.

Pour empêcher ce qui s'est passé à la dernière guerre LA RÉGLEMENTATION DES PRIX DOIT ÊTRE MAINTENUE

AUSSI LONGTEMPS QUE L'INFLATION NOUS MENACERA

Ceci est possible seulement si la production est bien dirigée et économique, les prix maintenus bas et si les consommateurs ne payent pas plus cher que les prix fixés.

CETTE ANNONCE, L'UNE D'UNE SÉRIE DE MESSAGES DU GOUVERNEMENT CANADIEN, SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ENRAYER LA HAUSSE DU CÔTÉ DE LA VIE ET DE PRÉVENIR LE DANGER DE LA DÉFLATION.



COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 16,022 actions et de 25,775 actions minières, en comparaison de 17,688 actions et de 2,665 actions minières samedi dernier.

13 NOVEMBRE

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
Algonquin Steel	12 1/2 12 3/4	12 1/2 12 3/4
Alma Electric	11 1/2 11 3/4	11 1/2 11 3/4
Alma Steel	23 1/2 23 3/4	23 1/2 23 3/4
B.C. Power "A"	19 1/2 19 3/4	19 1/2 19 3/4
Bruck Silk	11 1/2 11 3/4	11 1/2 11 3/4
B.C. Products	18 1/2 18 3/4	18 1/2 18 3/4
Can. Cement	8 1/2 8 3/4	8 1/2 8 3/4
Can. Colman	42 1/2 42 3/4	42 1/2 42 3/4
C. Ind. A.C.	6 1/2 6 3/4	6 1/2 6 3/4
Canadian Pacific	11 1/2 11 3/4	11 1/2 11 3/4
Dom. Steel & Coal B.	12 1/2 12 3/4	12 1/2 12 3/4
Dom. Stores	7 1/2 7 3/4	7 1/2 7 3/4
Dom. Textile	7 1/2 7 3/4	7 1/2 7 3/4
Foundation Co.	20 1/2 20 3/4	20 1/2 20 3/4
Gatineau	8 1/2 8 3/4	8 1/2 8 3/4
Gatineau priv.	8 1/2 8 3/4	8 1/2 8 3/4
Gypsum	11 1/2 11 3/4	11 1/2 11 3/4
Hamilton Bridge	5 1/2 5 3/4	5 1/2 5 3/4
Howard Smith	19 1/2 19 3/4	19 1/2 19 3/4
Hud. Bay Min.	12 1/2 12 3/4	12 1/2 12 3/4
Imp. Tobacco	7 1/2 7 3/4	7 1/2 7 3/4
Imp. Tob. priv.	7 1/2 7 3/4	7 1/2 7 3/4

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
Abitibi	40 1/2 40 3/4	40 1/2 40 3/4
A.B.I. 6% priv.	23 1/2 23 3/4	23 1/2 23 3/4
A.B.I. 8% priv.	23 1/2 23 3/4	23 1/2 23 3/4
B.C. Power "A"	19 1/2 19 3/4	19 1/2 19 3/4
P. & D. Sugar	22 1/2 22 3/4	22 1/2 22 3/4
Can. Indus.	16 1/2 16 3/4	16 1/2 16 3/4
C.P. & P. Inv. (cote)	50 1/2 50 3/4	50 1/2 50 3/4
Consolidated Paper	9 1/2 9 3/4	9 1/2 9 3/4
Dub. Victoria priv.	11 1/2 11 3/4	11 1/2 11 3/4
Dellfield	6 1/2 6 3/4	6 1/2 6 3/4
Dom. Alcohol priv.	6 1/2 6 3/4	6 1/2 6 3/4
Consolidated Paper	9 1/2 9 3/4	9 1/2 9 3/4
Dub. Aircraft (cote)	60 1/2 60 3/4	60 1/2 60 3/4
Dom. S. Corp.	24 1/2 24 3/4	24 1/2 24 3/4
Ford A.	24 1/2 24 3/4	24 1/2 24 3/4
Int. Utilities	24 1/2 24 3/4	24 1/2 24 3/4
McClellan & P.	21 1/2 21 3/4	21 1/2 21 3/4
McColl Front. priv.	107 1/2 107 3/4	107 1/2 107 3/4

BOURSE DE TORONTO

Ouv. Haut Form	Ouv. Haut Form	Ouv. Haut Form
400 Abitibi	3 1/4 3 1/2	3 1/4 3 1/2
1000 Do. Pr.	5 1/4 5 1/2	5 1/4 5 1/2
4500 Acme	8 1/4 8 1/2	8 1/4 8 1/2
300 Alcan	15 1/4 15 1/2	15 1/4 15 1/2
1000 A.P. Cons.	14 1/4 14 1/2	14 1/4 14 1/2
1500 Alcan	14 1/4 14 1/2	14 1/4 14 1/2
265 Algon.	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
50 Alum. Pr.	100 1/4 100 1/2	100 1/4 100 1/2
2000 Anglo Can.	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
50 Area	21 1/4 21 1/2	21 1/4 21 1/2
5300 Astoria	20 1/4 20 1/2	20 1/4 20 1/2
35100 Aubelle	54 1/4 54 1/2	54 1/4 54 1/2
37000 Aumake	94 1/4 94 1/2	94 1/4 94 1/2
300 Auror	370 1/4 370 1/2	370 1/4 370 1/2
10 Baginac	16 1/4 16 1/2	16 1/4 16 1/2
500 Bankfield	160 1/4 160 1/2	160 1/4 160 1/2
170 Banque de N.-E.	29 1/4 29 1/2	29 1/4 29 1/2
5900 Bar. Explorer	160 1/4 160 1/2	160 1/4 160 1/2
4000 Beattie	163 1/4 163 1/2	163 1/4 163 1/2
45 Bell	163 1/4 163 1/2	163 1/4 163 1/2
1200 Bellatree	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
60 Bertram	22 1/4 22 1/2	22 1/4 22 1/2
4000 Bidgood	27 1/4 27 1/2	27 1/4 27 1/2
110 Blue Rib. Pr.	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
500 Bobbo	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
1530 Brazilian	23 1/4 23 1/2	23 1/4 23 1/2
60 Brit. Am. Oil	19 1/4 19 1/2	19 1/4 19 1/2
61 C. B. Power A	19 1/4 19 1/2	19 1/4 19 1/2
13800 Brit. Dom.	75 1/4 75 1/2	75 1/4 75 1/2
5500 Brouhan	550 1/4 550 1/2	550 1/4 550 1/2
1110 Buffalo Ank.	550 1/4 550 1/2	550 1/4 550 1/2
200 Bull. Prod.	18 1/4 18 1/2	18 1/4 18 1/2
2900 Cal. Edm.	190 1/4 190 1/2	190 1/4 190 1/2
50 Caldwell	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
20 Can. Cement	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
20 Can. Malt.	50 1/4 50 1/2	50 1/4 50 1/2
10 Canada S.S.	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
25 Do. Pr.	67 1/4 67 1/2	67 1/4 67 1/2
20 C.W. & A.	67 1/4 67 1/2	67 1/4 67 1/2
10 Can. Brew.	7 1/4 7 1/2	7 1/4 7 1/2
200 Do. Pr.	44 1/4 44 1/2	44 1/4 44 1/2
100 Can. Can.	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
10 Can. Can.	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
10 Do. Pr.	29 1/4 29 1/2	29 1/4 29 1/2
340 Do. Pr.	26 1/4 26 1/2	26 1/4 26 1/2
20 Can. Food	49 1/4 49 1/2	49 1/4 49 1/2
100 Can. Malt.	70 1/4 70 1/2	70 1/4 70 1/2
100 C. P. R.	11 1/4 11 1/2	11 1/4 11 1/2
500 Cariboo	105 1/4 105 1/2	105 1/4 105 1/2
300 Castle Treth.	105 1/4 105 1/2	105 1/4 105 1/2
100 Central Pat.	218 1/4 218 1/2	218 1/4 218 1/2
1750 Central Prov.	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
1200 Chesterville	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
100 Chrom.	150 1/4 150 1/2	150 1/4 150 1/2
3600 Co. Wil.	325 1/4 325 1/2	325 1/4 325 1/2
50 Cockburn	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
8700 Col. Lake	40 1/4 40 1/2	40 1/4 40 1/2
100 Coniarum	148 1/4 148 1/2	148 1/4 148 1/2
350 Cons. Smelt.	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
33 Cons. Gas	14 1/4 14 1/2	14 1/4 14 1/2
200 Conwest	113 1/4 113 1/2	113 1/4 113 1/2
100 Cub	60 1/4 60 1/2	60 1/4 60 1/2
2000 Deloitte	25 1/4 25 1/2	25 1/4 25 1/2
275 Dist. Seag.	39 1/4 39 1/2	39 1/4 39 1/2
250 Dome	26 1/4 26 1/2	26 1/4 26 1/2
100 Dom. Bank	18 1/4 18 1/2	18 1/4 18 1/2
20 Dom. Found.	23 1/4 23 1/2	23 1/4 23 1/2
500 Dom. Steel B.	8 1/4 8 1/2	8 1/4 8 1/2
180 Dom. Stores	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
100 Dom. Malt.	25 1/4 25 1/2	25 1/4 25 1/2
4700 Duquesne	19 1/4 19 1/2	19 1/4 19 1/2
1870 East Coast	14 1/4 14 1/2	14 1/4 14 1/2
2915 East Mac.	248 1/4 248 1/2	248 1/4 248 1/2
500 East Sullivan	11 1/4 11 1/2	11 1/4 11 1/2
50 Easy Wash.	11 1/4 11 1/2	11 1/4 11 1/2
100 Econ. Inv.	37 1/4 37 1/2	37 1/4 37 1/2
500 Falconbridge	400 1/4 400 1/2	400 1/4 400 1/2
25 F. Farmer	37 1/4 37 1/2	37 1/4 37 1/2
175 Federal Grain	3 1/4 3 1/2	3 1/4 3 1/2
200 Federal Kirk	3 1/4 3 1/2	3 1/4 3 1/2
341 Ford A.	25 1/4 25 1/2	25 1/4 25 1/2
1100 Franco Oil	64 1/4 64 1/2	64 1/4 64 1/2
1000 Prohlan	525 1/4 525 1/2	525 1/4 525 1/2
25 Gesteau	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
50 Do. Pr.	88 1/4 88 1/2	88 1/4 88 1/2
25 Fraser	34 1/4 34 1/2	34 1/4 34 1/2
175 G. S. Wares	25 1/4 25 1/2	25 1/4 25 1/2
4000 Giltine	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
300 Goldals	23 1/4 23 1/2	23 1/4 23 1/2
4200 Gold Gate	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
5 Goodover	55 1/4 55 1/2	55 1/4 55 1/2
50 Do. Pr.	55 1/4 55 1/2	55 1/4 55 1/2
150 G. Lake S.C. pr.	23 1/4 23 1/2	23 1/4 23 1/2
100 Gumar	20 1/4 20 1/2	20 1/4 20 1/2
35 Gypsum	8 1/4 8 1/2	8 1/4 8 1/2
1000 Halliwell	3 1/4 3 1/2	3 1/4 3 1/2
15 Ham. Cot.	17 1/4 17 1/2	17 1/4 17 1/2
42 Hard Car.	6 1/4 6 1/2	6 1/4 6 1/2
1600 Heav.	59 1/4 59 1/2	59 1/4 59 1/2
240 Hard Rock	28 1/4 28 1/2	28 1/4 28 1/2
1000 Haricana	28 1/4 28 1/2	28 1/4 28 1/2
200 Hollinger	10 1/4 10 1/2	10 1/4 10 1/2
1220 Home Oil	310 1/4 310 1/2	310 1/4 310 1/2
35 Hud. Bay	21 1/4 21 1/2	21 1/4 21 1/2
20 Imp. Bank	18 1/4 18 1/2	18 1/4 18 1/2
670 Imp. Oil	13 1/4 13 1/2	13 1/4 13 1/2
210 Imp. Tob.	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
25 Imp. Varn.	12 1/4 12 1/2	12 1/4 12 1/2
30 Inglis	7 1/4 7 1/2	7 1/4 7 1/2
200 Inspiration	32 1/4 32 1/2	32 1/4 32 1/2
70 Nickel	32 1/4 32 1/2	32 1/4 32 1/2
1138 Int. Pete	21 1/4 21 1/2	21 1/4 21 1/2

Niveau de la production de l'acier

Cleveland, 14 (P.A.). — Les besoins approuvés par l'Office de la production de guerre, qui sont l'équivalent de 110% de la capacité théorique, assureront vraisemblablement le niveau élevé de la production d'acier durant le premier trimestre de 1945 aux Etats-Unis, dit-on dans le relevé hebdomadaire de la publication sidérurgique Steel.

Ce pourcentage de 110% sera toutefois réduit, alors que l'Office s'occupera de l'excédent le 17 novembre. L'avionnerie et la construction navale subiront les principales réductions.

Steel signifie que l'on est d'avis que les entrepreneurs ont, par un optimisme excessif quant aux succès des Alliés en Europe, trop tiré sur leurs inventaires. Ils cherchent maintenant à reconstituer leurs réserves.

Le périodique ne croit pas possible la baisse prévue récemment dans la production d'acier. Les achats surpassent dans bien des cas les annulations. Les dates de livraisons s'étendent jusque bien avant l'année prochaine. Le résultat

Choses et autres

Les statistiques uruguayennes font voir des exportations au Canada en 1943 d'une valeur totale de \$1,231 seulement, consistant en 3,500 livres de fil de laine (\$3,029); 5,546 livres d'étoffe de laine (\$6,672); et 46 tonnes courtes de stéarine (\$5,530).

Les valeurs des importations ont été de \$243,927, le plus haut chiffre étant dû aux achats de conserves de viande d'une valeur de \$227,899.

L'état financier pour l'exercice terminé le 31 août indique que Murphy Paint a obtenu une augmentation de \$120,000 dans son bénéfice d'exploitation, toutes réductions faites cela représente \$2.50 par action comparativement à \$1.94 pour l'exercice précédent. Durant l'année la compagnie a racheté pour \$21,000 d'actions privilégiées à même les bénéfices.

Les produits agricoles canadiens sont en grande partie consommés au Canada. Le blé est l'exception principale, mais depuis quelques années le marché d'exportation est devenu relativement plus important en ce qui concerne l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin et les porcs.

Le commerce extérieur du Canada en septembre à l'exclusion de l'or, a valu \$427,051,000 vis-à-vis de \$416,510,000 en août et de \$384,640,000 en septembre 1943. Durant les neuf premiers mois de l'année courante la valeur globale du commerce a été de \$3,907,041,000, vis-à-vis de \$3,414,075,000 pour la période semblable de 1943, une avance de 14.4 pour cent.

De 1940 à 1944 inclusivement, le Canada a produit en moyenne 831 millions de pieds cubes de bois de pulpe par année, comparativement à 623 millions pendant les cinq dernières années d'avant-guerre, soit augmentation de 33 pour cent. Si on tient compte de la réduction du personnel de cette industrie, on admettra que c'est là une réussite peu ordinaire: le bois de pulpe étant la source d'approvisionnement en temps de guerre de la pulpe et du papier.

Voici quelques faits intéressants, au sujet de l'industrie de la pulpe, qu'on ne trouve dans un petit livre publié récemment par Flood & Co.: 44% des établissements de cette industrie sont dans la province de Québec, 53% des capitaux sont investis ici, de plus elle fournit 50% de la main-d'œuvre nécessaire et sa production brute est de 50%.

L'érection d'une usine de caoutchouc synthétique au coût d'environ \$51,000,000 semble être la plus grande entreprise individuelle de production chimique montée au Canada dans cette guerre, selon M. G. S. Whitby, directeur technique de la Polymer Corporation. Sur un domaine de 185 acres, avec le concours d'un personnel global de 1,700 employés, on y fabrique actuellement de caoutchouc qu'en fourniraient dans les tropiques, une plantation d'environ 20,000 acres employant près de 40,000 manœuvres indigènes et peut-être jusqu'à 200 surveillants de race blanche.

Le marché a été irrégulier à Toronto et l'échange normal. Les mines d'or se sont renforcées et il n'y eut pas de changement pour les industries et les métaux. A Wall Street, les activités ne furent pas plus fortes qu'hier, la pensée que la guerre en Europe se terminerait soudainement a effrayé les acheteurs. Sur notre marché quelques leaders furent en demande et le ton a été assez ferme durant presque toute la journée.

Les productions d'argent et de produits d'argile du mois de septembre 1944 accusent une augmentation considérable, celle du ciment une faible augmentation, celle de l'amiante une légère diminution et celles de l'or et de la chaux une grosse diminution par rapport au mois correspondant de 1943. La production d'amiante en tonnes a été de 311,279 pour les neuf premiers mois de 1944 comparativement à 355,169 tonnes pour 1943.

La production de l'or pour les neuf premiers mois est de 569,361 onces, comparativement à 719,027 onces pour 1943. La production de l'argent est de 1,643,683 onces comparativement à 1,612,515 onces pour 1943.

La Commission scolaire du village de Deschênes rachètera le 1er janvier \$600 de ses obligations en cours. La dette réorganisée de la corporation baissera donc à \$7,200. Cette dette s'élevait à \$10,700 au moment de la réorganisation des finances de la Commission scolaire en 1941.

Le tirage au sort fait aux bureaux de la Commission municipale ces jours derniers a désigné les titers suivants qui seront payés au pair le 1er janvier 1945: 6 X \$100 Nos C-19, 61, 67, 74, 76 et 91.

"Hollinger Consolidated Gold Mines"

Toronto, 14 (C. P.). — La production de Hollinger Consolidated Gold Mines Limited de Timmins, Ontario, durant le trimestre terminé le 30 septembre 1944, s'est élevée à \$2,198,521.

Durant le même trimestre l'an dernier, elle a atteint \$2,533,398 et l'année dernière elle avait été de \$2,144, la production avait été de \$1,553,640.

Pour les neuf premiers mois de cette année, la production s'est élevée à \$6,771,708 contre \$8,445,561 et 742,505 tonnes de minerai furent traitées, contre 825,535 tonnes durant la même période l'an dernier.

BOURSE DE NEW-YORK

Air Reduction	39 1/2	39	39	Johns Manville	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Allied Chemical	149 1/2	149 1/2	149 1/2	Kennecott	33 1/2	34 1/2	35
Allis Chalmers	38	37 1/2	37 1/2	Kroger SS.	27	27	27
American Can	88	87 1/2	87 1/2	Kroger B	27	27	27
American Car & F.	39 1/2	38 1/2	38 1/2	Lockheed	23	23 1/2	23 1/2
American Locomotive	23 1/2	22 1/2	22 1/2	Loew's Inc.	67 1/2	67	67 1/2
American Paper & L.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Loew's Inc.	69	67	67 1/2
Do. 6% Prf	53 1/2	52	52	Mack Trucks	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Do. 5% Prf	46 1/2	45	45	Macy Co.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
American Radiator	46 1/2	45 1/2	45 1/2	M. J. Martin	22 1/2	21 1/2	21 1/2
American Smelting	40 1/2	40 1/2	40 1/2	M. M. Deps	63 1/2	63 1/2	63 1/2
American Steel F.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	McIntyre P.	57 1/2	57 1/2	57 1/2
American Tel. & Tel.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Mont. & Ward	53 1/2	53 1/2	53 1/2
American Tobacco	66 1/2	66 1/2	66 1/2	Mont. Can Corp.	13 1/2	13	13
American Tobacco B.	67 1/2	66 1/2	66 1/2	National Gas E.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
American Water W.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	National Light Prod.	25	24 1/2	24 1/2
American Woolens	8 1/2	8 1/2	8 1/2	National Distillers	35	34 1/2	34 1/2
Do. Prf	92 1/2	92 1/2	92 1/2	National Lead	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Anacosta	27 1/2	26 1/2	27	National Pow. & L.	65	65	65
Armour I. C.	6	5 1/2	5 1/2	N. Y. & Central	19 1/2	19	19
Aviation C.	5 1/2	4 1/2	4 1/2	N. Y. & Central	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Baldwin C.T.	24 1/2	23 1/2	23 1/2	Norfolk American	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Baltimore & O.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	North Pacific	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Bentley Aviation	46 1/2	45 1/2	45 1/2	Ohio Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bethlehem Steel	63	62	62	Omnibus	10 1/2	10	10
Boeing	39 1/2	37 1/2	37 1/2	Omaha R.R.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Briggs Mfg.	39	37 1/2	37 1/2	Pepsi Cola	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Budd Mfg Co.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Phillips Dodge	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Burroughs	29 1/2	28 1/2	28 1/2	Phillips 66	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Canada Dry	14 1/2	14	14	Republic Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Canadian Pacific	10 1/2	10	10	Republic Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Case J. I.	39 1/2	35 1/2	35 1/2	S. P. & N. J.	57 1/2	56 1/2	56 1/2
Case Traction	45 1/2	44 1/2	44 1/2	S. P. & N. J.	57 1/2	56 1/2	56 1/2
Celanece C.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	Pure Oil	17 1/2	17	17
Ches. & Ohio	47 1/2	47 1/2	47 1/2	Radio Corp.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Chrysler Motors	90 1/2	89	89	Do. C.V. Prf	79	78 1/2	78 1/2
Cincinnati	28 1/2	27 1/2	27 1/2	Raychem	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Cum. Solvents	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Remington Rand	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Cum. N.Y.	25 1/2	24 1/2	24 1/2	Republic Steel	18 1/2	18	18
Cum. N.Y.	25 1/2	24 1/2	24 1/2	Republic Steel	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Continental Can	39 1/2	39 1/2	39 1/2	Schenley Dist.	35 1/2	34 1/2	34 1/2
Continental Motors	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Sears Roebuck	99 1/2	99	99
Continental Oil	28 1/2	28	28	Servel Co.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Crown Zellerbach	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shell Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Crown Zellerbach	36 1/2	36	36	Simmons Co.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Cum. N.Y.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Sinclair Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Deere Co. A	42 1/2	41 1/2	41 1/2	South. Electric	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Del. & Hudson	31 1/2	31	31	South. Railway	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Del. Sag.	34 1/2	33 1/2	33 1/2	Do. Prf.	58 1/2	57 1/2	57 1/2
Detroit-Walker	68 1/2	67 1/2	67 1/2	Sperry Corp.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Douglas Air	68	67 1/2	67 1/2	Standard Oil of Cal.	37	36 1/2	37
DuPont de N.	138	136 1/2	136 1/2	Do. Ind.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
DuPont de N.	138	136 1/2	136 1/2	Do. Ind.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Electric Pow.	41	41 1/2	41 1/2	Standard Oil of Cal.	37	36 1/2	37
Electric Pow.	41	41 1/2	41 1/2	Do. Ind.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Flintkote	22 1/2	22	22	Studebaker	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Gen. Ann. Tr.	50 1/2	50	50	Texas Corp.	48 1/2	47 1/2	47 1/2
Gen. Elec.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	Texas Gulf S.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
General Food	41 1/2	40 1/2	40 1/2	Texas Gulf S.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
General Motors	63 1/2	62 1/2	62 1/2	Union Bag & P.	14 1/2	14	14 1/2
General Motors	63 1/2	62 1/2	62 1/2	Union Carbide	80 1/2	79 1/2	79 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Union Carbide	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	United Aircraft	32 1/2	31 1/2	31 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	United Air L.	33 1/2	32 1/2	32 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	United Corp. Prf.	38 1/2	37 1/2	37 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	United Gas Imp.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	U. S. Rubber	49	48 1/2	48 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Do. Prf.	147 1/2	147 1/2	147 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	U. S. Smelters	53	53	53
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Do. Steel	57 1/2	56 1/2	56 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Do. Steel	133	132 1/2	132 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Vanadium Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Warner P.C.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Western Union	43 1/2	42 1/2	42 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Western Union	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51 1/2	51 1/2	51 1/2	Woolworth	43 1/2	43	43
Goodrich	51						

LA VIE SPORTIVE

La première ligne a fait défaut à Toronto

Les joueurs du Canadien sont revenus en notre ville ce matin après avoir subi une défaite saine et saine dans la Ville Reine et avoir remporté une victoire dimanche contre les Eperriers de Chicago. Le pilote Dick Irvin n'était pas très enclin à la pensée que tous ses joueurs sortent indemnes de ces deux joutes et que pas un seul Tricolore n'ait été blessé au cours de ces deux engagements.

L'instructeur du Bleu Blanc Rouge a déclaré que Bill Durnan, Buddy O'Connor, Dutch Hillier et Murph Chamberlain avaient affiché une belle tenue mais que, par contre, la première ligne, composée de Richard, Lach et Blake, n'avait pas joué sa partie habituelle et qu'il en avait été ainsi de Lamoureux et Bouchard sur la défense, et cela en commentant la partie de samedi soir dans la Ville Reine.

Irvin a déclaré que si les joueurs n'avaient pas affiché une belle tenue à Toronto, ils avaient été sensationnels à Chicago. Il a ajouté que la ligne Lach-Richard-Blake avait été trop étroitement surveillée à Toronto pendant que la deuxième ligne a semblé perdre sur la glace.

Dimanche soir tous les joueurs ont affiché une belle tenue, Maurice Richard et Bill Durnan étant les vedettes. Irvin a déclaré que les joueurs avaient pris pour résolution: "La première place à Noël."

Irvin a déclaré que le club était sorti de ces deux joutes sans blessures sérieuses. Le seul blessé est Glen Harmon et il s'attend à revenir en uniforme à la fin de la semaine prochaine.

Les Canadiens ne joueront pas avant samedi, alors qu'ils commenceront une des plus longues périodes de leur existence, qui les verra jouer six parties consécutives. Ils rencontreront alors les Bruins de Boston et le dimanche soir se rendront à New-York pour jouer leur première partie de la saison contre les Rangers. Ils iront ensuite à New-York où ils rencontreront le mardi soir, les Bruins pendant que le jeudi ils iront à Détroit pour faire face aux Red Wings. Le samedi suivant, ils iront jouer une autre partie contre les Leafs de Toronto, revenant immédiatement à Montréal avec les Leafs pour une deuxième partie le dimanche soir, le jeudi 17 novembre.

Les Canadiens ne joueront pas avant samedi, alors qu'ils commenceront une des plus longues périodes de leur existence, qui les verra jouer six parties consécutives. Ils rencontreront alors les Bruins de Boston et le dimanche soir se rendront à New-York pour jouer leur première partie de la saison contre les Rangers. Ils iront ensuite à New-York où ils rencontreront le mardi soir, les Bruins pendant que le jeudi ils iront à Détroit pour faire face aux Red Wings. Le samedi suivant, ils iront jouer une autre partie contre les Leafs de Toronto, revenant immédiatement à Montréal avec les Leafs pour une deuxième partie le dimanche soir, le jeudi 17 novembre.

Les compteurs de l'Américaine

New-Haven, Conn., 14 — L'excellent ailier des Ours de Hershey, Tom Forgie, a repris les devants dans la course au championnat des compteurs dans la Ligue Américaine, grâce à quatre buts et à cinq assistances enregistrées depuis l'émission des dernières statistiques du circuit Maurice Podoloff.

Forgie, qui a pris la tête place après l'avoir cédée à Wendell Jamieson, des Hornets de Pittsburgh, la semaine dernière, a décroché toutes des assistances — 5 — lors de la joute Pittsburgh-Hershey, mercredi soir dernier, puis il a compté trois buts dans la joute suivante des Ours, contre le Buffalo. En fin de compte, il a réussi à compter un autre but, soit à Indianapolis, dimanche soir quand les Ours furent battus 5 à 1.

Pendant ce temps, Jamieson, des Hornets, n'eut faire mieux que de décrocher une assistance et il se voit maintenant obligé de partager la seconde place, chez les compteurs, avec George Patterson, des Ours de Hershey. Ces deux joueurs ont chacun 14 points à leur crédit. Il est de même intéressant de noter que seulement des joueurs portant les couleurs des Ours de Hershey ou des Hornets de Pittsburgh ont participé du Big Nine du circuit Podoloff, c'est-à-dire que seuls des joueurs de ces deux clubs figurent parmi les neuf meilleurs compteurs.

Le Pittsburgh est également "à l'honneur" dans un autre département, celui des punitions, puisque c'est un de ses joueurs, Ross Knipfel, qui a reçu le plus de punitions, soit 15 minutes. C'est une minute de plus que ses deux plus dangereux rivaux, Pete Bessone, des Barons de Cleveland, et Frank Kane, des Capitols d'Indianapolis, qui ont chacun passé 14 minutes au cachot depuis le début de la saison.

Voici la liste des neuf meilleurs compteurs de l'Américaine:

Joueur	Points
Forgie, Hershey	16
Jamieson, Pittsburgh	14
Patterson, Hershey	14
Gooden, Hershey	13
Hemminger, Pittsburgh	13
Gracie, Pittsburgh	12
Pozzo, Hershey	12
Walton, Pittsburgh	11
Klein, Pittsburgh	11

Trois joueurs du club Toronto sont en tête

Les Leafs continuent de mener dans la Ligue Nationale de Hockey car les hommes de Happy Day n'ont subi qu'une seule défaite depuis l'ouverture des présentes séries et il en est de même pour les compteurs du club torontois car si nous consultons la liste publiée par le bureau de Red Dutton nous constatons que les trois premiers places sont détenues par des équipiers de la Ville Reine.

La ligne Schrier-Bodnar et Carr continue de dominer dans le circuit professionnel car ce trio a complé un total de 43 points depuis l'inauguration de la saison, et la tenue de ces trois joueurs d'attaque a largement contribué au succès des Leafs de Toronto.

Schrier est au premier rang avec 9 points et 6 assistances soit un total de 15 points, le même que Bodnar, qui n'a que 4 buts mais 11 assistances. Ils sont suivis de leur coéquipier Lorne Carr, qui se trouve en troisième place avec 13 points presque également partagés, 6 buts et 7 assistances.

Syd Howe, vétérans des Ailes Rouges de Détroit, est sur un pied d'égalité avec Carr en troisième place ayant compté 4 points et aidant à en compter 9 autres et est suivi du capitaine du Canadien, Toe Blake, avec 11 points, dont 6 buts et 5 assistances.

Bill Cowley, joueur de centre des Bruins de Boston, est en 6e place, sur un pied d'égalité avec Toe Blake, ayant compté 4 points et fourni des passes sur 7 autres. Mud Brunetteau, un autre vétérans des Ailes Rouges, complète le Big Seven avec 10 points, également divisés: 5 buts et 5 assistances. La première recrue de la saison vient immédiatement après, soit le jeune Harvey Fraser des Eperriers Noirs de Chicago, qui a compté 5 buts à date et fourni des passes pour 4 autres. Il se trouve sur un pied d'égalité avec Elmer Lach qui a compté 2 buts à date et aide à en compter 7 autres.

Bill Ezinicki, une recrue des Leafs de Toronto, est devenu le vilain de la ligue en fin de semaine ayant passé 15 minutes au pénitencier. Léo Lamoureux est en deuxième place avec 13 minutes et a aussi purgé une punition d'inconduite.

Schrier, Toronto	B.	A.	P.	M.
Schrier, Toronto	9	6	15	4
Bodnar, Toronto	4	11	15	4
Carr, Toronto	6	7	13	0
Howe, Detroit	5	10	15	0
Blake, Canadien	5	6	11	0
Brunetteau, Detroit	5	5	10	0
Fraser, Chicago	5	7	9	10
Lach, Canadien	2	5	7	0
McAtee, Detroit	5	1	6	2
Seibert, Chicago	3	2	5	2
Allen, Chicago	3	3	5	2
Howe, Detroit	1	4	5	2
Purpur, Chicago	1	4	5	2
Warwick, Boston	1	4	5	2
O'Neill, Toronto	1	4	5	2
Chamberlain, Canadien	1	4	5	2
Lamoureux, Canadien	1	4	5	2
Stuck, Chicago	1	4	5	2
Cain, Boston	1	4	5	2
Moskito, Chicago	1	4	5	2
Wochy, Detroit	1	4	5	2
Backer, Toronto	1	4	5	2
Davidson, Toronto	1	4	5	2
Metz, Toronto	1	4	5	2
Bryant, Chicago	1	4	5	2
Smith, Boston	1	4	5	2
O'Connor, Canadien	1	4	5	2
Quackenbush, Detroit	1	4	5	2
Pratt, Toronto	1	4	5	2
Goellitz, Detroit	1	4	5	2
Dill, Rangers	1	4	5	2
Geilfrid, Canadien	1	4	5	2
Thoma, Chicago	1	4	5	2
Shack, Rangers	1	4	5	2
Goldup, Rangers	1	4	5	2
Rossignol, Canadien	1	4	5	2
Harms, Chicago	1	4	5	2
Johnstone, Toronto	1	4	5	2
Bouchard, Boston	1	4	5	2
Hill, Toronto	1	4	5	2
Calladine, Boston	1	4	5	2
MacDonald, K. Rangers	1	4	5	2
Lacombe, Detroit	1	4	5	2
Kennedy, Toronto	1	4	5	2
Gauthier, Canadien	1	4	5	2
Eustache, Toronto	1	4	5	2
Huller, Canadien	1	4	5	2
Demarco, Rangers	1	4	5	2
Jackman, Boston	1	4	5	2
Grosbo, Detroit	1	4	5	2
MacDonald, B. Rangers	1	4	5	2
Thurmer, Rangers	1	4	5	2
Heller, Rangers	1	4	5	2
Hamilton, Toronto	1	4	5	2
Lindsay, Detroit	1	4	5	2
Watson, Rangers	1	4	5	2
Mitchell, Chicago	1	4	5	2
Fillon, Canadien	1	4	5	2
Johnson, Chicago	1	4	5	2
Clapper, Boston	1	4	5	2
Crawford, Boston	1	4	5	2
Simon, Detroit	1	4	5	2

Bouchard perd la décision

Newark, N.J., 14 — Fernando Menichelli de l'Argentine, connu un beau débat avec États-Unis hier soir alors qu'il y a remporté la décision sur Larry Bouchard, de Montréal, dans un combat de 10 rondes disputé devant 4,000 personnes au Laurel Garden.

Menichelli fut tellement étonné qu'il a manqué autant de coups qu'il en a porté, s'est affiché par son endurance et a envoyé Bouchard au plancher à la dernière ronde, venant tout près de l'emporter par mise hors de combat.

Menichelli a plu à l'assistance par son agressivité et il a impressionné les experts par ses coups crochets de droite à la tête et son attaque soutenue dans le corps. Fernando, qui est un boxeur trapu, aux bras courts, ressemble quelque peu à Tom Heene, mais c'est plus dur.

Bouchard, qui pèse 204 livres et avait l'avantage de la taille et de la portée, a donné quelques difficultés à Menichelli avec des sabs de la gauche et des droites à longue portée qui rouvraient une vieille entaille au-dessus de l'oeil gauche de Menichelli à la sixième ronde. Les droits de Menichelli secouèrent Bouchard dans la sixième, huitième, neuvième et dernière ronde, mais ses coups erratiques l'empêchèrent de mettre son adversaire hors de combat.

Bouchard alla au plancher à la dernière ronde sur une solide droite au menton pour le compte de deux. Menichelli, attaqué furieusement après que Bouchard se fut remis sur pied, mais ne put l'atteindre solidement et Bouchard s'accrocha.

L'arbitre Joe Mangold a donné cinq rondes à Menichelli, quatre à Bouchard et une nulle. Au New-Jersey l'arbitre est le seul officiel dans un combat.

Le McGill et la Marine victorieux

La Ligue de hockey de la Défense nationale a fait hier l'inauguration de sa saison au Forum alors que deux parties étaient à l'affiche et pas moins de trois mille personnes ont été témoins des deux beaux duels disputés par les quatre clubs du circuit.

Les clubs McGill et la Marine ont débuté par une victoire, le premier l'emportant sur l'Armée par le compte de 3 à 1 dans l'engagement final pendant que les représentants de l'Université anglaise triomphaient de l'Aviation par 8 à 4 dans la joute initiale.

Les Marins ont affiché trop de combativité pour les Aviateurs, toutefois ce n'est que vers le milieu de la période qu'ils s'assurèrent une victoire décisive, car ils menaient par 5 à 4, quand ils complétèrent trois points successifs. Le jeune gardien de buts Tom Donahue, a brillé dans les filets, tant qu'il fut bien secondé sur la défense par Bernie Batharte et Mag. Matheson. Johnny Chénier et Fred Gibson furent les meilleurs pour les vainqueurs avec chacun deux points, tandis que Jimmy Planché en compta deux pour les perdants.

La Marine prit une avance de 3 à 1 à la période initiale et porta le compte par 5 à 3, à la fin de la 2e période. L'Armée réduisit l'avance des marins en comptant un but, mais ces derniers se lancèrent à l'attaque pour scorer leurs trois derniers points.

La 2e joute a fourni plus d'action que la première, et les étudiants de l'Université McGill, habituellement gérés par le Dr Bobby Bell, ont affiché de la rapidité pour le club de l'Armée, et ils complétèrent leurs points dans les moments opportuns. Ces jeunes joueurs ont bien évolué sur la défensive, spécialement Bob Broderick, qui a été le pivot sur la défense. George Hale a été l'étoile des vainqueurs sur l'offensive en prenant part à tous les points. Deslongchamps, Lavioie, Lapointe et Dessie Smith sont les meilleurs pour les perdants. Le jeune gardien de buts, Rouleau, a affiché une belle tenue dans les filets des vainqueurs.

Le vice-marchal de l'air, Adélaïde Raymond, a mis la rondelle en jeu, tandis que parmi les invités d'honneur l'on remarquait, le commandant d'escadre Dawes, le commandant McRat, et le capitaine Paul Earl de l'Armée, et le capitaine Kippen de l'Armée.

Alignement des équipes:
Première partie:
MARINE. — But: Donnachey; défenses: Batharte et Matheson; centre: Gibson; avants: Paulsen et Buchanan. Subs.: Boyer, Fabe, Eady, Chénier, Allen, Demchuck, Santucci.

R. C. A. F. — But: Richardson; défenses: Flett et Brennan; centre: Planché; avants: Macintosh et Gauthier. Subs.: Porteous, Frigg, Mallone, Wallace, Boucher, Muntean, Cunningham et Auclair.

Sommaire:
Première période
1-Marine, Chénier 4.40
2-Marine, Chénier 9.13
3-R.C.A.F., Planché 9.32
4-Marine, Gibson 13.36
Punitions: Macintosh, Boyer et Frigg.

Deuxième période
5-Marine, Buchanan 1.42
6-Marine, Gibson 7.55
7-R.C.A.F., Malone 11.05
8-R.C.A.F., Wallis 14.59
Punitions: Flett, Batharte et Frigg.

Troisième période
9-R.C.A.F., Planché 1.28
10-Marine, Gibson 8.30
11-Marine, Paulsen 9.13
12-Marine, Demchuck 19.32
Punition: Muntean.

Deuxième partie:
ARMÉE. — But: Lessard; défenses: Smith et Wolloch; centre: Lapointe; avants: Deslongchamps et Lavioie. Subs.: Oass, Marshall, Champagne, Payer, Lamarche, Kavanagh, Paquette.

McGILL. — But: Dobell; défenses: Brerick et Gallant; centre: Haec; avants: Halford et Pitfield. Subs.: Mingie, Ward, Henderson, Gagnon, Costigan, B. Layton, Franks, P. Layton.

Sommaire:
Première période
1-Armée, Deslongchamps 3.32
2-McGill, Costigan 12.37
3-McGill, Pitfield 14.51
Punition: Wolloch.

Deuxième période
4-McGill, Hale 8.22
Punition: Wolloch.

Troisième période
Aucun point.
Aucune punition.

L'ouverture aura lieu vendredi

Après avoir été forcé de retarder l'ouverture de la saison à cause de circonstances imprévues, le président Marcel Desroches a annoncé hier soir que la Ligue de Hockey Montréal fera l'inauguration de ses séries vendredi soir prochain, au Forum, alors que deux parties se joueront à l'affiche.

Dans la première partie les Carabins de l'Université de Montréal disputent la victoire aux Cyclones de la Canadienne Wright et dans la seconde l'on verra aux prises les Maroons de N.D.G. contre les Diablos Rouges du nord de la ville.

Desroches a de plus annoncé qu'on avait décidé définitivement de jouer des périodes de 15 minutes afin de permettre aux amateurs de rentrer chez eux assez à bonne heure. L'on fera l'impossible pour débiter à 8 heures précises et pour que les deux parties se terminent vers 11 heures, si possible. Nul doute que ce geste de la Ligue Montréal sera bien vu des amateurs de hockey locaux.

La première partie jouée à Boston ce soir

Boston, 14 — Les Bruins de Boston feront ce soir leur inauguration locale alors qu'ils recevront la visite des Eperriers de Chicago et le club d'Arthur Ross croit qu'il pourra maintenant améliorer sa position dans la course au championnat car il aura l'avantage de jouer sur sa propre glace et en présence de ses nombreux partisans.

Les Bruins ont joué cinq parties à date, ils ont gagné une seule joute et ont subi trois échecs pour annuler dans l'autre partie, dimanche dernier à New-York. Il est évident que les Bruins ne sont pas encore en excellente condition mais avec encore quelques semaines de pratique le club de Ross devrait être de taille à rivaliser avantageusement contre les autres équipes du circuit Dutton.

Cette première partie de la saison sera disputée au profit des vétérans de la présente guerre et sous les auspices du journal bien connu de Boston, le Record-American. Le général Art. Ross a de plus déclaré qu'il était enthousiasmé par la tenue de ses nombreuses recrues et qu'il espérait bien que ses jeunes causeraient une agréable surprise à leurs partisans dès la joute d'ouverture, mardi, contre le Chicago.

Parmi les jeunes recrues qu'alignent les Bruins mentionnons les deux joueurs du Québec, Armand Gaudreault et Gino Rozzini, des As de Québec. L'autre, le jeune gardien de buts Harvey Bennett, Ken Smith, du même club, Frank Mario, bien connu à Montréal où il évolua durant une saison pour les Flyers de Cornwall de la ligue sénior et Bill Cupolo.

Les Bruins alignent toujours leurs fameux vétérans Bill Cowley, Herbie Cain, Dit Clapper, Pat Egan, Jack Shewchuck, Jack Crawford, Art Jackson et Norm Calladine, et nul doute que Ross avait probablement raison quand il déclara à la fin de son entrevue: "Notre club de cette saison donnera tout le fil à retordre voulu à tous les autres clubs de la Nationale, à compter d'aujourd'hui et de plus en plus, à mesure que se déroulera la saison dans le circuit Dutton".

Dans la ligue Interprovinciale

Bob Carragher, des Volants de Cornwall est le meilleur compteur du circuit Bob Lebel après une semaine d'activités dans la ligue sénior Interprovinciale. Le petit joueur de Rosemont a en effet noté points à son crédit, soit cinq buts et quatre assistances, points accumulés durant quatre joutes de son club.

Carragher est suivi dans le classement des compteurs par Rosaire Joannette qui a déjà compté deux buts et quatre assistances. André Perron, du Cornwall, a le même total que Joannette avec exactement le même nombre de buts et d'assistances. Perron s'est souvent mis en vedette pour les Carabins de l'Université de Montréal dans la ligue sénior l'an dernier et précédemment dans la ligue Junior où il fut le meilleur compteur de la saison il y a deux ans. On voit ensuite en 4e place le vétéran Bert Connolly des Braves de Valleyfield qui fait très bien avec ce club et qui a compté trois buts et décroché deux assistances depuis le début de la saison.

Les prochaines joutes dans le circuit Bob Lebel auront lieu mercredi, vendredi et dimanche après-midi. Mercredi soir, les Shawinigan viendront à Valleyfield puis les deux mêmes clubs se rencontreront de nouveau à Shawinigan, dimanche après-midi. Vendredi soir, les Rapides de Lachine visiteront le Cornwall puis dimanche les deux clubs seront à Lachine pour l'ouverture de la saison dans la ville voisine.

Les prochains joutes dans le circuit Bob Lebel auront lieu mercredi, vendredi et dimanche après-midi. Mercredi soir, les Shawinigan viendront à Valleyfield puis les deux mêmes clubs se rencontreront de nouveau à Shawinigan, dimanche après-midi. Vendredi soir, les Rapides de Lachine visiteront le Cornwall puis dimanche les deux clubs seront à Lachine pour l'ouverture de la saison dans la ville voisine.

Carragher, Cornwall .. 5 4 9
Joannette, Valleyfield .. 2 4 6
Perron, Cornwall .. 2 4 6
Connolly, Valleyfield .. 2 4 6
Desroches, Cornwall .. 4 0 4
Gibbons, Valleyfield .. 3 1 4
Burr, Cornwall .. 1 3 4
Renard, Cornwall .. 1 3 4
Cadieux, Valleyfield .. 2 1 3
Anderson, Valleyfield .. 2 1 3
McIntosh, Valleyfield .. 2 1 3
Whitehead, Lachine .. 1 2 3
Vinot, Lachine .. 1 2 3
Dupuis, Cornwall .. 1 2 3
Lupin, Shawinigan .. 1 1 2
McIntyre, Shawinigan .. 1 1 2
Champagne, Lachine .. 1 1 2
Deslongchamps, Lachine .. 1 1 2
Cadieux, Valleyfield .. 1 1 2
Boyer, Valleyfield .. 1 1 2
Lebeuf, Valleyfield .. 1 1 2
Proulx, Cornwall .. 0 2 2
Poissant, Valleyfield .. 0 2 2
Leduc, Valleyfield .. 0 2 2

Huit clubs dans la Ligue Provinciale

Sherbrooke, 14 — La Ligue Provinciale indépendante comptera 8 clubs l'été prochain réunis en une seule section. Voilà ce que résultera du caucus tenu samedi dernier à Drummondville, après lequel eut lieu un grand banquet réunissant une centaine de délégués au Manoir de Drummondville.

Trois nouvelles franchises seraient accordées à Granby, Saint-Hyacinthe et il est aussi question de Shawinigan.

À la réunion de samedi dernier, l'exécutif de la ligue et les délégués des diverses équipes ont fait une revue de la dernière saison et se sont déclarés satisfaits des résultats tant financiers que progressifs.

C'est l'intention l'an prochain de renforcer le calibre du jeu, en plus d'agrandir les cadres du circuit. L'on voit ouvertement que la Ligue Provinciale indépendante est un mouvement sérieux et que les intéressés dans ce circuit s'occupent activement de leurs affaires et suivent le mouvement de progrès.

La Ligue Provinciale indépendante est actuellement un des circuits les mieux consolidés en notre province. Il a fait ses preuves et malgré tous les handicaps auxquels chaque club eut à faire face, tous

Yvon Robert espère prendre sa revanche

Yvon Robert tentera de reprendre le titre qu'il a perdu il y a deux semaines alors qu'il fut victime d'un accident et c'est encore contre Gino Garibaldi que notre compatriote s'attaquera demain soir dans la finale préparée par le promoteur Eddie Quinn. L'ancien élève d'Emile Maupas a mis un soin jaloux dans son entraînement en vue de cet important match et il est confiant de pouvoir prendre sa revanche et l'athlète montréalais est, paraît-il, en parfaite condition.

Questionné au sujet de son genou malade, Robert a dit qu'il croyait bien que son genou s'était réplacé pour le mieux et que ses jambes, également, semblaient en excellent état. Cette assertion a toute son importance, car on sait que Garibaldi a proclamé un peu partout qu'il allait encore s'attaquer avec acharnement aux jambes et au genou blessé de Robert pour de la sorte lui infliger une autre défaite facile.

GARIBALDI FAVORI

Le match-revanche entre le champion et Robert soulève un immense intérêt dans la métropole et les amateurs semblent généralement favoriser Garibaldi. L'on pourrait donc croire par là que l'Italien réussira à conserver son titre. Naturellement, Robert n'est pas de ce dire et il tentera sûrement de prouver le contraire demain soir. Garibaldi est de la vieille école et il possède une vaste expérience dans l'application d'une prise d'orteil et d'une prise de tête qu'on dit bien difficile à éviter. Robert est toutefois au courant de tout cela et il a sûrement pris les moyens pour éviter ou pour contrebalancer ces prises de Garibaldi.

Yvon fera preuve de grande rapidité, car il s'est dit en excellente forme, pesant son meilleur poids, soit 228 livres.

L'on assistera à d'autres intéressants programmes demain soir au Forum. Ainsi, les amateurs reverront le solide Kay Bel disputant la victoire à Arthur Legrand, un lutteur local, tandis qu'un autre combat mettra aux prises Legs Langevin et le rude Billy Watson, de Toronto, qui se proclame toujours champion du Canada. Dans le premier combat, Manuel Cortez, du Mexique, et Georges Cagney, de Québec, en viendront aux prises.

professionnelles et amateurs

LIÈGE NATIONALE
Aucune joute au calendrier.

LIÈGE AMÉRICAINE
Aucune joute au calendrier.

LIÈGE DE LA DÉFENSE
Marin 8, Aviation 4.
McGill 3, Armée 1.

LIÈGE NATIONALE
Chicago à Boston.

LIÈGE AMÉRICAINE
Hershey à Saint-Louis.

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale:

Toronto .. 7 6 1 0 35 17 12
Canadien .. 7 5 2 0 24 17 10
Détroit .. 6 3 3 0 26 15 6
Boston .. 5 1 3 1 16 25 3
Rangers .. 6 1 4 1 18 32 3
Chicago .. 5 1 4 0 20 32 3

Ligue Américaine, section est:
J. G. P. N. P. C. Ps
Hershey .. 10 5 4 1 36 24 11
Buffalo .. 11 5 5 1 27 27 11
Providence .. 8 1 5 2 23 33 4

section ouest:
Pittsburgh .. 12 7 5 1 42 43 15
Indianapolis .. 12 5 3 4 36 34 14
Cleveland .. 11 5 5 1 35 34 11
St-Louis .. 7 2 3 2 19 21 6

Ligue Interprovinciale
J. G. P. N. P. C. Ps
Cornwall .. 4 2 2 0 15 19 4
Lachine .. 1 1 0 0 5 4 2
Valleyfield .. 3 1 2 0 18 15 2
Shawinigan .. 2 1 1 0 5 5 2

Ligue Senior:
J. G. P. N. P. C. Ps
Réal .. 3 3 0 0 22 14 6
Québec .. 2 1 0 0 17 8 2
Ottawa .. 3 1 2 0 17 21 2
Hull .. 2 0 2 0 7 20 0

Ligue Junior:
J. G. P. N. P. C. Ps
Canadiens .. 2 2 0 0 8 4 4
Royal .. 2 1 1 0 8 7 2
Concordia .. 2 1 1 0 9 10 2
Verdun .. 2 0 2 0 6 10 0
Nationale .. 0 0 0 0 0 0 0
Shawinigan .. 0 0 0 0 0 0 0

Ligue de la Défense
J. G. P. N. P. C. Ps
Marine .. 1 1 0 0 8 4 4
McGill .. 1 1 0 0 3 1 2
Armée .. 1 0 1 0 1 3 0

Choses d'Ottawa

(suite de la première page)
titude. Je défie chacun des membres du gouvernement d'exposer publiquement son attitude dans cette crise.

M. Bracken prend le soin d'ajouter que sa déclaration a reçu l'approbation du comité national du parti progressiste-conservateur actuellement en session à Winnipeg.

De même que dans la province de Québec on possède et utilise d'innombrables citations de discours de M. King et des autres ministres pour démontrer que le gouvernement a violé ses promesses sur la question de la participation et de la conscription, de même la presse de langue anglaise commence à extraire des mêmes discours de copieuses citations pour établir qu'il manque à ses engagements en n'imposant pas aujourd'hui la conscription. C'est ainsi que le *Journal d'Ottawa* publie dans son édition d'hier toute une série de déclarations de M. King et de ses ministres disant que le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la conscription pour assurer à l'armée les renforts nécessaires. C'est l'inconvénient de jouer constamment sur les deux tableaux.

Promesses et engagements

Il y a cependant plus grave. Après tout, le *Journal d'Ottawa* a toujours été conservateur et hostile au gouvernement libéral. Il n'en est pas de même de la *Free Press* qui fut l'un des plus fermes appuis du parti libéral dans l'ouest et l'un des journaux les plus influents du pays. Ne voilà-t-il pas que la *Free Press* se met à son tour à douter de la sagesse de la politique adoptée par le gouvernement King et à lui rappeler ses engagements?

Le journal libéral de Winnipeg conclut une analyse de la déclaration de M. Ralston, en disant qu'il est difficile de croire que l'épreuve que l'on fait actuellement du principe du volontariat puisse se prolonger longtemps après la fin de novembre.

Dans la même veine que le *Journal*, la *Free Press* insiste sur l'affirmation du colonel Ralston à l'effet qu'il n'a pu obtenir l'assurance que le gouvernement se considère lié à une politique de conscription si les circonstances l'exigent par les discours du premier ministre. Elle rappelle la déclaration faite en 1942 par M. King en ces termes:

"Ce n'est pas l'intention du gouvernement de recourir à la conscription pour service outre-mer à moins qu'il ne surgisse des circonstances qui rendraient impératif le recours à la coercition comme, par exemple, le maintien des renforts nécessaires pour l'armée canadienne outre-mer".

La *Free Press* dit que c'est cet engagement qui a valu à M. King l'appui loyal de tous les Canadiens et qu'il est un peu renversant d'appréhender de la bouche de M. Ralston que des membres du gouvernement donnent une autre interprétation de ces paroles.

"Le public, conclut-elle, a le droit de recevoir cet engagement de nouveau et dans des termes qui ne permettent aucune évasion. L'engagement a été pris. Pour autant qu'il s'agit de ce journal, M. King et son gouvernement sont engagés."

La campagne qui s'amorce explique pourquoi M. King s'est vu forcé d'agir avec une extrême promptitude pour mater toute velléité de rébellion au sein de son cabinet; pourquoi il doit encore agir avec une extrême promptitude pour prévenir des défections au sein de la députation libérale. On comprend que M. King brusque la convocation de la Chambre; on ne devra pas être surpris s'il brusque ensuite l'élection générale.

Pierre VIGÉANT

L'actualité

(suite de la première page)

A travers les déchirures de son journal, Alcide reconnut dans le passant qu'il avait heurté, son ancien maître de rhétorique qui l'avait si souvent tenu sur le gril, par sa manie professionnelle d'interroger sur l'étymologie des mots.

— Grâce au Ciel, qui m'a doté d'une rondure...

— Qui n'a d'égale que la rondure et la bonhomie de votre caractère, cher maître.

— Chut, flatteur! Mais la raison, jeune ami, de ces épithètes jactatoires que le vocaïre du choc ne m'a pas empêché de distinguer?

— Un vaillant... Maître... un triste sire à idées biscornues...

— Et qui a nom?

— Bouchard.

— Beau motif d'indignation! Quel de plus naturel! Bouchard, dis-tu? De deux mots grecs: bous qui signifie boeuf.

— Trêve, Maître! Je ne suis pas d'humeur...

— Et de charmes, gracieux, élégant. Gracieux comme un boeuf! Avec un nom si haut en corne, comment ne pas avoir d'idées biscornues!

— Je commence à croire, Maître, que l'étymologie est une science fort intéressante.

— Oserais-tu en douter! Mais l'objet de ton ressentiment a une hérédité patronymique doublement chargée. Tu n'ignores pas que ces malins de Français qui n'aiment pas les Allemands d'amour tendre, ont emprunté leur suffixe péjoratif "ard" à la langue de leurs voisins germaniques: ils ont formé ainsi...

— Bavard, bobard, vantard, pendard.

— Bien. Toi, ou moins, tu as profité quelque peu de ton séjour au collège.

— Pour compléter ma démonstration "bucca" devient bouchard. C'est-à-dire...

— L'homme à la grande g...

— Alcide, vous savez bien que je

n'ai jamais supporté des expressions de pochard.
— Mettez ça sur le compte de l'indignation.

"Indignatio facit versum"

Nous l'avez-vous assez cité ce vers de Juvénal. Maintenant que vous m'avez réconcilié avec l'étymologie, je me sens un zèle de néophyte. Imaginez-vous que cet extravagant bavard a imaginé un nouveau dogme: le dogme de l'Unité par la Fusion. Prédicant papillard de sa nouvelle religion, il ressasse tous les propos poissards qui traînaient dans les bistros de Paris il y a cent ans. Qui pis est ce démocrate impénitent s'allie aux tyrans fascistes et nazis; il piétine dans les plates-bandes démocratiques, civiques et laïques, les fanons encore dégouttants de ses dénonciations contre de prétendues immixtions du clergé dans la politique. Mussolini et Hitler ont déjà fait cela. Ça ne leur a pas réussi.

— Cela ne te rappelle rien, Alcide?

— Si fait; Molière, mon père spirituel: "Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, ni ce feu d'esprit qu'on remarque dans quelques-uns."

Cependant les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits. On grave sur le marbre bien plus malaisément que sur le sable; mais les choses y sont conservées bien plus longtemps; et cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination est la marque d'un bon jugement à venir.

— Souhaité donc à ton héros de lire la Grande clarté du Moyen-âge, de M. G. Cohen et de vivre de longs jours; et quand, devenu centenaire et après d'oisives — sans insulte aux oies — ruminations sénatoriales il l'aura compris, l'Eglise, telles nos grandes cathédrales sur nos places publiques, sera là pour lui pardonner ses éclaboussures.

Maintenant, cher Alcide, calme ton ire et souviens-toi qu'Aquila non capit muscas.

— On ne tire pas du canon pour crever une baudruche.

— Pendar! C'est bien le premier faux-sens que je t'ai donné.

NEMESIS

Bloc-notes

(suite de la première page)

mois du calendrier sessionnel. La gestation des lois est lente et, au surplus, la présence de deux corps législatifs — la Chambre des députés et le Conseil — contribue quelque peu à ralentir la procédure.

Après 30 jours

On ne doit pas non plus perdre de vue que l'indemnité de \$3,000 accordée aux députés et aux conseillers législatifs ne commence à courir qu'après trente jours de session; pour une session de quinze jours les législateurs seraient payés selon un tarif de \$10 par jour. Des sessions de moins de 31 jours — les ajournements sont cependant comptés comme journées de présence — ne sont pas à l'avantage pécuniaire des parlementaires.

Voilà peut-être pourquoi votre fille est muette, ou que les sessions québécoises trouvent intérêt à se prolonger. Mais il faut bien dire, à la décharge des Solons québécois, que leurs confrères outaouais reçoivent leur solde parlementaire au même tarif et que, là aussi, les délibérations s'éternisent.

La part de l'électeur

Mais l'électeur n'a pas à réclamer si les sessions du Capitole québécois lui coûtent cher parce qu'elles se prolongent; il serait le premier à accuser son député d'insouciance si ce dernier n'intervenait pas dans les marathons oratoires au moins une fois toutes les semaines. Multipliez ces interventions par 91 et vous arrivez à un joli total d'heures verbales. Voilà un autre motif au prolongement des palabres législatifs.

Chez les 100

La séance d'hier après-midi au Conseil municipal montréalais a mis en lumière la place effacée que la charte détermine au maire, au sein de ses collègues réunis en assemblée; elle a, en même temps, montré sous un jour cru — la preuve était commencée depuis une semaine — comment cette réunion de 100 membres est une véritable pétardière.

La fonction du maire, lors des séances, est réduite à la simple présidence des délibérations; on a raison d'assimiler cette charge présidentielle aux présidents de la Chambre des Communes ou de notre Assemblée législative, avec cette différence notable que les Orateurs sont investis d'une autorité plus absolue pour le déroulement de la procédure et le maintien du décorum.

La loi limite le droit de vote du maire à deux cas: lorsque les voix sont égales, alors il peut accorder son vote prépondérant et faire pencher la balance à son gré; ou encore, si la majorité de tous les membres est requise, il vote en ces occasions comme membre, mais n'a pas voix prépondérante. Dans tous les autres cas, "le premier magistrat de la Cité", comme l'appelle pompeusement la charte, n'a pas voix délibérative; il n'est même pas compté au nombre des membres présents; c'est l'interprétation donnée hier au Conseil par le chef du contentieux municipal et c'est cette situation qui a donné lieu à l'imbricatio de vendre-di soir. L'adoption d'un règlement municipal au sein du conseil des 100 requiert le vote affirmatif des deux tiers; le calcul du greffier donnait 87 présences, sans compter celle du maire; une majorité de 58 suffisait donc pour l'adoption du règlement, mais si on avait dû inclure le maire dans le chiffre total des présences, le règlement aurait nécessité une majorité de 59.

Le maire Raynault a tenu à enregistrer sa protestation contre la place effacée accordée au maire lors d'une mise aux voix.

Toutefois, le chiffre 87 de vendredi reste acquis et la majorité de 58 reste victorieuse; la majeure partie des conseillers en a convenu hier après-midi au milieu du tohu-bohu habituel.

Louis ROBILLARD

Ouverts de 10 h. à 6 h. 30, samedi compris.

ENFANTS
Venez au Royaume des Jouets voir le Père Noël et la Fée des Étoiles.
Visites: 10 h. 30 à 6 h.

LE PÈRE NOËL
remet à chaque enfant une bonbonnière-souvenir. Entrée **05**

LA FÉE DES ÉTOILES
remet une belle boîte surprise. Entrée **25**

AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

JEUDI SOIR

à 7 h. 30
POSTE

CHLP

Programme Père Noël

SPECIAL

POUR HOMMES MERCREDI



CHEMISES

à rayures

pour hommes, jeunes gens, étudiants —
Encolures: 14 à 17½.

1.19

Ce sont les chemises les plus populaires pour le matin, le travail, les études... Une qualité très résistante de broadcloth de coton. Modèle avec collet à même. Les rayures sont de diverses largeurs sur fond: bleu, gris, brun, vert.

DUPUIS — rez-de-chaussée
(Ste-Catherine)LAINE
Angora "60%"

belle qualité.

le peloton
une demi-once **.59**

Pour tricoter des gants, des foulards et des articles de bébé vous aimerez cette qualité de laine **ANGORA**

blanc — rose — bleu pâle — brun — beige
— vert — gris dans cette qualité, aussi noir.

DUPUIS —
deuxième
(Ste-Catherine)

DUPUIS



Riche cretonne à draperies

... le plus populaire tissu à
draperies à un prix avantageux.Largeur: 48 pouces
mercredi, la vergé

1.85

UN TISSU D'AMEUBLEMENT

- pour draperies
- housses de fauteuil

Nous savons que vous aimerez cette cretonne à cause de sa qualité très épaisse et riche... assurant des plis profonds aux draperies... une résistance à l'usure... aux housses... Motifs riches, en vogue, plusieurs tons sur fond pâle ou foncé.

Les stores
(Bristol)imitation parfaite des stores
véritables tout en bois.

CHACUN

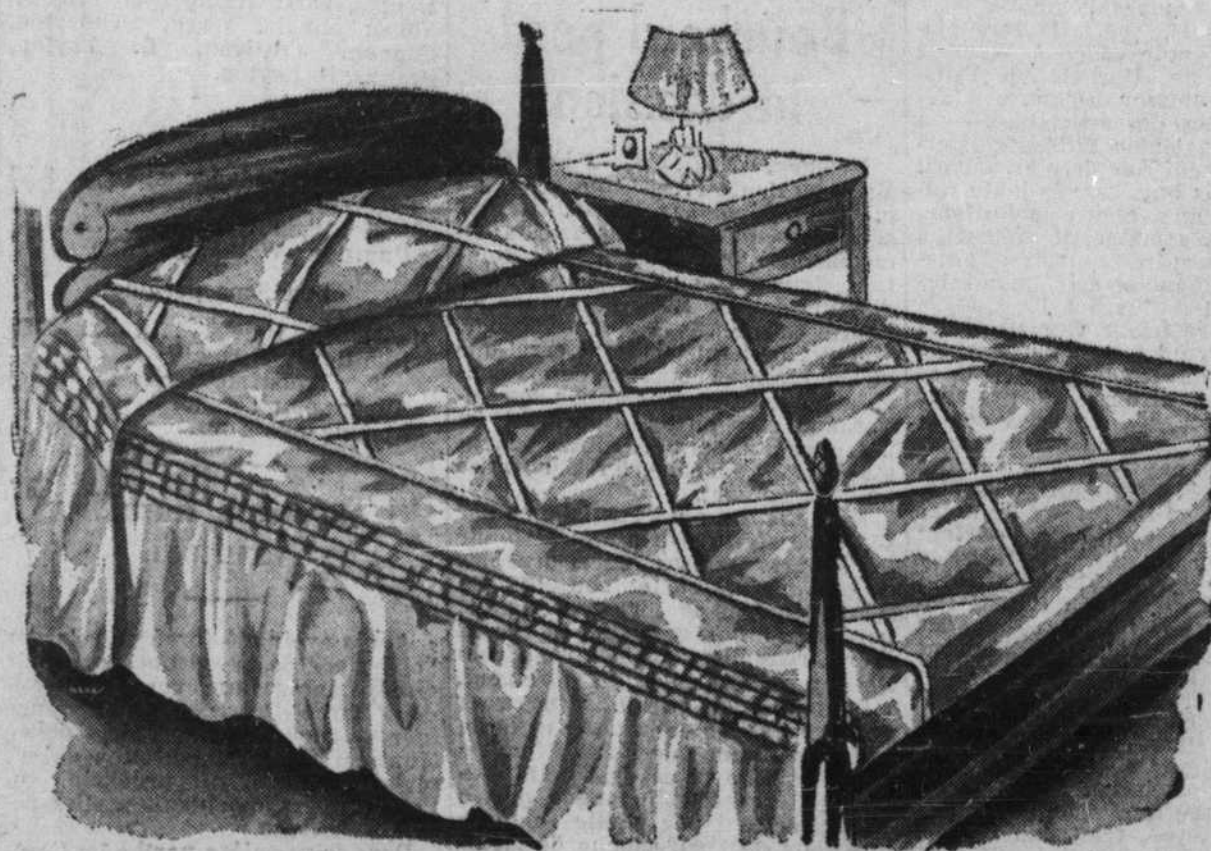
1.39

Stores de fenêtre en **PAPIER FIBRE BRISTOL** rigide et durable. Les lamelles de papier Bristol sont ivoire, saumon ivoire... Jeu de cordes pour hausser ou baisser le store... pour fermer, ouvrir les lamelles...

Hauteur: 60"; largeurs: 27, 29, 31 et 33 pouces.

DUPUIS — cinquième
(De Montigny)

Riches parures... couvre-lits en satin



... un de ces couvre-lits aidera au décor de votre chambre pour les FETES
Il sera facile, madame, d'appareiller ou de contraster avec vos draperies puisque ces couvre-lits en **BEAU SATIN** sont offerts en:

... rose, orchidée, bleu, vert et or... environ: 93" x 100".

9.50

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Venez sans faute mercredi choisir le
votre chez DUPUIS.DUPUIS —
deuxième
(Ste-Catherine)

ACHETEZ VOS
FLEURS ICI

**La Patrie
Fleuriste**

168 est. S.-CATHERINE

Écoutez le lundi
L'avis de décès direct-
ement de notre serre-
chaude

PL 1756-1797

14-XI-44